

Dans le Var, autopsie d'un attentat raciste

► Le meurtre de Hichem Miraoui, le 31 mai, à Puget-sur-Argens, est le premier homicide antimusulman considéré comme un acte terroriste par la justice

► Dans plusieurs vidéos diffusées sur Facebook, avant et après les faits, Christophe B. sommait les Français de se « réveiller » face aux « islamiques »

► « Allez les chercher là où ils sont (...), ce soir on fait un carton », avait harangué le suspect, qui appela également à voter pour le RN dans ses vidéos

► Ce crime provoque une forte inquiétude dans la communauté musulmane, qui dénonce un acharnement des pouvoirs publics à son égard

► Mis en cause, le RN tente de prendre ses distances avec Christophe B. et réfute tout lien avec son discours xénophobe

PAGES 8-9

EN UKRAINE, L'ÉPREUVE DE FORCE CONTINUE

► Les Ukrainiens ont de nouveau tenté de détruire le pont de Crimée, mardi 3 juin
► Faute d'avancée diplomatique, le bras de fer militaire s'intensifie entre Kiev et Moscou

PAGE 3



Une capture d'écran, extraite d'une vidéo diffusée par les services de sécurité ukrainiens, montre une explosion sous le pont de Kertch, reliant la Crimée à la Russie, le 3 juin. UKRAINIAN SECURITY SERVICE/AFP

Etats-Unis
Musk accuse
Trump et les élus
républicains de
laxisme budgétaire

PAGE 5

Royaume-Uni
A Blackpool,
la tentation
du vote Reform UK
face à la misère

PAGE 18

Jeux vidéo
Nintendo joue gros avec sa nouvelle console Switch 2

PAGE 15

VU PAR ELENA (COLOMBIE)

CARTOONING FOR PEACE



Société
Interrogations sur une intervention policière musclée dans un lycée

En juin 2024, une cinquantaine de jeunes entrés de force dans le lycée Hélène-Boucher, à Paris, pour protester contre la guerre à Gaza, ont subi des violences lors de leur interpellation, selon des vidéos récupérées par « Le Monde »

PAGE 14

Disparition
Touche-à-tout du XX^e siècle, l'écrivain et journaliste Philippe Labro est mort

PAGE 24

Nouvelle-Calédonie L'exécutif louvoie sur le futur statut de l'île

UN PEU PLUS d'un an après l'insurrection violente qui a secoué la Nouvelle-Calédonie, les négociations entre indépendantistes et loyalistes sur le futur statut du territoire achoppent toujours sur la question d'un nouveau référendum d'autodétermination. La situation semble d'autant plus bloquée que la ligne défendue par l'exécutif apparaît louvoyante. Alors que le ministre des Outre-mer, Manuel Valls, défend un projet d'Etat confédéré, soit un statut de « souveraineté de la Nouvelle-

Calédonie avec la France », Emmanuel Macron affiche davantage de proximité avec les positions des Loyalistes, défendues notamment par son ancienne secrétaire d'Etat chargée de la citoyenneté Sonia Backès. Les négociations pourraient prendre un tour plus politique, après que le parti Les Républicains, opposé à toute forme d'indépendance de l'île, a menacé de quitter le gouvernement en cas d'accord qui « fragiliserait la Nouvelle-Calédonie française ».

PAGE 11

Budget
Bercy prépare à de nouvelles hausses d'impôts

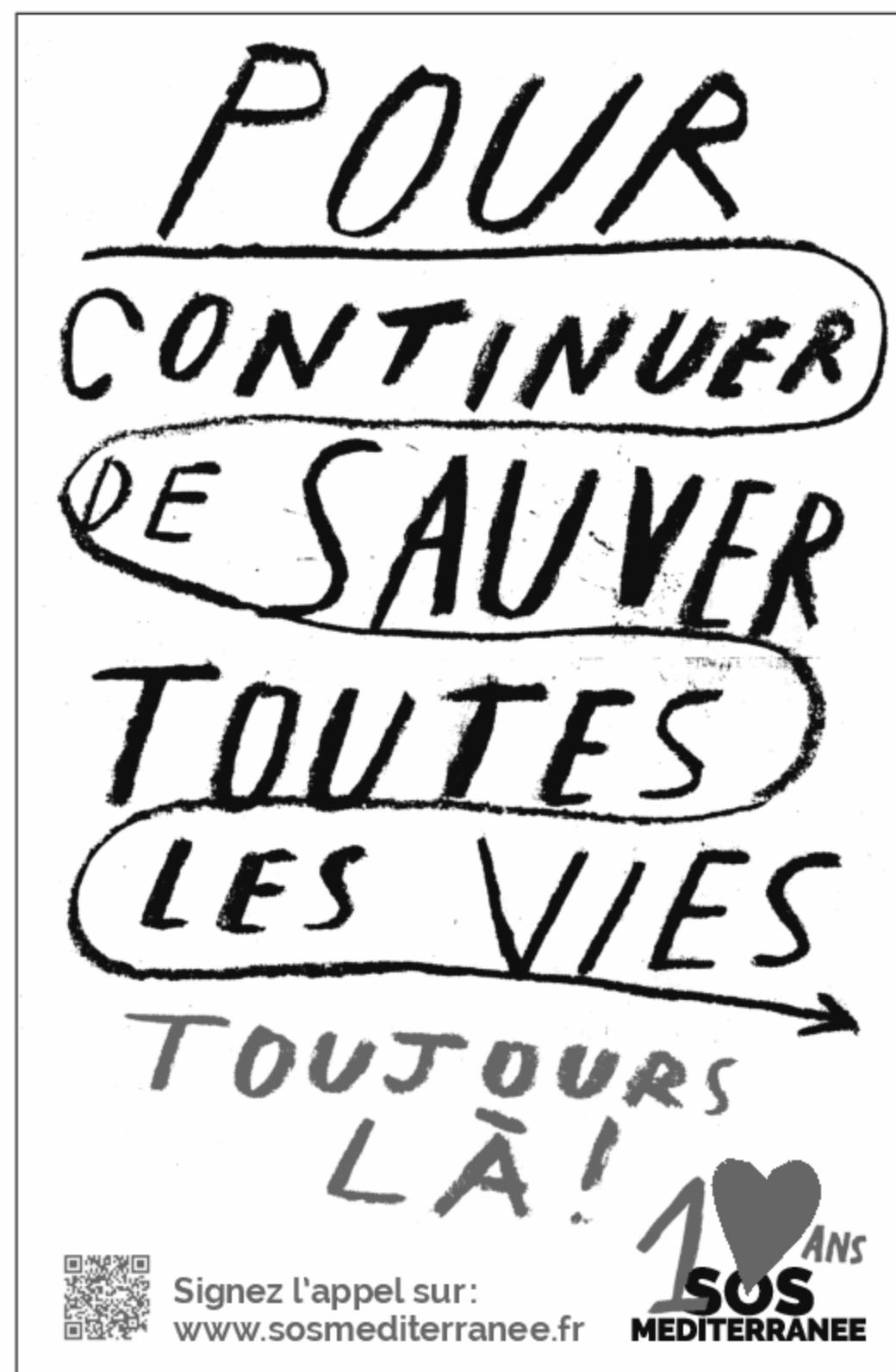
Le gouvernement reconnaît que les coupes prévues dans les dépenses publiques ne suffiront pas pour trouver les 40 milliards d'euros nécessaires au bouclage du budget 2026

PAGE 13

Tribune
Ehoud Olmert : « Israël commet bien des crimes de guerre à Gaza »

PAGE 25

M
ÉDITORIAL
À GAZA, UNE AIDE INSTRUMENTALISÉE
P. 28 ET LIRE
NOS INFORMATIONS P. 6



Signez l'appel sur :
www.sosmediterranee.fr

10 ANS
SOS
MÉDITERRANÉE

A Blackpool, la tentation du vote Reform UK

Le parti d'extrême droite gagne du terrain dans la cité balnéaire devenue l'une des plus pauvres d'Angleterre

REPORTAGE

BLACKPOOL (ROYAUME-UNI) - envoyée spéciale

Ce vendredi de la fin de mai sent déjà les vacances d'été : le train du matin, venu de Manchester, a déversé sa cargaison d'adolescents surexcités à la vue des énormes montagnes russes en bordure de plage, qui les accueille à la sortie de la gare de Blackpool Pleasure Beach. A quelques minutes en voiture, à la périphérie de cette grande cité balnéaire du Lancashire, au nord-ouest de l'Angleterre, dans les locaux de Disability First, on est loin de songer à se divertir. Cette organisation caritative venant en aide aux personnes handicapées fait face à une demande considérable : 24,7 % des habitants de Blackpool, qui en compte 140 000, vivent avec un handicap et plus de 19 000 – un record national – touchent le Personal Independence Payment (PIP), principale composante de l'aide publique aux personnes handicapées au Royaume-Uni.

Depuis qu'en mars le gouvernement travailliste de Keir Starmer a annoncé un durcissement drastique des conditions d'attribution du PIP, dont 3,6 millions de personnes bénéficient en Angleterre et au Pays de Galles, le téléphone sonne encore plus que d'habitude. « Il faudra atteindre un certain nombre de points [sur certains gestes ou capacités] pour être encore éligible. Si vous pouvez lever seul votre tasse de thé, vous perdrez votre allocation, même si vous êtes en chaise roulante. Seules les personnes profondément handicapées seront susceptibles de l'obtenir », déplore Lindsay Barlow, la responsable de Disability First. Le gouvernement veut effectuer 5 milliards de livres sterling (5,94 milliards d'euros) d'économies, d'ici à 2030, avec cette réforme.

Un système « presque punitif »
Un vote à la Chambre des communes doit intervenir en juin pour la valider. Sauf si M. Starmer y renonce en raison du grand nombre de députés, dans ses rangs, qui refusent de l'endosser et trouvent que Downing Street est allé trop loin dans le rapprochement avec le centre, voire avec la droite, pour tenter de contrer l'avancée du parti d'extrême droite Reform UK, en tête dans les sondages.

Mme Barlow ne comprend pas comment un gouvernement de gauche peut défendre une réforme affectant les plus vulnérables : même les conservateurs, au pouvoir entre 2010 et 2024, n'avaient pas osé. « La fraude est quasi nulle concernant les PIP. Pour encourager les personnes handicapées à travailler, il faudrait que les employeurs acceptent d'embaucher des gens souvent en arrêt maladie ou en absence prolongée, c'est irréaliste », ajoute-t-elle.



Une attraction à Blackpool, au Royaume-Uni, le 30 mai.
BEN JAMIN STATHAM POUR « LE MONDE »

Beaucoup de personnes ont voté pour ce gouvernement, car elles espéraient une réforme des aides, alors que le système est devenu très compliqué, presque punitif, conclut cette professionnelle du handicap. Pour accéder au PIP, il faut remplir un formulaire d'une quarantaine de pages, difficile à compléter sans assistance. C'est compter sans les évaluations des handicaps effectuées non plus par des médecins, mais par des prestataires privés pas toujours qualifiés – d'où un taux élevé de refus. Les montants du PIP, quand les personnes finissent par les ob-

tenir, restent modestes : ils oscillent entre 74 et 110 livres sterling par semaine (de 88 à 131 euros).

Cette réforme s'ajoute à la décision, déjà très impopulaire, du gouvernement Starmer, dès son arrivée au pouvoir en juillet 2024, de supprimer une allocation pour aider les retraités à payer leur chauffage : 11 millions d'entre eux l'ont perdue à l'hiver 2024-2025. C'est en grande partie cette mesure, jugée cruelle, qui explique les catastrophiques résultats du Labour aux élections locales du 1^{er} mai – le parti d'extrême droite Reform UK a rassemblé 39 % des postes

de conseillers mis en jeu, contre 6 % pour le Labour.

Il suffit de se rendre dans le centre de Blackpool pour comprendre à quel point les coupes dans les aides aggraveront les problèmes de la ville, où 24,9 % des enfants de moins de 16 ans vivent dans des foyers à faibles revenus et dont l'espérance de vie d'un homme est de 73,1 ans, soit dix ans de moins que dans le Hampshire, au sud du pays. À la fin du XIX^e siècle, Blackpool était une des premières destinations touristiques au monde, réputée pour ses salles de bal, sa plage interminable. A la

faveur du chemin de fer, les ouvriers des manufactures de Manchester venaient y admirer ses trois jetées chargées d'attractions et son énorme Blackpool Tower, une cousine de la tour Eiffel de 150 mètres de hauteur.

La tour est toujours là, les casinos font encore le plein les week-ends, mais, dès que l'on s'éloigne du bord de mer, les façades sont délabrées, les fast-foods se succèdent et nombre de passants sont en fauteuil roulant ou en véhicule pour les personnes à mobilité réduite. « Avec l'arrivée, dans les années 1970, des vols à prix cassés

« Cela me dégoûte, ce gouvernement était censé être celui du parti du peuple »

DAVID DRURY
ex-syndicaliste habitant Blackpool

pour l'Europe, Blackpool a commencé à décliner », explique Stephen Cheatley, un photographe natif de la ville, réalisant de populaires vidéos sur Blackpool sur YouTube. Les bed and breakfast et les hôtels ont été reconvertis en studios pas chers, attirant des foyers modestes avec souvent des problèmes de drogue ou d'alcool.

« **Donner une chance** à Farage

Un peu à l'écart de la plage, le centre social At the Grange voit défiler un quotidien similaire, fait de pauvreté mêlée de profonde désillusion. « Nous mettons à disposition des machines à laver pour ceux qui n'en ont pas, des salles chauffées pour ceux qui ne peuvent pas se payer le chauffage et des paniers-repas à prix réduit. Il y a tant de gens qui ne peuvent pas subvenir à leurs besoins », énumère Anastasia Walsh, la responsable des lieux. Au fond d'un jardin pédagogique, une superbe serre, avec figuiers et plants de tomate : les habitants peuvent aider au jardinage, prendre des cours de cuisine gratuits.

Ici plus qu'ailleurs dans le pays, les associations caritatives et leurs cohortes de volontaires ont remplacé l'Etat, qui n'a cessé de se retirer – sous les tories comme maintenant avec les travaillistes. Anastasia Walsh raconte l'effet de la pauvreté sur des générations successives : « Elle affecte la santé mentale et physique. Les parents ont pris l'habitude d'acheter des repas à emporter, les enfants font pareil, ils ne cuisinent plus. On essaie de leur expliquer à quel point c'est mauvais pour leur santé », explique cette native de Blackpool.

David Drury fait partie des désillusionnés. A 64 ans, ce technicien dans une école en semi-retraite, qui fréquente le centre social en voisin, pour y faire ses lessives et donner des cours de guitare, fut un membre actif d'Unison, un des principaux syndicats du pays. « On n'arrive plus à distinguer le Labour des tories. Cela me dégoûte, ce gouvernement était censé être celui du parti du peuple », regrette l'ex-syndicaliste, qui se dit prêt à « donner une chance » à Nigel Farage, le chef de file de Reform UK.

La tentation Farage est palpable aussi dans le centre-ville. Le pub The Talbot assure être le premier pub Reform UK du pays depuis qu'il a repeint sa façade en turquoise – les couleurs du parti – à la mi-mai. Slogans pro-Farage, chicken curry à 3,50 livres sterling (4 euros) : « On a fait ça pour promouvoir le pub et les politiques de Reform UK. On n'a plus confiance dans le Labour et les conservateurs », affirme son patron, Pete Flynn, au quotidien Daily Mail.

En terrasse, des clients sirotent des bières. « Pas besoin d'avoir la carte du parti pour prendre un pot ! », rigolent-ils. « Il n'y a plus que Reform UK qui peut faire quelque chose pour ce pays », assène l'un d'eux. « Le Labour veut prendre les aides des plus vulnérables. Quelle horreur ! Les familles déjà pauvres vont devoir s'occuper encore plus de leurs proches », peste une dame. « Si la réforme du PIP passe, je me retrouverai sans domicile fixe, car je suis à un point de le perdre », ajoute un troisième client, qui sort fièrement de son portefeuille sa carte de membre de Reform UK. ■

Nigel Farage, nouveau héritier des classes populaires

APRÈS AVOIR FAIT SON MARCHÉ à droite, Nigel Farage cible ouvertement les classes populaires. Mardi 27 mai, le chef de file du parti d'extrême droite Reform UK a présenté des propositions dont le gouvernement Labour aurait pu s'emparer lui-même, si Keir Starmer n'avait pas jusqu'à présent déroulé une politique presque conservatrice. M. Farage, dont la formation fait la course en tête dans les sondages (à 28 % d'intentions de vote, selon une étude Yougov du 2 juin, devant le Labour, à 22 %, et les conservateurs, à 18 %), promet de faire sauter le plafond des allocations familiales, fixé à deux enfants (les familles ne touchent pas davantage d'aides à partir de trois enfants). Ce plafond a été introduit par le gouvernement de coalition conservateur-libéral démocrate en 2013 et les associations de protection de l'en-

fance réclament sa suppression, assurant qu'elle est le moyen le plus rapide de faire sortir des centaines de milliers de foyers britanniques de la pauvreté.

Brouiller les pistes

Depuis la splendide bibliothèque d'un club londonien pour gentlemen, à deux pas de Downing Street, Nigel Farage a assuré vouloir faire en sorte « qu'il soit un peu plus facile d'avoir des enfants » au Royaume-Uni. « Ce pays a perdu de vue à quel point les familles étaient importantes », a ajouté avec des accents natalistes ce vétérinaire de la politique britannique (un ex-député européen ayant été le premier à faire campagne pour le Brexit). Attention, cependant : les allocations familiales plus généreuses « ne visent pas les gens qui arrivent dans notre pays et veulent avoir plein d'enfants », a précisé

M. Farage, qui fait campagne contre l'immigration.

Il a cependant ajouté, pour mieux brouiller les pistes entre droite et gauche, que « Reform UK est le vrai parti des travailleurs et des syndicalistes ». Nigel Farage a beau avoir fréquenté une école privée du centre de Londres et commencé sa carrière à la City, il n'en dénonce pas moins un premier ministre « qui vit au nord de Londres », un quartier considéré comme privilégié, et qui « n'a aucune connexion avec les classes laborieuses », alors que le père de M. Starmer était ouvrier qualifié et sa mère infirmière.

Celui qui jusqu'aujourd'hui était plutôt connu pour son libéralisme économique fustige la « désindustrialisation » du pays et a réclamé la nationalisation des aciéries British Steel, en difficulté. C'est l'électorat populaire du centre et du nord de l'Angle-

terre, traditionnellement acquis au Labour, qu'il convoite aujourd'hui le plus. Ces électeurs sont très déçus des mesures du gouvernement Starmer, arrivé au pouvoir en juillet 2024, notamment la suppression d'une allocation pour aider les retraités à payer leur facture d'énergie.

Nigel Farage a promis de rétablir cette allocation. Il tente aussi d'aviver le ressentiment des Britanniques à l'égard de l'objectif de neutralité carbone du pays (qu'il qualifie de « net zero mania ») et de la transition énergétique. Se débarrasser de cet objectif de neutralité (inscrit dans la loi britannique) permettrait de dégager des dizaines de milliards de livres sterling et de financer ses mesures sociales, affirme M. Farage, qui se voit déjà à Downing Street après les prochaines élections parlementaires. ■

C. DU. (LONDRES, CORRESPONDANTE)

CÉCILE DUCOURTIEUX

L'attaque du pont de Crimée, un message à Poutine

Les Ukrainiens ont fait exploser une partie de l'édifice afin d'inciter le président russe à négocier

KIEV - correspondant

Deux jours après avoir lancé une des attaques les plus audacieuses depuis le début de l'invasion russe contre plusieurs bases aériennes en Russie, l'Ukraine a annoncé, mardi 3 juin, avoir frappé le pont de Kertch, reliant la Fédération de Russie à la Crimée annexée par le Kremlin en 2014. L'opération déclenchée à l'aube aura nécessité des mois de préparation, afin de placer des explosifs sous la structure, selon Kiev. Une courte vidéo, publiée par le service de sécurité ukrainien, le SBU, montre les conséquences d'une forte explosion sous-marine provoquant une importante secousse au niveau des piliers. «Mille cent kilos d'explosifs équivalents TNT y ont contribué», affirme le communiqué du SBU. Le pont est en état d'urgence.»

Difficile, pour le moment, d'évaluer l'ampleur des dégâts et les conséquences de l'explosion sur l'ouvrage d'art. Le trafic a été interrompu plusieurs heures mardi, avant de reprendre en fin d'après-midi, selon une chaîne Telegram russe suivant heure par heure la circulation sur le pont. C'est la troisième fois depuis le début de l'invasion du pays que l'Ukraine s'attaque à cet édifice symbole de l'annexion de la Crimée par la Russie, inauguré en 2018 par le président russe, Vladimir Poutine.

«Pas d'autre option»

Après l'opération, dimanche, qui a cloué au sol une partie de l'aviation russe, l'attaque du pont de Crimée vise à rappeler aux alliés occidentaux que Kiev dispose toujours de ressources pour mener des actions affaiblissant la Russie. «L'Ukraine parvient à surprendre ses partenaires pour leur montrer que nous sommes créatifs en opérations militaires et que nous pouvons toujours peser sur le cours de la guerre», affirme au téléphone le député Oleksandr Merejko, chef de la commission parlementaire pour les affaires étrangères. «Nous ne perdons pas la guerre, insiste le parlementaire. C'est aussi un message envoyé à Poutine pour qu'il négocie plus sérieusement, car il se trouve dans



Volodymyr Zelensky et le chef des services de sécurité ukrainien, Vasyl Malyuk, à Kiev, le 1^{er} juin. SERVICE DE PRESSE PRÉSIDENTIEL UKRAINIEN/AFP

une situation beaucoup plus vulnérable qu'il ne le pense.»

Lancées en février, dans les semaines ayant suivi l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, les négociations pour une fin de l'invasion russe n'ont pour le moment pas permis d'obtenir de résultats concrets sur le champ de bataille. Les deux sessions de pourparlers directs que Kiev et Moscou sont convenus d'organiser à Istanbul, sous la menace de retrait du processus de la part de Donald Trump, ont permis un échange de prisonniers, mais ont surtout révélé les positions diamétralement opposées des deux pays. Les Ukrainiens demandent un cessez-le-feu complet de trente jours comme première étape dans les négociations. Mais le Kremlin refuse, confiant dans ses capacités à obtenir une capitulation ukrainienne.

A Kiev, l'espoir des premières semaines que la diplomatie permet-

trait d'obtenir une fin des combats a fait long feu. «Les diplomates n'ont évidemment aucune chance de gagner pendant les combats actifs. Seuls les succès sur les fronts de guerre donnent une chance à la diplomatie», note ainsi l'ancien ambassadeur ukrainien aux Etats-Unis Valeriy Chaly, inquiet des risques d'une escalade «maximale» dans les semaines et les mois à venir: «C'est la seule façon de sortir d'une guerre à grande échelle. Malheureusement, il n'y a pas d'autre option pour l'instant.»

Les bombardements réguliers sur les villes ukrainiennes ont pris une nouvelle ampleur. Les attaques extrêmement sophistiquées sur des zones parfois densément peuplées se composent désormais de dizaines de missiles et de centaines de drones. Le mois d'avril a été le plus meurtrier pour les civils depuis septembre 2024, selon un rapport des Nations unies, avec au

moins 209 civils tués et 1 146 blessés. Les forces armées ukrainiennes lancent également régulièrement de vagues de drones sur les infrastructures stratégiques et militaires russes pour un bilan humain bien moindre.

Dans le même temps, la Russie poursuit son grignotage le long de la ligne de front et semble avoir intensifié ses assauts. Au-delà de l'est de l'Ukraine et de la région du Donbass, les forces armées ont ouvert un nouveau front dans le Nord-Est, dans la région de Soumy, où elles se sont emparées de morceaux de territoire ces derniers jours. Le groupe d'analystes militaires DeepState, proche de l'armée ukrainienne, évalue les gains territoriaux russes pour le mois de mai à environ 450 kilomètres carrés, soit le double du mois précédent.

Le Kremlin semble vouloir profiter de son avantage face à une

armée ukrainienne souffrant notamment d'un manque de rotation et de renouvellement des effectifs. «La Russie est maintenant prête à augmenter le rythme et l'ampleur de ses attaques», révélait une étude du groupe de réflexion militaire Royal United Services Institute publiée le 20 mai. «La Russie ne peut pas maintenir ses opérations indéfiniment, relevait encore l'analyse, mais pour l'instant, Moscou pense que ses moyens de pression sur l'Ukraine se renforceront encore au fil du temps.»

Intensification des hostilités

La conclusion du centre de réflexion est partagée par le député ukrainien Ihor Tcherniev, vice-président de la commission de la défense, du renseignement et de la sécurité nationale: «Nous ne voyons aucun signe de la part de la Russie indiquant qu'elle serait prête



à un cessez-le-feu ou à la paix, affirme-t-il. Leur objectif reste le contrôle de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, que ce soit par la force ou par des moyens politiques.»

Cette intensification des hostilités se déroule alors qu'une délégation ukrainienne, composée notamment du chef de cabinet présidentiel Andriy Yermak, est arrivée à Washington mardi. L'objectif est de discuter du soutien américain, alors que les livraisons du dernier paquet militaire approuvé par le président Joe Biden avant son départ devraient s'achever au cours de l'été. Les représentants de Kiev devraient également discuter d'un nouveau projet de loi de sanctions contre la Russie – «la manière la plus efficace pour arrêter le Kremlin», selon Ihor Tcherniev. Ce projet, s'il était approuvé, imposerait des droits de douane de 500 % aux pays qui continueraient d'acheter du pétrole, du gaz, de l'uranium et d'autres produits à la Russie.

Reste que de nouvelles sanctions américaines contrediraient les ambitions de Donald Trump d'établir de nouvelles relations économiques avec la Russie. Et si le député Ihor Tcherniev ne doute pas du soutien bipartisan des sénateurs américains, il reconnaît aussi que tout dépendra de la Maison Blanche pour faire passer le projet de loi. «Ils attendent un signal de Washington pour leur confirmer qu'ils peuvent avancer sur les sanctions, dit-il à propos des élus américains. Et sans ce signal, je doute que nous puissions compter sur eux.» ■

THOMAS D'ISTRIA

A Istanbul, des exigences russes inacceptables pour l'Ukraine

Le «mémorandum» proposé par Moscou lors des pourparlers de lundi a mis en lumière une surenchère de conditions irréalistes pour Kiev

Arc-boutée sur son refus d'une trêve de trente jours en Ukraine, la Russie ne cache pas son manque d'appréciation pour la paix. «Il serait erroné d'attendre des décisions et des avancées immédiates», a déclaré, mardi 3 juin, Dmitri Peskov, le porte-parole de la présidence russe, dans une allusion aux consultations russo-ukrainiennes qui se sont tenues la veille à Istanbul sous l'égide de la Turquie, sans grand résultat.

Une fois de plus, la rencontre d'Istanbul a révélé le fossé qui sépare les positions de Kiev de celles de Moscou. A travers son intransigeance dans les pourparlers de paix avec l'Ukraine, le président russe, Vladimir Poutine, envoie un message clair: il n'acceptera un règlement qu'à ses conditions et poursuivra sa guerre tant qu'elles ne sont pas satisfaites. A Istanbul, autant la délégation ukrainienne s'est montrée résolue à jouer selon les règles, autant la délégation russe s'est distinguée par ses exigences maximalistes. Conduits par Rustem Umerov, le ministre de la défense, les Ukrainiens avaient, avant la rencontre, consulté leurs partenaires américains

et européens. Menés par Vladimir Medinski, l'un des conseillers les moins influents de Poutine, les Russes ont insisté pour que les consultations ne débordent pas du format bilatéral.

Bien avant la rencontre, Kiev avait, comme prévu, envoyé ses propositions de cessez-le-feu et de paix au Kremlin et à ses alliés occidentaux. A l'inverse, Moscou a présenté les siennes au dernier moment. Lundi 2 juin, après plusieurs semaines d'attente, le «mémorandum» russe a enfin été transmis à la partie ukrainienne.

Publié le soir même par les agences de presse à Moscou, le document énonce les conditions fixées par Vladimir Poutine pour un accord de cessez-le-feu ainsi que les lignes directrices tracées par la Russie en vue de la signature d'un traité de paix global qui mettrait fin à la guerre, entrée dans sa quatrième année. Sans surprise, le texte équivaut à une demande de capitulation de l'Ukraine, invitée à devenir la vassale obligée de la Russie. Aux revendications habituelles du Kremlin, soit la «reconnaissance juridique internationale» de la souveraineté russe sur cinq régions occupées (Crimée,

Moscou exige désormais que l'Ukraine mette fin à la mobilisation et abolisse la loi martiale

Donetsk, Lougansk, Kherson et Zaporizhia), que l'armée russe ne contrôle pas entièrement, l'interdiction faite à Kiev de rejoindre l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord ou toute autre alliance, l'exigence d'une limitation de la taille de son armée, qui serait réduite à quelques dizaines de milliers d'hommes, des requêtes supplémentaires ont été ajoutées.

Moscou exige désormais que Kiev ne reçoive plus ni aide militaire étrangère ni renseignement, qu'elle mette fin à la mobilisation et qu'elle abolisse la loi martiale. Toutes les sanctions doivent être levées, le gazoduc qui traverse l'Ukraine vers la Slovaquie et la Hongrie doit être remis en service. En outre, le russe devra être re-

connu comme langue officielle à parité avec l'ukrainien et le Patriarcat de Moscou devra être rétabli. Cerise sur le gâteau, Kiev est invité à renoncer à toute demande d'indemnisation et de réparations. L'autre mise en demeure du Kremlin, incompatible avec l'idée d'un Etat ukrainien souverain, porte sur la tenue d'élections présidentielles et parlementaires, que Moscou exige cent jours après la levée de la loi martiale.

Choix factice

«Il ne s'agit pas d'un ultimatum», a déclaré M. Medinski à Istanbul à propos du mémorandum russe. Grand seigneur, Poutine propose à son adversaire deux options pour un cessez-le-feu. Première option, Kiev se retire complètement des régions de Donetsk, de Lougansk, de Zaporizhia et de Kherson, que la Russie occupe, mais seulement partiellement. C'est à cette condition qu'une trêve de trente jours pourrait entrer en vigueur, à condition toutefois que les forces armées ukrainiennes reculent à une distance convenue de la frontière russe.

La deuxième option, appelée «proposition générale», ne dé-

mande pas explicitement la reddition immédiate des quatre régions partiellement occupées, mais elle est liée à l'acceptation des exigences supplémentaires évoquées précédemment. Selon Tatiana Stanovaya, du Centre Eurasie de la Fondation Carnegie, ce choix factice entre deux options est un piège. Conscient qu'un retrait ukrainien des quatre régions est inacceptable aux yeux de Kiev, Moscou «cherche à pousser l'Ukraine vers le deuxième choix», affirmait la chercheuse sur son compte X lundi. Selon cette seconde option, «la Russie semble ouverte à l'idée de laisser à l'Ukraine des parties des régions annexées qu'elle ne contrôle pas». Une fois que l'Ukraine aura fait son choix entre les deux options, elle aura trente jours pour mettre en œuvre les exigences russes, soit la période pendant laquelle la Russie consent à un cessez-le-feu.

Autant de propositions inacceptables pour le gouvernement ukrainien, qui réclame le retrait pur et simple des troupes russes de son territoire ainsi que des garanties de sécurité concrètes de la part des Occidentaux. «Aucune restriction ne peut être imposée au

nombre, au déploiement ou à d'autres paramètres des forces armées de l'Ukraine, ainsi qu'au déploiement de troupes d'Etats étrangers amis sur le territoire de l'Ukraine», souligne le mémorandum ukrainien. Un chiffon rouge pour Vladimir Poutine, hostile à toute présence militaire occidentale sur son flanc ouest. En tant qu'Etat souverain, l'Ukraine a le choix de ses alliances. «Elle peut choisir de faire partie de la communauté euroatlantique et d'évoluer vers l'adhésion à l'UE. L'adhésion à l'OTAN dépend du consensus au sein de l'Alliance», rappelle le texte.

Enfin, revenant sur une question humanitaire douloureuse et complètement ignorée par le Kremlin, Kiev a réclamé une fois de plus le retour des 19 546 enfants ukrainiens déportés par la Russie et donnés à l'adoption à des familles russes. A Istanbul, lorsque les Ukrainiens ont remis à la partie adverse la liste de plusieurs centaines d'enfants déportés dont ils réclament la restitution, Vladimir Medinski leur a répondu: «Inutile de faire un show à l'usage de vieilles femmes européennes sans enfants.» ■

MARIE JÉGO

Aux Pays-Bas, Wilders précipite la chute de la coalition au pouvoir

Le dirigeant d'extrême droite a prétexté un désaccord sur l'immigration pour rompre avec le gouvernement

LA HAYE - envoyé spécial

Le dirigeant d'extrême droite Geert Wilders a claqué la porte, mardi 3 juin, de la coalition qui était au pouvoir aux Pays-Bas depuis 336 jours seulement. Le premier ministre, Dick Schoof, un haut fonctionnaire sans étiquette, a annoncé dans l'après-midi qu'il allait présenter la démission de son équipe au roi Willem-Alexander. Le gouvernement gérera les affaires courantes jusqu'à la mise en place d'une nouvelle équipe, probablement après des élections législatives qui auraient lieu à l'automne.

Le Parti pour la liberté (PVV) de M. Wilders, qui formait une coalition avec le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD, libéral), le Nouveau Contrat social (NSC, centriste) et le Mouvement agriculteur-citoyen (BBB) a précipité la chute du gouvernement après avoir constaté que ses trois partenaires refusaient d'avancer son nouveau projet concernant l'asile et la migration. Celui-ci comportait une série de mesures radicales, dont une mobilisation de l'armée pour surveiller les frontières et décreté leur fermeture complète pour les demandeurs d'asile, un gel du regroupement familial, le renvoi des exilés syriens vers leur pays, l'arrêt de la construction de centres d'accueil ou l'expulsion rapide des délinquants d'origine étrangère, même nés dans le pays et disposant d'une double nationalité, etc.

Ces mesures devaient, pour le leader populiste, compléter la panoplie du gouvernement pour «la politique migratoire la plus stricte jamais vue» qu'il comptait appliquer. C'est une proche de M. Wilders, Marjolein Faber, ministre de l'asile et de la migration, qui était censée traduire ce programme en actes. Sans expérience, elle a échoué à imposer la «loi d'urgence» que réclamait son parti et s'est heurtée aux réticences de ses partenaires libéraux et centristes, qui invoquaient le respect de l'Etat et des traités internationaux. A la fin mai, M. Wilders convoquait une conférence de presse pour annoncer que sa patience était «à bout», menaçant déjà de précipiter la chute de la coalition si ses exigences n'étaient pas satisfaites «dans un délai de quelques semaines au maximum».

Inutile et irresponsable

Un simple prétexte, alors que son parti, vainqueur des élections de novembre 2023, semblait reculer dans les sondages? Mardi matin, Dilan Yesilgöz, dirigeante du VVD, affirmait qu'un accord aurait pu être dégagé au sein du gouvernement, à condition que le PVV aménage certaines dispositions de son texte. «J'ai promis aux électeurs la politique la plus stricte. Je n'ai pas obtenu de garanties, donc je ne pouvais faire autrement que retirer mon soutien au gouvernement», lui a répondu, sans la citer, M. Wilders.

De quoi déclencher un propos amer de M. Schoof sur le comportement «inutile et irresponsable» du dirigeant populiste. «Je suis fâché, énervé, stupéfait et triste», lâchait, pour sa part, Sophie Hermans, ministre libérale du climat. «Il est scandaleux de fuir alors qu'il y a la guerre en Europe», commentait Caspar Veldkamp, le ministre centriste des affaires étrangères, rappelant au passage que les Pays-Bas accueilleront à la fin juin un sommet de l'OTAN. Pour Dilan Yesilgöz, «en réalité, tout ceci ne concerne pas la politique d'asile; je vois quelqu'un qui refuse de pren-

«Je vois quelqu'un qui refuse de prendre ses responsabilités et abandonne ses électeurs»

DILAN YESILGÖZ
dirigeante du Parti populaire pour la liberté et la démocratie

dre ses responsabilités et aban-donne ses électeurs».

A La Haye, à l'issue d'une dernière réunion de l'équipe ministérielle convoquée mardi après-midi, les partenaires de M. Wilders l'accusaient en fait d'avoir saisi le prétexte de la migration, l'un des thèmes fétiches de son électorat, pour masquer les ratages de M^{me} Faber, tout en désignant ses alliés comme les responsables de ceux-ci. Le tout avec l'objectif de s'offrir un nouveau succès électoral (il a obtenu 37 sièges de députés sur 150 en 2023) et, comme il l'a confié lui-même, d'être le prochain premier ministre du pays. Lors des longues négociations qui avaient suivi les législatives de 2023, il avait dû accepter le refus de ses partenaires de le voir accéder à cette fonction. Une formule inédite avait alors été définie : les dirigeants des quatre partis siégeaient au Parlement pour définir une ligne politique que leurs ministres devaient ensuite appliquer.

Un Parlement très éclaté

Les sondages réalisés au cours des dernières semaines ont indiqué que, même s'il connaît effectivement une légère baisse et est désormais au coude-à-coude avec le parti libéral et la gauche socialiste et écologique, le PVV reste très populaire. Selon une enquête express réalisée mardi par la chaîne de télévision publique NPO 1, 79 % de ses électeurs continuerait d'ailleurs à lui faire confiance. Que feront les 21 % restants? Ce sera l'une des questions déterminantes du prochain scrutin.

Mardi, l'hypothèse de renoncer à celui-ci et de voir un gouvernement minoritaire se maintenir au pouvoir n'était défendue que par les centristes du NSC et le parti paysan BBB, tous deux en chute libre dans les enquêtes d'opinion.

Le premier, qui avait créé la surprise en remportant 20 sièges en 2023, n'en garderait que trois, ou peut-être un seul. Le BBB ne décrocherait, lui, au mieux, que quatre sièges (contre sept actuellement). La quatrième formation au pouvoir, le parti libéral de M^{me} Yesilgöz, réclame la tenue rapide d'un scrutin. C'est également une exigence de l'opposition de gauche et de l'alliance «rouge-verte» conduite par l'ancien commissaire européen Frans Timmermans, qui espère briser la domination de M. Wilders sur la scène politique mais devra, s'il remporte le scrutin, composer avec un ou plusieurs partis du centre et de la droite pour trouver une majorité au sein d'un Parlement très éclaté.

M. Wilders désigne déjà le social-démocrate Timmermans comme son principal adversaire mais son projet de diriger le prochain gouvernement se heurte à une réalité nouvelle : après l'échec rapide de «Rutte 1», un gouvernement minoritaire que le PVV a soutenu de l'extérieur d'octobre 2010 à avril 2012, il vient de démontrer qu'il est, même pour des partis de droite, un allié très encombrant et très peu fiable. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

En Pologne, le camp démocrate sonné après l'élection de Nawrocki

Fragilisé par la victoire du candidat nationaliste à la présidentielle, le premier ministre Tusk demandera la confiance des députés, le 11 juin

VARSOVIE - correspondance

Pour les libéraux polonais, c'est le scénario noir. La courte victoire du candidat nationaliste, Karol Nawrocki, contre le libéral Rafał Trzaskowski (respectivement 50,9 % et 49,1 % des voix), dimanche 1^{er} juin, laisse présager une cohabitation explosive entre le gouvernement de Donald Tusk et le nouveau locataire du palais présidentiel, qui prendra ses fonctions le 6 août. Pour la coalition centriste, qui avait réussi, contre toute attente, à vaincre le parti populaire Droit et justice (PiS) en 2023, l'espérance de mettre en œuvre un programme de réformes progressistes et de restaurer l'Etat de droit vole en éclat. Le mythe de la «contre-révolution libérale», dont cette présidentielle devait être le second acte, après les législatives d'octobre 2023, a vécu.

Après l'annonce des résultats définitifs, une moitié de la Pologne, sous le choc, se demande pourquoi l'autre moitié a préféré élire un historien sans expérience politique, amateur de bagarres entre supporters, au passé teinté d'affaires sombres et de contacts avec la pègre, plutôt que le maire de Varsovie, expérimenté sur la scène internationale. Chacun y va de sa théorie, et plusieurs raisons expliquent cette défaite.

Il y a tout d'abord les fautes à répétition de son équipe et une stratégie erronée : en faisant campagne à droite, Rafał Trzaskowski, pourtant connu pour ses opinions progressistes, a été forcé à un grand écart idéologique qui l'a fait paraître plus conservateur qu'il ne l'est vraiment. Ce côté artificiel lui a beaucoup coûté. Près d'un million des électeurs de la «coalition du 15 octobre [2023]» ne se sont

pas rendu aux urnes. Trop centrée sur la critique de Karol Nawrocki, la campagne du maire de Varsovie a aussi été marquée par un manque de propositions concrètes, notamment vis-à-vis de la jeunesse.

Ensuite, la volonté des catégories populaires de donner une leçon aux «élites libérales» a été sous-estimée. Comme cela a été le cas pour Donald Trump aux Etats-Unis, le profil sulfureux du candidat nationaliste et les affaires qui le poursuivent n'ont eu aucun effet négatif sur sa campagne. Leur martèlement a même été contreproductif, car perçu comme une tentative de l'élite d'éliminer un candidat gênant. Certains échanges télévisés, pendant lesquels Rafał Trzaskowski semblait prendre de haut son rival, ont aussi été perçus comme du mépris de classe.

Mais la première des causes est à chercher dans l'impopularité croissante du gouvernement, dont le maire de Varsovie, perçu comme «l'homme de Tusk» a pâti. Comme le souligne le politologue et historien Antoni Dudek, cette débâcle est avant tout «une défaite personnelle de Donald Tusk». «Le PiS a réussi sa stratégie de faire de cette élection un référendum pour ou contre Donald Tusk. Ce dernier, en arrivant au pouvoir [en 2023], a misé sur une confrontation brutale avec le pré-

sent Andrzej Duda, au lieu d'essayer de faire passer des lois consensuelles en faveur des citoyens. Résultat : il est arrivé à la présidentielle sans succès notables. Les seuls règlements de comptes contre les excès du PiS, aux résultats plus que mitigés, n'ont pas suffi.»

tomber le gouvernement et provoquer des élections anticipées.» Le PiS et l'extrême droite du parti Konfederacja, dont le candidat Sławomir Mentzen a obtenu 14,8 % des voix au premier tour de la présidentielle, le 18 mai, sont en embuscade.

La stratégie du parti de Jarosław Kaczyński (PiS) sera, dans les six mois, d'amener la majorité à échouer sur le vote du budget. C'est le seul cas prévu par la Constitution dans lequel le président peut dissoudre la Diète de sa propre initiative. Il faudrait pour cela que le PiS débauche 13 députés du Parti paysan polonais (PSL, conservateur), membre de la coalition de Donald Tusk.

L'élection de Karol Nawrocki signifie, pour les cinq prochaines années, l'impossibilité de promulguer toute loi à caractère progressiste, que ce soit en faveur de la libéralisation de l'avortement, des droits des femmes et personnes LGBT, ou pour la protection du climat. Elle bloque aussi la possibilité de réforme structurelle du système judiciaire, pour résoudre la crise institutionnelle qui mine les tribunaux du pays depuis les derniers gouvernements PiS.

En revanche, le duo constitué par Donald Tusk et son ministre des affaires étrangères, Radosław Sikorski, gardera la main sur l'essentiel de la politique extérieure de la Pologne, au moins jusqu'aux législatives. Plus symboliquement, M. Nawrocki misera, lui, sur sa relation avec M. Trump, dont il est un fervent admirateur. Le président américain s'est félicité de sa victoire, sur son réseau Truth Social: «Un allié de Trump gagne en Pologne. Toute l'Europe est choquée. Félicitations à la Pologne, vous avez choisi un gagnant.» ■

JAKUB IWANIUK

La volonté des catégories populaires de donner une leçon aux «élites libérales» a été sous-estimée

Friedrich Merz veut préserver la «relation privilégiée» entre Berlin et Washington

Le chancelier allemand, qui doit être reçu jeudi à la Maison Blanche, aimerait convaincre le président américain de ne pas renoncer à l'engagement des Etats-Unis en Europe

BERLIN - correspondante

Les propos ont fait l'effet d'une rupture historique en Europe. «Ma priorité absolue sera de renforcer l'Europe le plus rapidement possible, de manière que nous obtenions peu à peu une véritable indépendance vis-à-vis des Etats-Unis», affirmait Friedrich Merz, chancelier allemand en devenir, au soir des élections législatives du 23 février, s'avouant lui-même surpris de prononcer de telles paroles. Quelques jours plus tôt, il avait pour la première fois évoqué l'idée d'un partage de la dissuasion nucléaire française ou britannique avec l'Allemagne.

Plus de trois mois ont passé, et celui qui a été élu chancelier le 6 mai devait se rendre à Washington, mercredi 4 et jeudi 5 juin, afin d'y rencontrer pour la première fois Donald Trump. Mais le ton est nettement plus conciliant, et la feuille de route très claire : il s'agit de convaincre le président américain de ne pas renoncer à l'engagement des Etats-Unis en Europe, dont le chancelier lie le sort à celui de l'Ukraine.

Friedrich Merz semble s'être préparé à son rendez-vous dans le bureau Oval comme pour une épreuve olympique. Il entend bien

s'écarter d'une scène d'humiliation comme celle infligée au président ukrainien, Volodymyr Zelensky, le 28 février. Mais son objectif est surtout de préserver ce qu'à Berlin on nomme toujours la «relation privilégiée» que l'Allemagne entretient avec les Etats-Unis.

«Changement rhétorique»

«Les propos de Friedrich Merz au soir des élections reflétaient son intention de se préparer au scénario du pire, explique le député Jürgen Hardt, porte-parole du groupe CDU/CSU du Bundestag pour la politique étrangère. Mais les discussions qu'il a eues au téléphone avec le président américain, ces dernières semaines, et les échanges entre le ministre des affaires étrangères allemand, Johann Wadephul, et le secrétaire d'Etat américain, Marco Rubio, montrent que la tonalité, côté américain, est amicale, et qu'il y a de bonnes chances de parvenir à des résultats.»

Outre-Rhin, l'accent est donc de nouveau mis sur la proximité historique entre Berlin et Washington. La presse allemande souligne que le chancelier a droit à des égards particuliers puisqu'il sera logé à Blair House, résidence située en face de la Maison Blanche et réservée aux hôtes de marque.

MM. Trump et Merz s'appelleraient désormais par leurs prénoms et, en rappelant au président américain ses racines allemandes, le chancelier aurait marqué des points. Le fait qu'ils aient tous deux travaillé dans le secteur privé est aussi mis en avant, bien que leurs expériences n'aient rien de semblable.

«Les Etats-Unis tiennent leurs engagements, assurait ainsi M. Wadephul, dans un entretien dans le quotidien Süddeutsche Zeitung, le 31 mai. Nous devrions tous être prudents et ne pas formuler de prophéties autoréalistes. Je conseille de parler de ce qui nous unit.»

S'appuyant à investir massivement dans la défense, Friedrich Merz a donné les gages nécessaires pour apaiser le président américain, dont l'administration n'a pas pourtant ménagé, soutenant ouvertement le parti d'extrême droite Alternative für Deutschland pendant la campagne des législatives. «Etre plus indépendant et montrer que nous investissons davantage dans la défense peut aussi aider à resserrer la coopération avec les Américains au sein de l'OTAN», fait valoir M. Hardt. Mais se passer du parapluie nucléaire américain en faisant appel à la France ou au Royaume-Uni

couterait cher et prendrait beaucoup de temps.»

Interrogé, l'entourage de Friedrich Merz souligne l'engagement européen marqué de ce dernier (en témoignent ses premiers déplacements en France, en Pologne, à Bruxelles, en Ukraine et en Italie) et n'y voit aucune contradiction avec son attachement au lien transatlantique.

«Il y a un changement rhétorique très clair de la part de Merz sur la relation transatlantique, avec des conséquences très visibles, puisqu'il a repris l'objectif de dépasser 5 % du PIB dans la défense [demandé par les Etats-Unis], décrypte Daniela Schwarzer, membre du directoire de la Fondation Bertelsmann et du conseil d'administration de l'Institut Jacques Delors. Mais il y a des tensions au sein de la CDU face à cette nouvelle réalité. Certains estiment qu'affirmer publiquement cette indépendance risque de pousser les Etats-Unis à prendre leurs distances. Et d'autres ne veulent tout simplement pas accepter que cette relation a changé. Quand Merz a tenu ces propos au soir des élections, il s'adressait en réalité aux Allemands, à qui il veut faire comprendre que quelque chose doit changer.» ■

ELSA CONESA

Macron à Rome pour tenter d'apaiser les tensions

Les relations entre la France et l'Italie se sont particulièrement tendues depuis le retour de Trump au pouvoir

ROME - correspondant

La tentative de rabibochage a duré plus de trois heures et pris la forme d'un long tête-à-tête, puis d'un dîner. Bise et sourires à l'appui, Giorgia Meloni a accueilli avec chaleur Emmanuel Macron à Rome, mardi 3 juin, au palais Chigi, le siège de la présidence du conseil italien. Les deux dirigeants ont publié en fin de soirée une brève déclaration commune, afin de mettre en avant de «profondes convergences» et promettre de «coordonner leurs efforts de mobilisation et d'action européenne» sur les grands enjeux internationaux du moment, là où les tensions se sont accumulées depuis le retour de Donald Trump à la Maison blanche.

Compliquées depuis l'origine, les relations entre la présidente du conseil italien, issue d'un parti postfasciste, et le chef de l'Etat français pro-européen se sont encore crispées depuis janvier sur fond de guerre en Ukraine. La presse et l'opposition italiennes ont critiqué l'absence de Giorgia Meloni, lors de la visite d'Emmanuel Macron, à Kiev, le 10 mai, en compagnie du chancelier allemand, Friedrich Merz, et des premiers ministres britannique, Keir Starmer, et polonais, Donald Tusk. La dirigeante italienne ne cache pas les réserves que lui inspire le projet du président français d'enoyer des soldats européens en renfort de Kiev, afin de garantir le respect d'un improbable cessez-le-feu avec Moscou. Une question érudée dans leur texte commun. «La poursuite du soutien sans faille de la France et de l'Italie à l'Ukraine est encore plus nécessaire pour parvenir à un règlement juste et durable», souligne juste cette déclaration. Il est aussi convenu d'organiser un sommet bilatéral, en France, au début de 2026.

La rencontre de mardi pourrait marquer, dans l'esprit des deux gouvernements, une étape importante dans les relations transalpines. Hormis un tête-à-tête à l'Elysée, en juin 2023, c'est le premier véritable rendez-vous franco-italien depuis l'arrivée de Gior-



Emmanuel Macron, le président français, et Giorgia Meloni, la présidente du conseil italien, à Rome, le 3 juin. ALBERTO PIZZOLI/AFP

gia Meloni au pouvoir en octobre 2022. Emmanuel Macron en a pris l'initiative lors de récents échanges sur une éventuelle implication du Vatican dans les négociations sur l'Ukraine – une idée finalement abandonnée.

Un passif délicat

Depuis quelques semaines, l'un et l'autre sont jaloux de leur relation directe avec le président américain, pour tenter d'infléchir ses choix face à la Russie. Depuis l'élection de Donald Trump, la présidente du conseil italien affiche une certaine méfiance envers les initiatives françaises et souhaite jouer un rôle de «pont» entre les Etats-Unis et l'Europe. Mais cette posture, en dépit de sa proximité idéologique avec l'ad-

ministration américaine, n'a pas produit de résultats tangibles. A l'exception de liens suivis avec Ursula von der Leyen, son retrait relatif et son scepticisme face à la «coalition des volontaires» sont perçus à Paris comme une forme de prudence. Celle-ci s'expliquerait par deux préoccupations majeures pour l'Italie: éviter un désengagement américain en Ukraine et ne pas heurter Donald Trump sur le plan commercial.

Les deux capitales doivent également solder un passif délicat accumulé durant la première moitié du mandat de Giorgia Meloni. Fin 2022, une crise a éclaté autour d'un bateau de sauvetage de migrants que Rome a refusé d'accueillir, contraignant Paris à le faire. Plus tard, des propos peu amènes de

Gérald Darmanin, alors ministre de l'intérieur, à l'égard de Giorgia Meloni ont fait capoter une rencontre bilatérale au niveau des ministres des affaires étrangères. Et récemment, le 16 mai, Emmanuel Macron a accusé Meloni de diffuser de fausses informations sur l'action française en Ukraine.

Dans ce contexte, des voix s'élèvent à Paris pour constater une irritation grandissante, désormais plus décomplexée, au sein des cercles diplomatiques italiens vis-à-vis de Paris, libérée par le positionnement de Giorgia Meloni à l'égard de la France. A Rome, ce dernier est souvent interprété comme motivé par des logiques partisanes. «La méfiance est nourrie par des dynamiques de politique intérieure, comme le dialogue entre

Meloni et la droite française», analyse Lorenzo Castellani, politologue à l'université Luiss. Selon le chercheur, «Meloni appartient à une génération politique qui a vu, dans la rétrogradation de l'Italie au niveau européen causée par l'intervention en Libye de 2011, dans la perte de souveraineté économique pendant la crise, un mal imputable à la France. Elle a bâti son socle électoral sur ce ressentiment.»

Lutte d'influence permanente

A cela s'ajoute un soupçon persistant à Rome vis-à-vis d'un supposé impérialisme économique français visant les infrastructures et les actifs stratégiques italiens. La culture géopolitique italienne porte une vision selon laquelle la France et l'Italie sont vouées à une

L'un et l'autre sont jaloux de leur relation directe avec le président américain, pour tenter d'infléchir ses choix face à la Russie

lutte d'influence permanente, vision très éloignée de celle qui prévaut du côté français. A Paris, on reconnaît que le climat dans l'opinion et les médias italiens peut être pesant, mais on souligne qu'une coopération ministérielle soutenue s'est poursuivie.

La visite d'Emmanuel Macron vise à s'appuyer sur cette base pour aborder, de concert avec Rome, une séquence transatlantique cruciale avec le G7 (du 15 au 17 juin, au Canada), le sommet de l'OTAN (24 et 25 juin, à La Haye, aux Pays-Bas) et le Conseil européen (26 et 27 juin). Tandis que Vladimir Poutine multiplie les manœuvres dilatoires pour pousser son avantage sur le territoire ukrainien, l'objectif commun est de maintenir l'engagement américain sur le front diplomatique, notamment pour faire avancer les sanctions contre Moscou.

Au-delà des grands dossiers diplomatiques, Paris entend relancer la coopération bilatérale. L'ambassadeur de France à Rome, Martin Briens, a ainsi déclaré, dans un entretien très remarqué au *Corriere della Sera*, le 23 mai, que «sur le plan européen, la France et l'Italie partagent 85 % de leurs intérêts et de leurs positions». L'enjeu, vu de Paris, est de réaffirmer les convergences sur la compétitivité européenne, tout en avançant sur des dossiers jugés porteurs comme l'énergie, l'industrie automobile ou l'immigration. Reste à voir si cette volonté affichée suffira à surmonter une défiance profondément enracinée. ■

ALLAN KAVAL
ET PHILIPPE RICARD (À PARIS)

Musk attaque la « belle grande loi » budgétaire de Trump

Le milliardaire a qualifié le mégaprojet du Congrès, défendu par le président américain, d'«abomination répugnante»

WASHINGTON - correspondant

Elon Musk devait prendre ses distances avec la politique et se concentrer sur ses entreprises. Mardi 3 juin, le patron de Space X a pourtant fait une grosse rebute. Dans un message sur le réseau social X, il s'en est pris avec une virulence inédite au texte appelé par Donald Trump lui-même le «Big Beautiful Bill» («BBB», «grand et beau projet de loi»). Elon Musk l'a qualifié d'«abomination dégoûtante». «Je suis désolé, mais je ne peux plus le supporter», écrit-il, en estimant que le Congrès provoque «la banqueroute de l'Amérique».

Elon Musk s'en prend sans les citer aux élus républicains: «Honte à ceux qui ont voté pour: vous savez que vous avez malagi.» Si les critiques du milliardaire au sujet de ce texte étaient connues, la violence de la charge est d'autant plus marquante qu'elle intervient à un moment politique crucial.

Fin mai, le Big Beautiful Bill a passé l'obstacle de la Chambre des représentants et doit, à présent, être soumis au vote des sénateurs. Le groupe républicain ne peut se permettre plus de trois voix dissidentes, sous peine de rejet. L'enjeu

L'enjeu est monumental pour la Maison Blanche, qui espère une adoption définitive avant la fête nationale du 4-Juillet

à tout, mais il n'a jamais aucune idée pratique et constructive. Ses idées sont folles (losers!). Les habitants du Kentucky ne peuvent pas le supporter.» En revanche, la tolérance du président à l'égard des attaques d'Elon Musk est stupéfiante, confirmant le statut à part du milliardaire. La porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt, a étudié le problème, en expliquant que la position d'Elon Musk était déjà connue.

Le 30 mai, dans le bureau Oval, Donald Trump lui rendait hommage à l'occasion de la fin de sa mission comme employé spécial du gouvernement. «Avec tous ses succès, il a volontairement ac-

cepté les scandaleux abus et la diffusion, les mensonges et les attaques parce qu'il aime notre pays», a dit le président. Au Congrès, cependant, la plupart des républicains souhaitaient d'aise à l'idée du retrait – très relatif – d'Elon Musk. Sa nouvelle sortie publique, particulièrement incendiaire, ne risque pas d'améliorer sa cote de popularité.

Si de nombreux élus conservateurs ont applaudi son effort brutal et transgressif pour couper dans les dépenses fédérales, Elon Musk est devenu au fil des mois un repoussoir. Ses promesses d'économies ont fait long feu. Non élue, le patron de Space X est aussi connu pour sa consommation de drogue – kétamine, ecstasy, champignons hallucinogènes –, comme l'a documenté le *New York Times* le 30 mai.

Mardi, le speaker de la Chambre, Mike Johnson, a expliqué aux journalistes qu'il avait passé vingt minutes au téléphone avec Elon Musk, lundi, pour faire la pédagogie du texte. Il a «terriblement tort», a soupiré le speaker, semblant désarçonné par cette agression sur X, après l'échange «amical» de la veille. Mike Johnson a expliqué que la réduction

JAPON
En 2024, moins de 700 000 naissances, un plus bas historique

Le nombre de naissances au Japon est passé, en 2024, sous la barre des 700 000 naissances, pour la première fois depuis le début des statistiques modernes à la fin du XIX^e siècle, a annoncé le gouvernement, mercredi 4 juin. Le Japon a enregistré 686 061 naissances en 2024, soit 41227 de moins qu'en 2023. Il s'agit de la neuvième année de suite de recul des naissances, sur fond de vieillissement de la population et alors que les jeunes Nippons se marient de plus en plus tard. – (AFP)

SALVADOR
Trois ex-militaires condamnés à la prison pour le meurtre de journalistes en 1982

Trois anciens hauts gradés de l'armée salvadorienne ont été condamnés à quinze ans de prison, mardi, pour le meurtre de quatre journalistes néerlandais en 1982, a affirmé l'avocat des familles des victimes. Ils avaient été tués lors du tournage d'un documentaire sur la guerre civile (1980-1992). Les condamnés sont l'ex-ministre de la défense et général José Guillermo García, 91 ans, et deux colonels retraités. – (AFP)

PIOTR SMOLAR

Israël : les ONG anti-occupation dans le collimateur de la Knesset

Une proposition de loi entend taxer à 80 % les financements alloués par des Etats étrangers aux organisations de défense des Palestiniens



Oneg Ben Dror, activiste israélienne membre de Physicians for Human Rights (au centre), lors d'une manifestation devant la base militaire de Sde Teiman, où sont enfermés des Gazaouis, à Beersheba, en Israël, le 20 avril 2024. LUCIEN LUNG/RIVA PRESS POUR « LE MONDE »

JÉRUSALEM - envoyée spéciale

Une proposition de loi, en cours d'examen à la Knesset, le parlement israélien, prévoit de taxer à hauteur de 80 % les financements d'ONG israéliennes provenant d'Etats étrangers. Ce texte, rédigé par le député du Likoud (le parti de droite du premier ministre Benjamin Nétanyahou) Ariel Kallner, entend aussi priver ces organisations de leur droit à saisir la Cour suprême. Ce recours est l'un des rares leviers à la disposition des ONG de défense des droits humains pour espérer freiner les atteintes aux droits des Palestiniens. La proposition de loi vise les ONG israéliennes dont le budget est abondé en majorité par des gouvernements étrangers ou par des ONG internationales elles-mêmes financées par des Etats étrangers.

Le texte qui a déjà passé en février un vote préliminaire à la Knesset, le parlement israélien, devait être discuté mercredi 4 juin en commission. Ses initiateurs se targuent de vouloir « réduire l'influence indirecte des gouvernements étrangers et des entités politiques sur Israël ». Et, de fait, si la loi est votée, les gouvernements étrangers devront suspendre leurs versements, pour éviter que ces sommes soient lourdement taxées. Certaines de ces ONG seraient menacées de fermeture.

Beaucoup d'organisations situées politiquement à droite en Israël, mais aussi des universités, des hôpitaux ou des associations de survivants de la Shoah reçoivent des fonds de l'étranger. La plupart n'émanent pas, cependant, de gouvernements, mais de donateurs privés. Les législateurs ont pris bien soin de ne pas les viser. Leur texte prévoit aussi que les organisations concernées pourront demander une exemption auprès du ministère des finances, dirigé aujourd'hui par le suprême-juge Bezalel Smotrich.

« [La proposition de loi] va détruire l'ensemble de la société civile, car cela donne un pouvoir politique au gouvernement pour décider qui est une bonne ONG et qui ne l'est pas. Cela politise l'approche de tout

le secteur, que vous vous battez pour les droits des Palestiniens, des LGBT, de la défense de l'environnement... », dénonce Avner Gvaryahu, du centre Ofek pour les politiques publiques, qui a dirigé pendant plus de sept ans l'ONG de vétérans israéliens anti-occupation Breaking the Silence, directement menacée par le texte.

Ce n'est pas la première fois que le pouvoir israélien tente de museler les ONG de gauche. En 2011, le ministre des affaires étrangères de l'époque, l'ultranationaliste Avigdor Lieberman, aujourd'hui dans l'opposition, proposait de créer un comité à la Knesset pour scruter les fonds étrangers reçus par les organisations critiques d'Israël. Sa proposition avait finalement été rejetée. M. Kallner lui-même avait déjà déposé une précédente proposition de loi en 2023, finalement abandonnée sous pression de Washington.

Nous sommes sur nos gardes

Cette fois-ci, le gouvernement israélien a les mains libres : il dispose d'une majorité stable à la Knesset, et les Etats-Unis de Donald Trump – où, là aussi, une bataille contre la société civile est menée – risquent peu de s'interposer. Plus de dix années de populisme de droite ont instauré en Israël un climat répressif, alimenté aussi par une partie de l'opposition, dénonce le député communiste israélien Ofer Cassif, qui met en cause deux rivaux de Benjamin Nétanyahou, considérés comme des centristes en Israël, Benny Gantz et Yaïr Lapid. « Certains de mes collègues ont été harcelés depuis le début de la

guerre parce qu'ils ont parlé lors d'auditions en commission à la Knesset ou sont allés devant des tribunaux. » Ofer Cassif soupire : dans les jours qui ont suivi les massacres du 7-Octobre, qu'il a condamnés sans ambiguïté, il avait prédit que le gouvernement israélien au pouvoir s'en servirait comme d'une « excuse pour poursuivre trois objectifs : le génocide à Gaza, le nettoyage ethnique en Cisjordanie et le fascisme en Israël ». « Nous sommes tombés bien profondément dans l'abîme », dit-il.

Lui pense que le salut se trouve du côté de la communauté internationale. Les pays de l'Union européenne sont parmi les principaux donateurs de ces ONG. Début mai, la cheffe de la diplomatie des Vingt-Sept, Kaja Kallas, a annoncé le déblocage de 18 millions d'euros supplémentaires pour la société civile israélienne. Cette dernière doit « avoir l'espace pour opérer. La loi ne devrait jamais être utilisée comme un instrument pour réduire cet espace », a fait valoir Mme Kallas dans une vidéo projetée lors d'une conférence pour la paix, à Jérusalem, les 8 et 9 mai. Les mots seront-ils suivis d'action cette fois, s'interroge Tal Steiner, directrice exécutive du Comité public contre la torture en Israël (PCATI) ?

Beaucoup de ses concitoyens, observe-t-elle avec amertume, n'ont « pas conscience de la valeur » de cette société civile. Les ONG israéliennes sont des lanceurs d'alerte grâce à leurs accès aux rouages de l'Etat. PCATI a été l'une des rares organisations à pouvoir envoyer des avocats visiter les Palestiniens détenus dans des prisons interdites d'accès au Comité international de la Croix-Rouge depuis le 7-Octobre. Les actions en justice de celle-ci ont débouché sur l'amendement, en partie, du statut des « combattants étrangers » utilisé par Israël pour autoriser la détention au secret des prisonniers de Gaza. « Cela a permis de sauver des vies », insiste Mme Steiner. Les ONG craignent que la proposition de loi ne soit votée avant la pause estivale du parlement israélien. ■

CLOTHILDE MRAFFKO

Nouveau carnage à Gaza près d'un centre de distribution de nourriture

Vingt-sept Palestiniens qui attendaient de recevoir de l'aide alimentaire, à proximité d'un centre de distribution géré par la Fondation humanitaire de Gaza (GHF), ont été tués, mardi 3 juin, par des tirs de soldats israéliens. L'armée israélienne a précisé que « des soldats avaient procédé à des tirs de semonce (...) en direction de suspects ». Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné des pertes de vies « inconcevables », deux jours après un drame similaire au même endroit, au cours duquel 31 personnes avaient été tuées. La GHF, organisation au financement opaque, soutenue par Israël et les Etats-Unis, a annoncé que ses centres d'aide dans Gaza devaient rester fermés mercredi.

En Corée du Sud, victoire du candidat démocrate à la présidentielle

Lee Jae-myung remplace le dirigeant Yoon Suk Yeol, destitué pour avoir tenté de proclamer la loi martiale en décembre 2024

SÉOUL - envoyé spécial

Sans surprise, Lee Jae-myung a largement remporté l'élection présidentielle sud-coréenne. Crédité de 49,42 % des voix au terme du décompte des voix, le candidat du Parti démocrate (PD, progressiste) aux origines modestes et connu pour sa pugnacité, devance son concurrent du Parti du pouvoir populaire (PPP, conservateur), Kim Moon-soo, qui n'a pas dépassé 41,15 %. Élu pour un mandat unique de cinq ans avec la promesse de créer, « dès maintenant, la vraie Corée », il est officiellement entré en fonction mercredi 4 juin.

« Je salue la décision du peuple. Nous assumerons nos responsabilités et nos missions sans trahir ses attentes », a déclaré, vers minuit heure locale (17 heures à Paris), le vainqueur d'une campagne éclair, commencée après la destitution, le 4 avril, du président conservateur, Yoon Suk Yeol (2022-2025), pour sa déclaration de loi martiale, finalement avortée, le 3 décembre 2024.

« Le peuple a rendu un jugement clair contre le régime insurrectionnel », a salué Park Chan-dae, le chef du groupe parlementaire du PD.

Un pays en plein doute

Le taux de participation a atteint 79,4 %, du jamais-vu depuis vingt-huit ans et à la hauteur des attentes d'un pays divisé, en plein doute après six mois de crise politique et confronté à de profondes difficultés économiques.

Mais M. Lee, un survivant, a la réputation d'apprécier les épreuves. Le nouveau président est né en 1963 dans une famille pauvre des montagnes d'Andong, dans la province de Gyeongsang du Nord, dans le sud-est du pays. Il est encore enfant quand son père joue et perd le lopin de terre qui faisait vivre la famille. Les Lee quittent leur village et s'installent dans un quartier pauvre de Seongnam, une ville nouvelle industrielle du sud de Séoul.

Il nuance aussi son discours sur les Etats-Unis et considère désormais l'alliance bilatérale comme un pilier de la stratégie économique et sécuritaire de la Corée du Sud. En rupture avec le positionnement de son camp traditionnellement hostile au Japon, il qualifie l'Archipel de « partenaire important » et promet d'« établir les bases de relations solides » avec le pays du Soleil-Levant. Il veut, par ailleurs, mettre fin à la politique de fermeté ciblant la Corée du Nord.

Son chantier prioritaire reste la réforme constitutionnelle, afin de corriger les failles qui ont permis à M. Yoon de déclarer la loi martiale. M. Lee propose une décentralisation des pouvoirs et de remplacer le mandat unique de cinq ans du président par deux mandats de quatre ans.

Avec son élection, les poursuites engagées contre lui, notamment pour corruption liée à un projet immobilier, sont légalement suspendues. Il peut dans le même temps compter sur une large majorité à l'Assemblée nationale. « Avec lui, nous allons vivre le retour à la vraie politique pour les gens. C'est la fin des politiques qui ne visent qu'à écraser l'adversaire », savoure Lee Dong-hak, le conseiller environnement du comité de campagne de M. Lee. « Le risque pour sa politique est que le PD est totalement à sa botte », nuance toutefois Yang Sun-mook, un ancien cadre du camp démocrate. « M. Lee ne supporte pas la dissidence. La crainte est une dérive autoritaire. » ■

PHILIPPE MESMER

Des déchets radioactifs sans solution de stockage

Le sort de 280 000 mètres cubes de déchets qui resteront faiblement émetteurs plus de 100 000 ans est en suspens, alerte la Cour des comptes

Mi-mai, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a publié sa nouvelle estimation du coût total du projet Cigéo : ce centre industriel de stockage géologique, où doivent être enfouis les déchets nucléaires les plus dangereux, pourrait coûter entre 26 milliards et 37 milliards d'euros sur une période de cent cinquante ans. En pleine relance du secteur, le gouvernement doit prendre position sur ce chiffrage avant 2026, et l'autorisation permettant de lancer ce chantier hors norme est attendue d'ici à 2027-2028. C'est dans ce contexte que la Cour des comptes s'est penchée

sur les activités de l'Andra, un établissement public industriel et commercial, créé en 1991, chargé de la gestion de l'ensemble des déchets issus de la filière.

Dans un rapport à paraître mercredi 4 juin, elle affirme que la situation financière de l'agence est «saine et robuste» : grâce à l'application du principe «pollueur-paie», l'essentiel de ses ressources est assuré par les contributions des producteurs de déchets, principalement EDF, Orano et le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA).

La Cour salue également le fait que l'Andra ait su se transformer pour se préparer à entrer dans la phase de construction de Cigéo à

Bure, à la limite de la Haute-Marne et de la Meuse. Les effectifs ont doublé depuis 2007, et l'établissement a «changé d'échelle».

Responsabilité diluée
L'institution rappelle toutefois que le projet accuse déjà au moins vingt ans de retard, sa mise en service n'étant pas prévue avant 2050, et relève au moins deux points de vigilance. D'abord, elle appelle le gouvernement à décider dès 2025 la fiscalité de Cigéo, autrement dit les retombées économiques pour les collectivités locales. Cette fiscalité locale est «un point de crispation majeur» selon la Cour, et un enjeu d'acceptabilité, alors que le projet fait l'objet d'oppositions.

Le rapport s'inquiète ensuite de la «pérennité incertaine» du financement des projets de l'Andra, et notamment de Cigéo, pour lequel «les ressources ne sont pour l'instant pas garanties dans la durée». Dès le feu vert donné pour la création du site, il est prévu que le fonds consacré à financer la construction soit abondé au moyen de conventions, ou contrats, conclus entre l'Andra et les producteurs de déchets. Or, selon la Cour, ce mode de financement offre «une visibilité faible», les conventions étant souvent signées pour une période de quelques années, avec des risques d'arrêt des paiements à chaque renouvellement. Elle recommande la mise en place d'un financement stable, par exemple par l'instauration d'une taxe.

Au-delà du projet spectaculaire de Cigéo, qui concerne les déchets les plus radioactifs, la Cour des comptes met l'accent sur l'urgence de définir une stratégie de gestion des déchets dits «de faible activité à vie longue» (FAVL), soit des déchets faiblement radioactifs mais qui le resteront jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'années. Plus de 280 000 mètres cubes de ces déchets sont à ce jour sans solution de stockage pérenne. Il s'agit de déchets dits «radierres», liés à l'exploitation de

Le manque de perspectives de stockage fait peser des «risques majeurs» sur les plans politique, financier et sécuritaire

Cour souligne le fait que la responsabilité de ces déchets soit diluée entre différents producteurs, qui ne considèrent pas ce sujet comme une priorité, les déchets déjà produits étant pour l'instant entreposés dans des conditions peu onéreuses sur les sites des producteurs.

Pour l'institution, le manque de perspectives de stockage fait pourtant peser des «risques majeurs» sur les plans organisationnel, politique, financier et sécuritaire. La communauté de communes de Vendeuvre-Soulaines pourrait renoncer à son soutien, le coût de Cigéo pourrait être alourdi inutilement si ces déchets FAVL y étaient enfouis faute d'autre option, le démantèlement d'anciennes installations pourrait être retardé, et des problèmes de sûreté pourraient apparaître dans des installations d'entreposage vieillissantes.

Plus largement, à l'heure où le gouvernement annonce la construction de six, voire quatorze, nouveaux réacteurs EPR ainsi que de petits réacteurs modulaires, et porte le développement du nucléaire au niveau européen, la question de ces déchets FAVL risque de mettre à mal la crédibilité de tout le secteur, s'inquiète la Cour. ■

PERRINE MOUTERDE

Pesticides : au Japon, de l'acétamipride détecté dans l'eau de pluie

L'usage de ce néonicotinoïde y est autorisé pour le riz et les monocultures de pins

Le hasard concorde parfois de surprenantes collisions d'agendas. Samedi 31 mai, quatre jours après que les députés français ont décidé de renvoyer la proposition de loi Duplomb afin de la faire adopter en commission mixte paritaire, des chercheurs japonais font état dans la revue *Environmental Monitoring and Contaminants Research* des premières détections de pesticides néonicotinoïdes dans l'eau de pluie. Ces détections, cela signifie qu'il suffit de ce que contiennent deux ou trois litres d'eau de pluie pour tuer une abeille, résume M. Bonmatin. Mais la situation est en réalité bien plus préoccupante, non seulement parce qu'il pleut des milliers de mètres cubes, mais aussi parce que ces substances produisent sur les insectes des effets chroniques à des doses très inférieures.

Ces effets démultipliés par les expositions continues à de très faibles doses ont été mis en évidence pour l'imidaclopride (le premier des néonicotinoïdes) dès 2001 sur l'abeille domestique et en 2014 sur la mouche drosophile. «Sur ces insectes, nos travaux ont montré que des effets délétères sur les populations peuvent survenir à des concentrations de substance environ un million de fois inférieures à celles induisant la mort immédiate des individus», précise le chercheur français.

Les travaux des chercheurs japonais offrent également une explication possible à la présence énigmatique de néonicotinoïdes dans des zones jamais traitées. En Suisse, l'analyse de 700 échantillons de sols et de végétaux a ainsi montré en mars 2019 que 80 % des «zones d'intérêt écologique», n'ayant jamais reçu de traitement, étaient contaminées par de faibles doses de néonicotinoïdes. «Je n'avais jamais pensé à la pluie comme voie de contamination, mais ces travaux indiquent que c'est clairement plausible», explique l'éco-toxicologue Sérgolène Humann-Guillemot (Radboud Institute for Biological and Environmental Sciences, Pays-Bas) qui avait piloté cette étude.

«L'étude japonaise a été menée dans des régions agricoles et cela ne permet donc pas de savoir jusqu'à quelle distance les néonicotinoïdes sont transportés, ajoute la chercheuse. Mais cela donne d'autres indications : le fait que l'acétamipride soit la plus volatile de ces substances explique sans doute pourquoi c'est aussi elle que l'on retrouve le plus dans le bol alimentaire des martinet alpins, des oiseaux qui vivent presque en permanence dans les airs.» ■

La somme des néonicotinoïdes mesurés se situe en moyenne entre 1 et 2 nanogrammes par litre. «En se fondant sur la toxicité aiguë de la plupart de ces substan-

Le Monde EN PARTENARIAT AVEC **LA VIE**

Le Danube musical

UNE CROISIÈRE AU CŒUR DE L'EUROPE
Du 6 au 13 novembre 2025



AVEC :
Henrik Lindell, journaliste spécialiste de l'Europe, chef de rubrique «société» au magazine *La Vie*.

Entre histoire, culture et intermèdes musicaux, quel regard porter sur ces nations européennes, influentes face aux enjeux actuels ?
C'est en naviguant jusqu'à Budapest que vous participerez à une véritable traversée de l'Histoire contemporaine de cette région.

Documentation gratuite auprès de RIVAGES DU MONDE (réf. LMDAN25)
19 rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris
au 01 83 96 83 43 ou par mail à croisiere-lvlm@rivagesdumonde.fr

Plus d'informations :
www.rivagesdumonde.fr/croisières-partenaires/le-monde/danube-musical

Je désire recevoir, sans engagement, la documentation gratuite de la croisière sur le Danube musical proposée par *Le Monde* et *La Vie*, du 6 au 13 novembre 2025 - Réf. LMDAN25

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél. Courriel

Je souhaite être informé(e) des offres de voyages *Le Monde* et *La Vie* (Télérama, *La Vie*)

En retournant ce formulaire, vous acceptez que Rivages du Monde et Malesherbes Publications, le responsable de traitement, utilisent vos données personnelles pour les besoins de votre commande, la relation client et d'actions marketing sur les produits et services de MP. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sorties données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse <https://www.lemonde.fr/confidentialite/> ou écrivez à notre délégué à la protection des données - 67/69 av. Pierre-Mendès-France - CS 11409 - 75101 Paris Cedex 13 ou dpc@mp.com.fr

STÉPHANE FOUCART

Les obsessions du suspect de l'attentat raciste dans le Var

Dans des vidéos à caractère xénophobe diffusées sur Facebook, avant et après le meurtre de Hichem Miraoui, samedi, à Puget-sur-Argens, Christophe B. exhortait les Français à se « réveiller » face aux « islamiques » et aux « sans-papiers »

Le meurtre, samedi 31 mai en fin de soirée, d'un Tunisien de 45 ans, tué par balles à Puget-sur-Argens (Var), est le premier homicide raciste et antimusulman traité comme un acte terroriste par la justice depuis la création du Parquet national antiterroriste (PNAT), en 2019. Cette saisine se fonde en grande partie sur plusieurs vidéos que le suspect, Christophe B., 53 ans, a diffusées sur son compte Facebook juste avant et peu de temps après son passage à l'acte.

Le Monde a pu consulter en intégralité cinq de ces vidéos. On y entend l'obsession raciste de leur auteur pour ceux qu'il appelle les « bicots », les « sans-papiers », mais aussi sa haine des « gauchos », sa colère contre l'Etat, « pas capable de (...) protéger », ainsi que sa proximité idéologique avec l'extrême droite et le Rassemblement national (RN), pour lequel il invite les Français à voter.

Dans la première vidéo, qui semble avoir été tournée à son domicile avant son passage à l'acte, Christophe B. annonce son projet : « Bon, les copains, il est l'heure, aujourd'hui, commence cet amateur de tir sportif en montrant ses armes. Ce soir, on dit stop, stop aux islamiques de mes deux, putain de Français de mes deux, là, réveillez-vous, sortez vos couilles, allez les chercher là où ils sont. Vous allez voir ce soir, ce soir on fait un carton, ce soir on va s'amuser, ce soir je vais mourir, je vais crever. Moi, y a pas d'allégeance à Al-Qaida ou quoi

que ce soit, moi, c'est l'inverse, c'est l'allégeance au bleu-blanc-rouge.»

Cet appel à « aller les chercher là où ils sont » est l'un des éléments qui ont convaincu le PNAT d'ouvrir, lundi 2 juin, une enquête pour « assassinat et tentative d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste, commis en raison de la race ou la religion ». En cherchant à conférer à son crime une dimension plus large que son action individuelle, en incitant d'autres individus à s'en inspirer, le suspect a, en effet, manifesté sa volonté de « troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur », comme le prévoit l'article 421-1 du code pénal définissant les actes terroristes.

« JE MEURS POUR LA FRANCE »

Les discours d'extrême droite appelant à la violence, comme cette vidéo, sont catégorisés par la justice antiterroriste comme relevant de la menace d'ultradroite, qui se distingue de l'extrême droite légaliste en ce qu'elle refuse le jeu démocratique. Et c'est sur ce point que le suspect du meurtre de Puget-sur-Argens brouille les catégories habituelles. Ses propos ne se bornent pas à exhorte à la violence : ils revêtent une portée plus strictement politique, au sens du jeu démocratique, puisqu'il incite aussi à voter pour le RN. Aux élections législatives de 2024, le RN l'avait d'ailleurs emporté dans sa circonscription.

Dans une autre vidéo, probablement tournée après son crime dans sa voiture, à bord de laquelle il a été arrêté quelques heures

après les faits, le suspect investit ainsi le terrain électoral. « Je sais pas quoi vous dire, je suis fatigué. (...) L'Etat n'est pas capable de nous protéger, de les renvoyer chez eux. Jean-Marie [Le Pen] nous l'avait dit qu'on serait dans la merde. On est dans la merde. Alors je suis pas un pro-RN, mais voilà, si Marine [Le Pen] ou Jordan [Bardella] passent pas, les mecs, réveillez-vous, parce que vous allez vous faire enculer. J'arrête de salir mon âme, je sais pas ce que je viens de faire, j'ai pété un plomb envers des voisins de merde, envers toute la racaille, toute la saloperie. »

Un autre élément a convaincu le PNAT de se saisir de l'enquête : le fait que le suspect revendique son acte pour lui conférer une portée médiatique. « Ce soir, je fais un carton, ce soir je suis mort. (...) Après vous me verrez aux infos (...) Je meurs pour la France, je meurs parce que j'en ai plein le cul de tous ces gens de merde, j'en ai plein le cul des gauchos, et plein le cul de

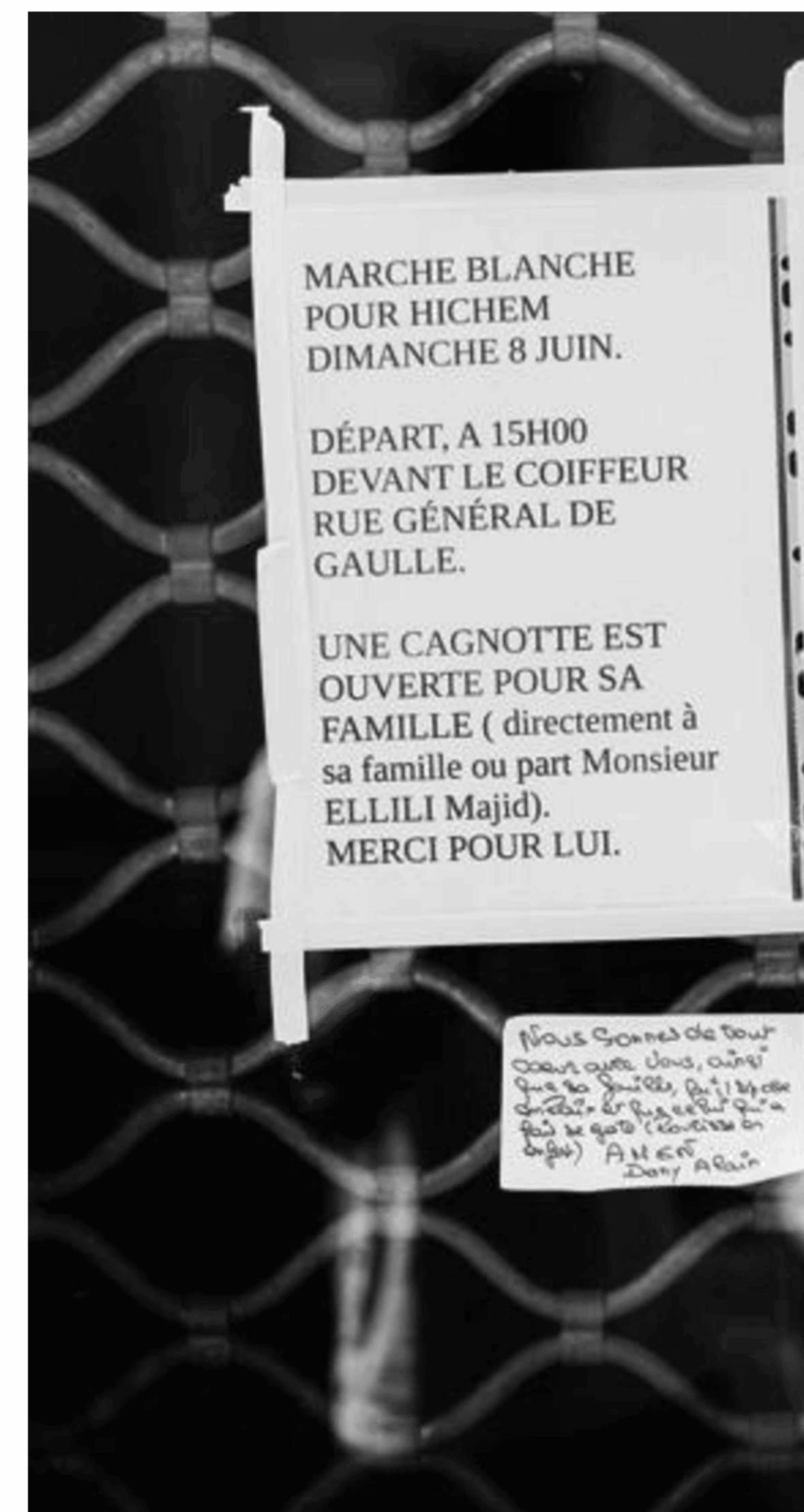
tous ces gens qui défendent ces salopards. Là, j'ai dégommé les deux, trois merdes qui étaient près de chez moi pour commencer, parce qu'il fallait les éliminer. Ça, c'est de la merde. Dans le lot, je pense qu'il y en a un ou deux qui ont pas de papiers. Et c'est que le début... »

Les deux victimes de cet attentat raciste sont un voisin du suspect, un ressortissant tunisien de 45 ans, retrouvé mort le corps criblé de cinq impacts de balles, et un ressortissant turc, qui a été blessé par balles à la main. Le suspect s'aventure aussi, dans ses vidéos, et de façon confuse, sur le terrain géopolitique : « Et puis, les pro-Gaza, allez vous faire enculer. Les feux [les juifs] sont pas forcément nos ennemis. Ce qu'ils ont fait, ben voilà, ils se sont fait tirer dessus. Ben, j'ai fait pareil aujourd'hui, pour leur montrer que la peur, elle peut changer de camp. Tenez-vous à carreau les bicots, car des mecs comme moi, il va y en avoir plein, plein, tenez-vous à carreau. »

On devine cependant, entre ses paroles haineuses mais souvent décousues, que le suspect a conscience d'avoir commis l'irréparable. Il dit à deux reprises, dans deux vidéos différentes, avoir « sali [son] âme » et explique son « coup de folie ». « Ceux qu'en ont pris près de chez moi, ils le méritaient, parce que la police et la justice ne font pas leur boulot. Eux, ils méritaient, parce que tous les jours insulter, tous les jours rabaisser, tous les jours on vous traite de raciste... Ben un jour, voilà, un jour on pète les plombs, et un jour on leur met. Voilà. Ça change des choses. »

« MOI, Y A PAS D'ALLÉGEANCE À AL-QAIDA, MOI, C'EST L'INVERSE, C'EST L'ALLÉGEANCE AU BLEU-BLANC-ROUGE »

CHRISTOPHE B.
auteur présumé de l'attentat



Pris par l'émotion, les yeux embués, le suspect présente ses excuses à sa femme, dit adieu à ses proches et assure attendre la mort. Alors qu'il entend des véhicules approcher de sa voiture, il déclare : « Je suis un peu tendu. Je me la mettrai avant qu'ils me la mettent, je sais où me la mettre pour pas souffrir, voilà. Au revoir tout le monde, à bientôt, là-haut. (...) Ce soir, je suis mort, je meurs pour la France (...) Allez, bisous les amis, et votez bien la prochaine fois. »

L'alerte avait été donnée samedi soir, peu après les faits, par la compagne de Christophe B., qui

avait appelé les forces de l'ordre pour leur signaler que son compagnon venait de tirer sur un homme du voisinage. Les militaires de la gendarmerie nationale avaient alors fait appel à l'antenne locale du GIGN pour interpeller le suspect, qui avait pris la fuite en voiture. Mais, contrairement à sa volonté affichée de mourir « pour la France », il se serait rendu de lui-même aux gendarmes sans chercher à attenter à ses jours, selon une source proche de l'enquête. Sa garde à vue peut durer jusqu'à jeudi 5 juin au matin. ■

SØREN SEELOW

Le Rassemblement national tente de prendre ses distances

Les députés réfutent tout lien entre leurs discours xénophobes et les intentions du tueur présumé, qui appelait à porter le parti au pouvoir

C'était il y a quelques mois, peu de temps après que des enquêtes journalistiques ont révélé la proportion de candidats racistes ou antisémites soutenus par le Rassemblement national (RN) aux élections législatives de juillet 2024. Un élue du parti s'interrogeait sur l'impact des discours de ses dirigeants, ou plutôt leur absence de mise en garde contre les tentations extrémistes et violentes : « Quand des néonazis sont persuadés qu'il y a une place pour eux au RN, c'est que l'on n'a pas été assez clair. Il va falloir envoyer des signaux, des messages beaucoup plus transparents auprès de la base adhérente, car une partie est persuadée que nous avons un programme caché, plus radical. » Christophe B., l'assassin présumé d'un Tunisien tué par balle samedi 31 mai au soir, à Puget-sur-Argens (Var), était de ceux-là.

Sympathisant RN, sans en être adhérent selon la fédération du Var, mais persuadé que seuls Marine Le Pen et Jordan Bardella sortiraient la France de « la merde ». Seuls capables « de nous protéger, de les renvoyer chez eux », comme il le dit dans une vidéo probablement tournée après son crime. Avant de se tourner vers le mouvement des « gilets jaunes », Christophe B. partageait sur ses réseaux sociaux des publications de Marine Le Pen ou de David Rachline, alors sénateur RN du Var et futur maire de Fréjus, où il tenait avec sa femme une activité de restauration rapide itinérante.

Lundi 3 juin, dans la soirée, avant que la presse ne se fasse l'écho des sympathies partisanes de Christophe B., Marine Le Pen et Jordan Bardella ont réagi dans un message sur les réseaux sociaux, qualifiant le crime de « raciste ». Sur Facebook, plusieurs partisans

le leur reprochent, prenant fait et cause pour le tueur. Le reste des élus d'extrême droite est resté silencieux, chose rare compte tenu de la gravité des faits. La députée (RN) de la circonscription de Puget-sur-Argens, Julie Lechanteux, a attendu mardi, en fin de matinée, pour s'exprimer par communiqué – soit deux jours après les premières déclarations du procureur de Draguignan relatives au meurtre.

C'est juste quelqu'un d'isolé
« Ma première réaction est de me dire que plus aucune ville n'est épargnée par l'ensauvagement et la violence », a dit la députée, mardi après-midi, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, avant d'aborder un peu plus tard le caractère raciste du meurtre. Interrogée sur le profil politique de l'assassin présumé, Julie Lechanteux répond n'avoir pas

entendu parler des opinions exprimées par Christophe B. sur les réseaux sociaux et dans ses vidéos, plusieurs heures après que la presse s'en est fait l'écho.

« Il n'est pas dans nos adhérents et je n'ai jamais vu dans mon cercle. Il n'y a aucun lien et aucune cohérence idéologique, c'est juste quelqu'un d'isolé, assure-t-elle. On ne peut pas être rendu responsable des dingueries de certaines personnes qui adhèrent à nos idées avec extrémisme. » La députée souhaite se rendre à la marche blanche organisée dimanche par la famille de la victime, mais attend de savoir si cette dernière l'y autorisera.

D'autres élus lepénistes disent ne pas voir le lien entre le discours porté par leur parti, notamment les propos racistes entendus dans la bouche de leurs adhérents – comme *Le Monde* a pu le constater lors d'entretiens avec eux – et ce passage à l'acte. Ils

contestent également le caractère politique du crime commis à Puget-sur-Argens, qu'induit la saisine du Parquet national antiterroriste. « Un type qui tue son voisin n'est pas équilibré dans son raisonnement. Ce n'est pas un raisonnement politique, c'est une bouillie infâme », estime le porte-parole du RN, Laurent Jacobelli. « C'est la France d'aujourd'hui. On est entré dans un monde très dangereux. Le vivre-ensemble est devenu impossible », tranche Florence Joubert, députée de Dordogne, épingle par le passé pour des propos xénophobes sur le réseau social X.

« L'auteur de la tuerie de Nanterre [qui avait fait huit morts en 2002] se revendiquait écologiste. On ne peut pas empêcher des fous furieux de se revendiquer de tel ou tel mouvement, et nous sommes très clairs dans le rejet de la violence politique », oppose Matthias Renault, député de la

Somme. Quant au « racisme d'atmosphère », dénoncé par le premier secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure, M. Renault n'en distingue pas la présence : « Vu le nombre de crimes et d'attentats sur ce terrain-là, cela ne me paraît pas spectaculaire pour l'instant. »

Certains parlementaires lepénistes ne sont pas toujours choqués, toutefois, par les appels à la haine raciale. Lundi 2 juin, le site *Les Jours* a révélé l'existence d'une nouvelle page Facebook administrée par des cadres locaux et collaborateurs parlementaires du RN. Nommée « La France avec Jordan Bardella », elle regorge de propos antisémites, racistes et homophobes, certains contenant des appels à prendre les armes contre les personnes d'origine étrangère. Ces messages étaient publiés au vu et au su de moins de neuf députés RN. ■

CLÉMENT GUILLOU

La devanture du salon de coiffure où Hichem Miraoui travaillait et le lieu de sa mort (en haut à droite), à Puget-sur-Argens (Var), le 3 juin.

PHOTOS: THEO GIACOMETTI/HANS LUCAS POUR « LE MONDE »



La communauté musulmane « ne se sent pas protégée comme les autres citoyens »

Pour des représentants et des personnalités musulmans, le meurtre d'Hichem Miraoui s'inscrit dans un « climat préoccupant et de plus en plus hostile » envers leur confession

C'est un crime « raciste » avec une « dimension terroriste », selon les mots du ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau. Dans la soirée du samedi 31 mai, Hichem Miraoui, coiffeur tunisien âgé de 46 ans, a été tué par balles à Puget-sur-Argens (Var) par Christophe B., son voisin de 53 ans, qui a revendiqué son acte dans plusieurs vidéos publiées sur Facebook.

Ce meurtre s'inscrit dans un « climat préoccupant et de plus en plus hostile envers les citoyens de confession musulmane en France », s'alarme le conseil des mosquées du Rhône, mardi 3 juin. Un climat alimenté par des politiques « francement irresponsables, qui oublient que le matraquage quotidien d'une partie de la population, c'est dangereux, ça a des conséquences graves, ça met les gens en danger », dénonce l'essayiste Hakim El Karoui. Ce dernier redoute que « ce que l'on craint depuis des années [soit] en train d'arriver : le passage de l'ultradroite à la violence ». Il appelle à ce que « tous les responsables politiques prennent conscience des effets de la polarisation des débats ».

Cette ambiance vécue comme hostile est également nourrie par les « propos stigmatisants tenus presque quotidiennement sur les plateaux de télévision », souligne Azzedine Gaci, imam et recteur de la mosquée de Villeurbanne (Grand Lyon). Pour les figures de la communauté musul-

mane, il existe un continuum clair entre l'assassinat d'Hichem Miraoui et celui, le 25 avril, d'Aboubakar Cissé, dans une mosquée du Gard. Ce jeune Malien de 22 ans avait été lardé de plusieurs dizaines de coups de couteau par un Français de 20 ans, qui a filmé sa victime agonisante en répétant : « Je l'ai fait, (...) ton Allah de merde. »

La publication d'un rapport sur les « Frères musulmans et islamisme politique en France » et la communication l'entourant ont accentué le sentiment d'un acharnement des pouvoirs publics à l'encontre des musulmans. « A deux semaines de l'assassinat de Aboubakar Cissé, les allégations contenues dans ce rapport nous inquiètent pour notre sécurité », écrivait, le 25 mai, Kamel Kabtane, le recteur de la Grande Mosquée de Lyon, au nom du conseil des mosquées du Rhône.

LA PUBLICATION DU RAPPORT SUR LES FRÈRES MUSULMANS A ACCENTUÉ LE SENTIMENT D'UN ACHARNEMENT DES POUVOIRS PUBLICS

Le ministre de l'intérieur concentre une grande partie des critiques. « Retailleau arme les esprits. Et dans son sillage, les militants les plus vindicatifs de l'extrême droite et de la droite extrême prennent les armes », commente l'humoriste Yassine Belattar, proche du chef de l'Etat, qui a posté, mardi 3 juin, sur son compte Instagram : « Faites attention les musulmans, vous avez une cible dans le dos. » « Quand un ministre de l'intérieur décivilise des gens qui cassent des vitrines, il légitime l'idée qu'il faut se défendre », poursuit-il. C'est le Puy-du-Fou appliquée à toute la société française : d'un côté, les croisés ; de l'autre, les sarrasins. Le message : « Ils viennent égorger vos fils et vos compagnes », il faut nous défendre. »

La République « a échoué »
Abdelghani Benali, imam de la mosquée Al Hashimi, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), établit, lui aussi, un lien entre des violences qu'il estime « antimusulmanes et non racistes, comme on s'est empressé de le dire », et un climat politique « qui vise de plus en plus ouvertement les musulmans ». « La parole s'est libérée, et ça restera pour longtemps », déplore M. Benali, qui met aussi en cause Bruno Retailleau. « Un jour, le ministre de l'intérieur, chargé des cultes, se montre à notre écoute ; et le suivant, ce sont de nouvelles déclarations faites pour stigmatiser, au service de son agenda politique », regrette-t-il. « Les musulmans ne

se sentent pas protégés comme les autres citoyens, dénonce-t-il. Ils font face à des discriminations, à un plafond de verre, à des déclarations hostiles et aujourd'hui, logiquement, à la violence. »

Chems-Eddine Hafiz, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, estime que « l'Etat a failli dans son rôle de gardien des principes républicains ». Et ce en dépit du déplacement du ministre de l'intérieur à l'ambassade de Tunisie, mardi, et de ses mots sur le caractère « sans doute aussi antimusulman » du crime. « La République ne protège pas seulement contre la violence, avance-t-il. Elle protège contre ce qui y mène. » C'est d'ailleurs, selon lui, « ici qu'elle a échoué » : « En laissant se répandre les amalgames. En dissolvant des associations sans jugement. En surveillant des mosquées sans motif avéré. En promouvant une laïcité de contrôle au lieu d'une laïcité de liberté », et enfin en « restant muette lorsque des figures médiatiques banalisent l'idée que des citoyens soient des menaces du seul fait de leur foi ». ■

Reçu par le président de la République au lendemain de la mort d'Aboubakar Cissé, le 26 avril, le recteur lui avait demandé de prendre la parole, afin de « rappeler que les musulmans font partie du pacte républicain ». Une requête restée lettre morte. ■

SARAH BELOUEZZANE,
LOUISE COUVELAIRE
ET BENOÎT VITKINE

La haine raciale de Christophe B. en ligne

Très actif sur Facebook, le suspect présumé y exprimait une agressivité permanente

DÈS JANVIER 2015,
LE CONTENU
DE SA PAGE
FACEBOOK SE PRÉCISE
ET SE POLITISE À LA SUITE
DE L'ATTENTAT CIBLANT
« CHARLIE HEBDO »

l'éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem, accusée notamment de vouloir faire « apprendre l'arabe dès la maternelle » aux écoliers. « j'espère que l'on taura mis un coran dans le cul et que tu boufferas les pissenlits par la racine sale pute!!! », commente-t-il. Des propos qui n'ont jamais été modérés par Facebook.

Aussi loin que remonte son profil, il y a, à la fin de l'année 2014, une photo d'une silhouette, se découplant dans le soleil couchant, sa poche dans une main et son détecteur de métaux dans l'autre, pour illustrer sa passion pour la « détection » de pièces archéologiques dans le sol. Suivent quelques autres publications, consacrées à la mort de Claude Chambosier, ancien membre des Musclés du « Club Dorothée » ou à des vidéos humoristiques. Mais dès janvier 2015, son contenu se précise et se politise à la suite de l'attentat ciblant Charlie Hebdo. Il y a dix ans, Christophe B. était déjà agressif.

« On finira par vous enculer bande de bâtarde[s] », réagit-il en commentant la vidéo d'un djihadiste menaçant la France. Les jours suivants, ses republications d'élus du Rassemblement national, de médias en ligne et de pages Facebook indiquent son tropisme pour l'extrême droite, comme le site Dreuz.info, figure historique de la fachosphère, créé en 2013, et qui se définit comme « francophone, chrétien, conservateur et pro-israélien ». ■

En 2015, Christophe B. teinte de bleu, blanc et rouge sa photo de profil. Puis il agrémenté ses partages de messages injurieux : il dit d'Hayat Boumeddiene, compagne du djihadiste Amedy Coulibaly, auteur de la prise d'otages de l'Hyper Cacher le 9 janvier 2015, à Paris, qu'elle est « à dégommer » ; ou qu'il se tient prêt à « péter » le « bâtarde » auteur d'une apologie du terrorisme. Ses sources d'information sont inégales, alternant entre médias « classiques » et sites d'extrême droite, du défunt Defrancisation.com, ancêtre du site identitaire Fdesouche, à la page Facebook du « Front des patriotes ». ■

Des obsessions xénophobes
Après l'attentat contre Charlie Hebdo, la rage ne retombe pas. Sur son profil, Christophe B. continue d'exprimer sa violence raciste et islamophobe, qu'il nourrit de sa fréquentation de la fachosphère en pleine expansion grâce aux « chambres d'écho » de Facebook et de X, qui tend à proposer à l'utilisateur des contenus similaires à ceux qu'il apprécie, quitte à l'enfermer dans une seule vision du monde.

Celle de Christophe B., déjà marquée pour les extrêmes, ne fait que se renforcer. Il devient ainsi lecteur et relais régulier de La Gauche m'a tuer, site anti-François Hollande, monté par un ex-assistant parlementaire très actif contre le mariage pour tous. Les auteurs y diffusent, en 2016, une série de fausses informations autour de la ministre de

LORRAINE DE FOUCHE ET SAMUEL LAURENT

Les annonces de Darmanin crispent les magistrats

Peines planchers, suppression du sursis... le ministre de la justice annonce une loi pour septembre

Un tweet le matin et un «20 heures» le soir. Entre les deux, le premier ministre qui reprend devant l'Assemblée nationale sa principale proposition. Voilà une journée rondement menée pour Gérald Darmanin. Mardi 3 juin au matin, au lendemain des premières comparutions immédiates des auteurs de violences commises dans Paris, à l'occasion de la célébration de la victoire du Paris Saint-Germain en Ligue des champions, le garde des sceaux a réagi sur X: «*Une partie des condamnations pour violences, notamment commises à l'encontre des forces de l'ordre et pour destructions de biens, ne sont plus à la hauteur de la violence que connaît notre pays.*» Quatre personnes d'une vingtaine d'années ont été condamnées à des peines de deux à huit mois d'emprisonnement avec sursis, assorties de 500 euros d'amende.

Aussi, dans le même message, le ministre propose-t-il la suppression du sursis, celle des aménagements de peine obligatoires et la mise en place d'une peine minimale. En début d'après-midi, devant les députés, le premier ministre, François Bayrou, reprenait au vol la dernière mesure. «*Là où, dans la loi, sont inscrites des peines maximales, on pourrait inscrire aussi des peines minimales,*» a-t-il affirmé. En clair, le gouvernement envisage le grand retour des peines planchers, créées par Nicolas Sarkozy en 2007 et supprimées par François Hollande en 2014, mais qui, cette fois, ne seraient plus réservées aux seuls récidivistes. Sur le plateau de TF1, au nom d'un «*changement radical*», Gérald Darmanin a promis un texte en septembre qui reprendrait cette mesure ainsi que la fin du sursis.

Ces idées ne tombent pas du ciel. La séquence avait commencé trois semaines plus tôt, le 12 mai au soir, dans les jardins de

la chancellerie. Le ministre avait convié tous les élus sans exception (députés, sénateurs et députés européens) pour venir écouter ses propositions chocs, qu'il venait de détailler dans une lettre envoyée le matin même à tous les magistrats de France. Déjà, il évoquait la fin du sursis, le retour des peines planchers et il défendait la création d'un plaidoyer-coupable pour les affaires criminelles et la réduction drastique de l'échelle de peines, en passant de plus de deux cents, selon lui, à seulement quatre.

«Discours simplistes»

Ce soir-là, devant une centaine de parlementaires, dont une dizaine de députés du Rassemblement national et Sarah Knafo, la députée européenne de Reconquête!, le ministre a parlé une dizaine de minutes sans notes, puis est parti saluer pendant une heure et demie ses convives. «*Darmanin a ce talent de repérer un problème, de trouver une solution et de la mettre dans le débat public,*» soutient Etienne Blanc, sénateur Les Républicains du Rhône et coauteur du rapport sur le narcotrafic qui allait ensuite inspirer la fameuse proposition de loi.

A l'époque, le big bang annoncé du ministre n'a pas produit l'effet espéré. Peu de reprises dans la presse. Rien ou presque sur les radios ou les télés. Ces propositions ont même laissé de marbre les deux principaux syndicats de magistrats, déjà fatigués de courir après des annonces qui se succèdent sur un rythme effréné depuis plusieurs mois. «*Forcément, on a du mal à suivre et, surtout, à faire le tri entre ce qui est vraiment sérieux et ce qui relève de la course à l'écharlate avec le reste de la droite,*» lâche Ludovic Friat, le président de l'Union syndicale de la magistrature. «*On veut bien réfléchir à des solutions qui sortent du cadre classique, mais, là, on a vraiment l'impression que ça part dans tous les sens.*»

Pourtant, les premiers mois de Gérald Darmanin ont été, de l'avis général, y compris de la part de magistrats réputés à gauche, un vrai succès. «*Oui, c'est vrai, la magistrature est séduite,*» reconnaît-il y a encore deux mois, un brin dépit, un magistrat du Syndicat de la magistrature. Traumatisée par les années Eric Dupond-



Le ministre de la justice, Gérald Darmanin, à l'Assemblée nationale, à Paris, le 27 mai. JULIEN MUGUET POUR «LE MONDE»

sens.» Même incompréhension du côté du Syndicat de la magistrature (placé à gauche), pour qui «*la justice a, avant toute chose, besoin de remèdes crédibles à la surpopulation carcérale et de moyens supplémentaires pour remplir sa mission de prévention de la récidive par la réinsertion*».

Un des plus grands magistrats de France confirme ce sentiment d'emballement: «*Il faut que le garde des sceaux fasse attention, les discours simplistes, ça peut fonctionner en politique, mais les magistrats, eux, ne sont pas dupes.*» Il prend l'exemple de la suppression du sursis: «*Qui a pu lui souffler une telle idée? Supprimer le sursis impliquerait d'envoyer un peu plus de 130 000 personnes supplémentaires en prison alors que nos établissements pénitentiaires sont déjà au bord de craquer.*» Si bien que beaucoup de magistrats évoquent, aujourd'hui, une crise de confiance avec un ministre, qui exige, en public, toujours plus de fermeté, mais qui, en coulisses, «*tord le bras des procureurs*», selon l'expression de l'un d'entre eux, pour leur demander de ne pas aggraver la surpopulation carcérale, en évitant la case prison.

Pourtant, les premiers mois de Gérald Darmanin ont été, de l'avis général, y compris de la part de magistrats réputés à gauche, un vrai succès. «*Oui, c'est vrai, la magistrature est séduite,*» reconnaît-il y a encore deux mois, un brin dépit, un magistrat du Syndicat de la magistrature. Traumatisée par les années Eric Dupond-

«On a vraiment l'impression que ça part dans tous les sens»

LUDOVIC FRIAT
président de l'Union syndicale des magistrats

Moretti, réconfortée par le court passage de Didier Migaud, la magistrature a trouvé en Gérald Darmanin une bête politique qui pouvait lui faire gagner d'autres précieux arbitrages budgétaires. Le garde des sceaux a été au rendez-vous: il sauve son budget et celui de la réforme statutaire des magistrats, qui pérenniseront leur alignement salarial sur celui de la justice administrative.

Surtout, magistrats et avocats découvrent une redoutable machine à communiquer. «*Darmanin, c'est Sarkozy, mais génération Netflix. C'est quelqu'un qui sait très bien séquencer son récit politique en différents épisodes et en vendant des solutions de bon sens faciles à comprendre par M. Tout-le-Monde,*» décrypte un magistrat de sensibilité de droite. La lutte contre le narcotrafic, érigée en priorité nationale, et l'arrestation de Mohamed Amra en février, après des mois de cavale, vont lui fournir une excellente matière première. Depuis janvier, à chaque semaine pratiquement, son annonce. Tout est bon pour communiquer: comme louer des pla-

ces de détenus dans des prisons à l'étranger, faire contribuer financièrement les prisonniers, supprimer l'argent liquide pour lutter contre le trafic...

A force de fonctionner en surré-gime, la machine a fini par se gripper. Et, coup sur coup, Gérald Darmanin a dû encaisser deux revers. Le premier est venu du président de la République en personne. Lors du conseil de défense du 21 mai, Emmanuel Macron a sévèrement recadré son ministre de la justice et son collègue et néanmoins concurrent de la Place Beauvau, Bruno Retailleau. Le premier, pour avoir survécu dans *Le Journal du dimanche* (JDD) son projet de nouvelle prison de haute sécurité en Guyane et le second, pour avoir fait fuiter dans *Le Figaro* le rapport sur les Frères musulmans.

Double urgence

L'autre déconvenue n'est pas moins cinglante. Deux jours auparavant, le 19 mai, le Conseil d'Etat annule une partie de sa circulaire qui avait vocation à interdire les «*activités ludiques et provocantes*» en prison. La plus haute juridiction administrative relève que le garde des sceaux «*ne pouvait pas interdire, par principe, des activités conformes au code pénitentiaire simplement parce qu'elles auraient un caractère ludique*». Ces soins étaient gratuits, mais ils n'étaient pas prodigues par des esthéticiennes, mais par les détenus eux-mêmes, dans une «*démarche thérapeutique*».

GRÉGOIRE BISEAU

Mort de Nahel: le policier auteur du tir renvoyé devant les assises

Le mis en cause, qui a déjà fait cinq mois de détention provisoire, conteste toute intention d'homicide volontaire et a fait appel

La perspective d'un procès pour meurtre se précise pour Florian M., le policier auteur du tir sur Nahel, 17 ans, dont la mort avait entraîné des émeutes à l'été 2023. Les deux juges d'instruction chargés du dossier ont décidé, dans l'ordonnance de mise en accusation qu'ils ont rendue mardi 3 juin, de renvoyer le fonctionnaire devant la cour d'assises afin qu'il y soit jugé pour homicide volontaire.

Laurent-Franck Liénard, avocat de l'accusé, qui a effectué cinq mois de détention provisoire avant d'être libéré sous contrôle judiciaire, a fait appel. Un pourvoi devant la Cour de cassation sera encore possible ensuite. Une fois les recours purgés, «*un procès pourrait se tenir devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine au deuxième ou au troisième trimestre 2026*», précisent le procureur et le président du tribunal de Nanterre, dans un communiqué. Un non-lieu a été ordonné pour le policier qui se trouvait avec Florian M. au moment des faits.

Le 27 juin 2023 au matin, à la suite d'un refus d'obtempérer et d'une course-poursuite à Nanterre entre les deux agents à moto et une voiture de sport occupée par trois mineurs, Florian M. avait mortellement atteint Nahel, le conducteur. Il l'avait touché d'une balle dans le thorax, tirée à travers le pare-brise du véhicule au moment où celui-ci, un temps bloqué par la circulation, redémarrait. Le policier assure avoir tiré «*pour stopper la fuite du véhicule*» en visant «*le plus bas possible afin d'atteindre une partie non vitale*».

Aux yeux des juges d'instruction, Florian M. a bien eu l'inten-

tion de donner la mort à Nahel. Si leur ordonnance retient que «*le redémarrage du véhicule [sur lequel était appuyé le policier] a eu un impact sur la trajectoire du tir*», cela ne suffit pas à écarter l'intention homicide, qui se caractérise, selon les magistrats, par le fait d'avoir usé d'une arme à feu à bout portant en direction de la victime, alors que «*l'absence de visibilité sur la partie basse du corps*» à l'intérieur de l'habitacle «*exposait nécessairement le thorax*».

La défense avance que le tir était légal, car autorisé par l'article 435-1 du code de la sécurité intérieure. Ce texte, en vigueur depuis 2017, permet aux policiers de faire usage de leur arme «*en cas d'absolue nécessité et de manière strictement proportionnée*», si «*des atteintes à la vie ou à l'intégrité physique sont portées contre eux ou con-*

tre autrui» ou si «*ils ne peuvent immobiliser autrement un véhicule dont les conducteurs n'obtempèrent pas à l'ordre d'arrêt et dont les occupants sont susceptibles de perpétrer, dans leur fuite, des atteintes à leur vie ou à leur intégrité physique ou à celle d'autrui*».

Une décision «très rare»

Selon les juges d'instruction, «*la légitime défense ne peut être retenue*»: «*Les investigations n'ont mis en évidence ni coup de volant en direction des fonctionnaires de police ni risque d'écrasement*», et l'accélération du véhicule, avant le tir, a été «*de faible intensité*» (17 km/h). Que Nahel ait eu une conduite dangereuse – il est monté jusqu'à 116 km/h – n'a pas d'incidence: «*Au moment où le tir est réalisé, le véhicule ne constitue un danger ni pour l'intégrité des fonctionnaires*

de police ni pour celle des autres usagers de la route.»

Les magistrats estiment qu'«*il n'existe pas une impossibilité d'immobiliser le véhicule autrement que par l'usage des armes*» et rappellent que «*des renforts se trouvaient à proximité immédiate du lieu de contrôle*». En somme, «*rien ne démontre que Florian M. était autorisé dans la circonstance à faire usage de son arme*».

«*Dans l'histoire des violences policières, c'est une décision assez exceptionnelle, mais conforme à la loi*,» souligne Frank Berton, avocat de la mère de Nahel. «*Quand vous tirez à bout portant, vous ne pouvez pas dire que vous n'avez pas d'intention homicide, vous savez que vous allez le tuer. C'est d'autant plus valable pour un policier.*» La mère de Nahel, poursuit l'avocat, est «*soulagée*»: «*C'était quand même*

mal parti. Dès le premier jour, les faits n'existaient plus, c'était le procès de Nahel, on n'a parlé que de sa personnalité. Tout ce qu'on attend, c'est qu'enfin il soit reconnu comme victime.» Avocate de trois autres membres de la famille, Margot Puigliez se réjouit d'une décision «*très rare*» et «*hyper importante*», qui va permettre d'affiner l'interprétation du code de la sécurité intérieure, texte aux termes «*très flous*», qu'il faut «*encadrer par la jurisprudence*».

En face, M. Liénard ne se dit «*pas surpris, mais déçu*» par une ordonnance «*lamentable*» et pleine de «*contradictions*». «*La machine est grippée depuis le début, la justice s'est emballée et ne veut pas le reconnaître. On attend de trouver un magistrat qui aura le courage d'appuyer sur le bouton stop.*» ■

HENRI SECKEL

Nouvelle-Calédonie : Macron et Valls face à face

L'urgence de relancer les discussions cristallise le rapport de force entre le chef de l'Etat et le ministre

Emmanuel Macron et Manuel Valls parviendront-ils à s'accorder sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie ? Le chef de l'Etat souhaite relancer un dialogue bloqué, sur le Caillou, entre indépendantistes et loyalistes, en réunissant, à Paris, avant l'été, l'ensemble des parties prenantes. Après l'échec des récentes négociations conduites par le ministre des outre-mer, celui-ci refuse de voir dans cette initiative une «*reprise en main*» du dossier néo-calédonien par le chef de l'Etat, qui l'a reçu en tête-à-tête, lundi 2 juin, à l'Elysée. «*Chacun respecte le champ d'action de l'autre dans ses déclarations publiques*», assure Manuel Valls au *Monde*.

Le dossier néo-calédonien est pourtant au cœur du rapport de force entre les deux hommes, qui se disputaient, avant 2017, l'héritage de l'ancien premier ministre (1988-1991) Michel Rocard, père des accords de Matignon de 1988 sur la Nouvelle-Calédonie. En novembre 2024, Manuel Valls, pas encore ministre, étrille la politique d'Emmanuel Macron dans l'archipel, qui s'est soldée par une flambee de violence insurrectionnelle en mai 2024. L'ancien rocardien accuse l'hôte de l'Elysée, dans *Le Parisien*, d'avoir «*mis à terre trente-six années de dialogue et de progrès*». Et torpille «*l'entêtement imbécile, irresponsable et criminel*» d'un président de la République «*mal entouré*» et «*mal conseillé*».

Ambiguïté présidentielle

Fallait-il y voir les prémisses d'un retour aux affaires ? Le mois suivant, après avoir été relégué au ban de la vie politique pendant six ans, Manuel Valls est nommé ministre d'Etat chargé des outre-mer. Le premier ministre, François Bayrou, assume le choix d'une «*personnalité un peu kamikaze*». A l'Elysée, Emmanuel Macron est trop affaibli pour s'y opposer. Et sait à quoi il doit s'attendre. «*Quand François Bayrou me propose comme ministre de l'outre-mer, le président de la République connaît parfaitement ma position sur la Nouvelle-Calédonie*», observe Manuel Valls.

Revenu du diable vauvert à 62 ans, le numéro trois du gouvernement se fait discret durant ses premiers mois rue Oudinot. Il se sait attendu au tournant. Dès son deuxième séjour en Nouvelle-Calédonie, en février, il réussit à réunir autour de la table des discussions l'ensemble des forces politiques de la Nouvelle-Calédonie,



Emmanuel Macron et Manuel Valls, à Mamoudzou, le 21 avril. LUDOVIC MARIN/AFP

des Kanak aux loyalistes, pour la première fois depuis 2019.

Confiant, Manuel Valls met sur la table, en mai, lors de son troisième séjour, son projet, fondé sur une «*souveraineté avec la France*». Indépendantistes et modérés approuvent un plan destiné àachever le processus de décolonisation. «*Si on ne comprend pas qu'on doit passer par l'autodétermination*, on

n'y arrivera pas», insistait Manuel Valls, le 28 mai, lors d'un discours à Sciences Po, à Paris. Mais pour la frange dure des non-indépendantistes, incarnée par le député Renaissance Nicolas Metzdorf et par l'ancienne secrétaire d'Etat Sonia Backès, le projet du gouvernement équivaut à «*l'indépendance*» du territoire océanien, à laquelle ils ne peuvent consentir.

«*J'ai demandé au chef de l'Etat de prendre la main sur le dossier calédonien*», annonce, sur X, Nicolas Metzdorf, le 23 mai, accompagnant son message d'une photo le montrant à l'Elysée, une main familièrement posée sur l'épaule du président de la République. Quatre jours plus tard, l'Elysée annonce que «*le président de la République invite*

pris fait et cause pour le camp loyaliste, s'opposant à toute forme d'indépendance et fustigeant le plan élaboré par Manuel Valls. A cette occasion, François-Xavier Bellamy a mis dans la balance le maintien des ministres LR au gouvernement en cas d'*«accord qui fragiliserait la Nouvelle-Calédonie française»*. «*Les Calédoniens ont dit trois fois "non" à l'indépendance lors des référendums en 2018, 2020 et 2021*», a-t-il argué.

Les déclarations de l'élu européen, s'alignant sur les positions les plus intransigeantes du camp loyaliste, font dire à Manuel Valls qu'un tel discours est «*très dangereux, parce que nous connaissons tous les leçons tragiques de l'histoire, et faux, juridiquement, si l'on se réfère aux accords de Nouméa qui ont valeur constitutionnelle*». «*La doctrine [de Bernard] Pons [ex-ministre des départements et territoires d'outre-mer de Jacques Chirac de 1986 à 1988, qui niait l'existence du peuple kanak] est revenue au sein du RPR... pardon, des LR*», ironise l'ancien socialiste.

Alors que les loyalistes réclament sa tête, l'estimant discrédité pour la suite des pourparlers, Manuel Valls guette tous les signaux. Il a apprécié les appels à la «*modération*» de Marine Le Pen lors de son déplacement à Nouméa, fin mai. La cheffe de file de l'extrême droite s'est présentée, sous les huées des militants loyalistes, comme l'incarnation d'*«une voie médiane»* entre «*une radicalité d'une partie des indépendantistes, mais aussi une radicalité d'une partie des loyalistes*». L'élu du Pas-de-Calais, très critique à l'égard d'Emmanuel Macron et de sa gestion du dossier néo-calédonien, continue de plaider pour un report du débat sur l'avenir institutionnel de l'île d'ici à quarante ans, le temps de réformer la Nouvelle-Calédonie, en proie à de lourdes difficultés économiques.

Mais l'urgence, à ce stade, est de trouver un accord avant la tenue des élections provinciales, qui doivent impérativement être organisées avant la fin de l'année. Face au spectre d'une nouvelle guerre civile, Manuel Valls mène une campagne à bas bruit pour réhabiliter sa méthode. «*Le chemin est étroit et tous les mots, tous les discours qui sont prononcés sont potentiellement périlleux*, prévient-il. *La situation oblige à une très grande discréption, une grande loyauté envers tout le monde*.» A commencer par le sommet de l'Etat. ■

MARIAMA DARAMÉ
ET NATHALIE SEGAUNES

Sur le futur statut de l'archipel, le fil tenu des négociations

Les discussions, interrompues début mai, ont repris, alors que Macron a invité les différentes délégations à Paris en vue de parvenir à un accord

Les représentants des principales formations politiques calédoniennes s'appretent à se retrouver à Paris une nouvelle fois. L'Elysée a annoncé, le 27 mai, que le président de la République, Emmanuel Macron, «*inviterait, avec le gouvernement, les parties prenantes de la Nouvelle-Calédonie à venir travailler à Paris, à partir de la mi-juin, afin de clarifier les sujets économiques, politiques et institutionnels*», et ce «*en vue d'un accord partagé sur l'avenir de l'archipel*». Ce rendez-vous, aux contours encore imprécis, élargi au-delà des délégations qui négocient depuis février avec le ministre des outre-mer, Manuel Valls, sur le futur statut du territoire, pourrait se tenir d'ici à début juillet.

En attendant, M. Valls affirme que «*les discussions se poursuivent*» entre Etat, indépendantistes et non-indépendantistes. Elles avaient été interrompues le

8 mai, à Nouméa, juste avant l'anniversaire de l'insurrection violente du 13 mai 2024, un «*échec*» mis en scène par le camp loyaliste, et solennisé par le ministre qui avait déclaré : «*C'est un accord ou le chaos*». Sur la table : un projet d'Etat confédéré, soit un statut de «*souveraineté de la Nouvelle-Calédonie avec la France*» pour succéder à celui défini par l'accord de décolonisation de Nouméa, en 1998. «*Tant que la discussion continue, qu'avec le président de la République et le premier ministre nous avançons, il faut tirer le fil*», explique M. Valls.

Les négociations semblent avoir peu de chances d'aboutir dans la Constitution avant la fin du mandat d'Emmanuel Macron, en 2027. Les groupes de contact sur la Nouvelle-Calédonie, animés par les présidents de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet (Renaissance), et du Sénat, Gérard Larcher

(Les Républicains, LR), ont de nouveau entendu le ministre, mais les parlementaires demeurent dans l'expectative, la balle étant dans le camp de l'exécutif.

«Un territoire exsangue»

Le ministre demande à ses partenaires néo-calédoniens la plus grande discréption sur le contenu des négociations – ce qu'il obtient –, mais aussi de la loyauté entre tous – ce qui n'existe pas. Autour de Sonia Backès, le parti Les Loyalistes, tiré vers l'extrême droite et rejoint par la tête de file du Rassemblement-LR, Virginie Ruffenach, occupe la scène publique.

Des non-indépendantistes radicaux ont chahuté la visite de Marine Le Pen, le 30 mai, au Mont-Dore, près de Nouméa. La cheffe du Rassemblement national avait été la seule responsable de droite à attribuer à Mme Backès une responsabilité dans les événements

de mai 2024. Elle est désormais conspuée par ses anciens soutiens néo-calédoniens pour avoir admis que les trois référendums de 2018, 2020 et 2021 qui ont dit non à l'indépendance (le dernier ayant été cependant boycotté par les Kanak) n'ont pas soldé le différend politique et qu'il faudra prévoir une autre consultation... même si ce n'est que dans quarante ans.

Tandis que Mme Backès attaque le ministre – «*Valls est venu pour nous larguer*», accuse-t-elle, le 2 juin, dans *La Voix du Caillou* –, son binôme Loyalistes, le député Renaissance Nicolas Metzdorf, assure parler au nom de ceux qui «*résistent*» sur un mode moins frontal. Mardi 3 juin, à l'Assemblée, lors des questions au gouvernement, M. Valls a déclaré vouloir «*compter sur*» M. Metzdorf pour trouver le chemin d'un accord, autant que sur son homologue député Emmanuel Tjibaou, chef

de la délégation du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), dans les discussions.

Si le projet de M. Valls, considéré désormais par les indépendantistes comme la base de la négociation, ne fait pas l'objet d'un accord d'ici à juin, s'est inquiété M. Tjibaou, mardi, dans l'Hémicycle, les Néo-Calédoniens entrent dans «*dans un tunnel électoral dont la sortie n'aura lieu qu'à la fin du premier semestre 2027*», ce qui représentera, depuis les émeutes de 2024, «*trois ans dans un territoire exsangue, sans perspective de relance économique, dans une grave crise sanitaire*». De nouvelles propositions émergeront ces prochains jours, lui a répondu M. Valls, «*en achevant le processus de décolonisation, en allant jusqu'au bout du droit à l'autodétermination, et en respectant bien évidemment la parole des Calédoniens, mais en n'oubliant pas l'his-*

toire qui a conduit au désastre des années 1980 et au drame de 2024».

Le scénario noir n'est pas écarté, celui de l'affondrement économique et social total et l'absence d'un consensus politique local. Sans accord, l'exécutif se verra contraint de convoquer les élections provinciales d'ici à novembre, comme prévu : il manquera des arguments nécessaires pour obtenir du Conseil d'Etat un nouveau report du scrutin, qui serait le troisième – le mandat des assemblées de province aurait dû être renouvelé en mai 2024. Dans ce contexte, qui signerait la défaite des modérés, le risque de violence est élevé, craint-on à Paris. Déposée le 16 mai, la proposition de loi organique du sénateur LR de l'archipel Georges Naturel pour élargir le corps électoral, est jugée nulle et non avenue par le gouvernement comme par M. Larcher. ■

NATHALIE GUIBERT

Bruno Retailleau face au risque du conservatisme

Si le président de LR n'a jamais renié ses positions sur des questions sociétales, il n'y engage pas tout le parti

Gabriel Attal appartient à la même majorité que Bruno Retailleau, mais marque une distance de sécurité sur certains sujets avec le ministre de l'intérieur. Dans un entretien au *Parisien* le 24 mai, le secrétaire général de Renaissance chargeait le parti Les Républicains (LR) et son tout nouveau président. «*C'est un parti conservateur*, estime-t-il. *Nous voulons faire progresser les droits, là où avec Bruno Retailleau, LR a choisi la ligne qui s'oppose à la constitutionnalisation de l'IVG [interruption volontaire de grossesse], vote contre l'interdiction des thérapies de conversion pour les homosexuels et rejette toute évolution sur la fin de vie.*»

Son élection le 18 mai marquerait-elle un virage conservateur pour la droite française? Cela ne fait aucun doute pour Dominique de Villepin. L'ancien premier ministre de Jacques Chirac dénonçait «une droite réactionnaire et ultraconservatrice», le 20 mai, sur le plateau de Franceinfo.

«Une image très clivée»

Pour les gaullistes historiques, le Vendéen reste une pièce rapportée, un vétérinaire défroqué, un catholique anti-moderne, qui se donnerait des airs de républicain en affichant dans son bureau le portrait du très anticlérical, Georges Clemenceau. «*En politique, vous n'avez pas le droit aujourd'hui d'être catholique tra-*

Après l'élection de M. Retailleau, Dominique de Villepin a dénoncé «une droite réactionnaire»

disionnaliste, souverainiste et climatosceptique, souffle l'ancien député LR, Julien Aubert. Vous avez le droit d'avoir un des trois, mais pas toute la collection.» Bruno Retailleau a mis de côté le souverainisme, plaide pour une écologie du «bon sens» et assure, dans *Marianne*, jeudi 29 mai, «ne pas être un chrétien identitaire».

Reste cette étiquette de «conservateur». L'ancien sénateur évite de la revendiquer, du moins dans son acceptation française synonyme de passéisme. «*Bruno Retailleau est libéral en économie, mais aussi conservateur au sens que le définit Roger Scruton* [philosophe britannique conservateur mort en 2020], avance l'une de ses soutiens, la sénatrice de Paris Agnès Evren.

A droite, nous croyons au temps long, à l'enracinement, à la transmission. Nous croyons au progrès, mais nous ne sommes pas progressistes: changer pour changer cela n'a pas de sens.»

Pour Bruno Retailleau, le changement cela n'a jamais été maintenant. Ni hier d'ailleurs. Ce ca-

tholique pratiquant a défilé – sans jamais se dédire depuis – contre le mariage pour tous en 2013. Président de la région Pays de la Loire (2016-2017), il a baissé les subventions pour les associations LGBT soupçonnées d'encourager la gestation pour autrui. «*La Constitution n'est pas un catalogue de droits sociaux*», défendait-il pour s'opposer à la constitutionnalisation de l'IVG, en mars 2024.

A l'époque, Eric Ciotti, alors président de LR, avançait un argument de pure stratégie auprès de ses parlementaires pour voter cette modification: «*Evitons, à la sortie du débat, de nous retrouver dans le camp des ringards anti-IVG*», suppliait l'actuel allié du Rassemblement national. Moins cynique, Bruno Retailleau ne renie pas ses engagements, mais ne chercherait pas à les imposer. «*Il priviliege toujours le collectif à ses convictions personnelles*», assure Agnès Evren, qui avait voté en faveur de la constitutionnalisation de l'IVG comme 79 des 132 membres du groupe LR au Sénat.

En neuf mois à Beauvau, l'ancien numéro deux de François Fillon a acquis une notoriété inespérée la soixantaine passée. «*Il s'est surtout fait connaître sur ses positions sur la sécurité ou l'immigration moins pour son conservatisme sociétal*, note Emilien Houard-Vial, docteur en science politique et spécialiste de la droite. A l'image d'un Fillon qui avait l'intelligence de ne pas faire sienne toutes convictions comme programme politique, il ne dit pas

vouloir remettre en cause le mariage pour tous ou la loi de bioéthique à laquelle il s'était opposé. Il y a une certaine forme de pragmatisme chez lui.»

Pendant la campagne interne, les sujets sociétaux sont donc restés à la porte. «*Sur ces questions, Retailleau est trop désaxé par rapport à une partie du pays et notamment la droite urbaine*», avançait pourtant, en février, la garde rapprochée de son adversaire à la présidence du parti, Laurent Wauquiez. Mais l'angle d'attaque était trop étroit, surtout quand on est soi-même descendu dans la rue – en parka rouge – pour défiler avec La Manif pour tous.

«*Les adhérents ont toujours été plus conservateurs que les sympathisants ou les électeurs*, note Laure Salvaing, directrice générale du cabinet d'études Verian France. Du côté de la droite traditionnelle, cette image de conservateur n'est pas un handicap, mais le vrai sujet pour lui est d'élargir son électorat.» Et attirer

«A l'heure actuelle, il a du mal à capter les électeurs du centre droit. Il a une image très clivée»

ÉMILIE HOUARD-VIAL
spécialiste de la droite

des électeurs plus macroniste au premier tour d'une présidentielle, par exemple. «*A l'heure actuelle, il a du mal à capter les électeurs du centre droit*, poursuit la politologue. Il a une image très clivée.

Il est très populaire chez les retraités, beaucoup moins chez les jeunes plus sensibles à ces questions sociétales.»

La «droite Trocadéro»

Gabriel Attal l'a bien compris. Dans le même entretien au *Parisien*, l'ancien premier ministre défend son idée d'interdire le voile pour les filles de moins de 15 ans – et fait même tousser une partie de la droite au passage – tout en se posant en champion du progressisme. Une stratégie assez prévisible selon un député LR: «*Attal veut ne rien lâcher sur l'ordre par rapport à nous, mais cherche à se démarquer en nous faisant passer pour des énormes réacs. Surtout depuis l'élection de Retailleau.*»

«*Il n'y a pas tant d'angles d'attaque possibles contre lui pour Gabriel Attal*, poursuit Emilien Houard-Vial. *Les électeurs macronistes sont globalement satisfaits de sa politique comme ministre de l'intérieur. C'est plus une attaque sur une question d'image que sur le fond. Le macronisme n'a pas été non plus d'une audace folle sur les combats sociétaux.*» La droite, elle, a souvent accepté les grandes avancées avec quelques années de retard. «*Simone Veil est devenue une icône chez LR alors qu'une grande partie de sa famille politi-*

ALEXANDRE PEDRO

Bonnes adresses

ET SI VOUS ACHEtieZ FRANÇAIS ?

DU 1ER AU 30 JUIN
-20%
SUR TOUTE LA GAMME NEOLOGY

neology

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

63 rue de la Convention Paris 15 • 7J/7
01 45 77 80 40 • M° Charles Michels

Canapés, literie, mobilier : toutes nos adresses sur www.topper.fr



Akante, Bonaldo, Bontempi, Calligaris, Cattelan, Mobilier de France, Moblibérica...

LE PLUS GRAND ESPACE TABLES ET CHAISES DE REPAS À PARIS

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

145-147 rue St-Charles Paris 15, M° Charles Michels, 01 45 75 02 81
63 rue de la Convention Paris 15, M° Charles Michels, 01 45 77 80 40
Canapés, literie, mobilier sur 3000 m² : nos adresses sur www.topper.fr



RUBRIQUE IMMOBILIER

(tous les mercredis & samedis)

Vos acheteurs et locataires sont parmi nos lecteurs.

ACHAT VINYLES

Disquaire sérieux et passionné.
Achète vinyles 33 et 45 tours
Jazz, Pop Rock, Soul Funk, World,
Hip Hop, Classique...
Je me déplace. Paiement comptant.
David B : 06 07 44 03 77

LIGNAGE

Prix à la ligne :
15,50 € HT - 18,60 € TTC

MODULES
Merci de nous consulter

stephane.pesque@mpublicite.fr

RUBRIQUE IMMOBILIER

stephane.pesque@mpublicite.fr



RUBRIQUE BONNES AFFAIRES
POUR VENDRE, VOULEZ-VOUS LE BON PLAN OU LE MEILLEUR?

stephane.pesque@mpublicite.fr

Bercy prépare à une nouvelle hausse des impôts en 2026

A la recherche de 40 milliards d'euros pour boucler le budget 2026, le gouvernement admet que les économies passeront par un effort fiscal

Officiellement, rien n'est encore tranché. C'est seulement autour de la mi-juillet que le premier ministre, François Bayrou, rendra ses arbitrages et présentera les grandes lignes du budget pour 2026 et de son plan pour redresser les finances publiques en trois ou quatre ans. Avec, peut-être, un référendum sur le sujet. Mais, au fil des tractations en cours, une évolution marquante se dessine déjà par rapport aux discours tenus jusqu'à présent : il sera difficile d'échapper à une hausse des impôts. Bercy commence à y préparer les esprits.

L'objectif du gouvernement est certes que l'essentiel de l'effort financier à venir en 2026 porte sur une limitation des dépenses publiques, ont indiqué les responsables du ministère de l'économie et des finances, mardi 3 juin, en marge d'une présentation à la presse du calendrier de préparation du budget. Ces mesures d'économies, appelées à représenter la majorité de l'ajustement envisagé, devront cependant se combiner très probablement avec une hausse des recettes fiscales.

Pareille perspective risque de hérisser à droite. «En France, ce n'est jamais le bon moment pour réduire les dépenses, il y a une sorte de refus d'obstacle», réagit le sénateur (Les Républicains) de Meurthe-et-Moselle Jean-François Husson, rapporteur général du budget. Mais il va bien falloir s'attaquer.» Le député macroniste du Bas-Rhin Charles Sitzenskuhl s'alarme lui aussi : «Je crains que, comme avec Michel Barnier, on ne commence par promettre une baisse des dépenses pour finir par une explosion des impôts.»

Bercy assume ce changement de tonalité, au nom du réalisme. C'est que l'objectif à atteindre est massif. François Bayrou s'est engagé

au sein de l'Union européenne à ramener le déficit public de 5,8 % du produit intérieur brut (PIB) en 2024 à moins de 3 % en 2029, afin de sortir la France de la procédure pour déficit excessif qui la vise. Pour y parvenir, l'année 2026 s'annonce décisive. Ce sera en principe celle de l'effort maximal, avec une diminution du déficit public de 0,8 point de PIB, soit deux fois plus qu'en 2025, pour revenir à 4,6 % de déficit. En valeur, cela représente un ajustement de 23,4 milliards d'euros par rapport à 2025. L'exécutif, pour sa part, préfère mettre en avant un effort plus spectaculaire de 40 milliards d'euros par rapport à un hypothétique scénario tendanciel, dont les paramètres restent secrets.

Comment y parvenir ? Dans l'absolu, le gouvernement rêverait de procéder uniquement en stimulant la croissance, le taux d'emploi ou en diminuant les dépenses publiques, qui représentent 57,2 % du PIB. Selon la droite au pouvoir, c'est là qu'il y a le plus matière à agir. Mais tailler dans les services publics, la Sécurité sociale ou les investissements des collectivités locales n'a rien d'aisé.

L'exact inverse du but visé

Ces dernières semaines, tous les ministères ont été appelés à faire des propositions pour 2026. Une fois consolidés, leurs plans aboutissaient à une hausse de 8 % des crédits et à 20 000 emplois publics supplémentaires, selon *L'Opinion*. L'exact inverse du but visé ! Les ministres ont été priés de revoir leurs copies. L'exercice montre néanmoins toute la difficulté du chantier, même si quelques pistes se profilent. Amélie de Montchalin, la ministre chargée des comptes publics, espère bien, par exemple, gagner au moins 2 à 3 milliards d'euros en supprimant ou en fusionnant un tiers des agences et

Réduire trop brutalement les dépenses publiques pourrait se révéler périlleux

des opérateurs de l'Etat. Pas forcément dès 2026, toutefois.

Réduire trop brutalement les dépenses publiques pourrait se révéler économiquement périlleux, note-t-on, en outre, à Bercy. Déjà faible, la croissance française montre d'alarmants signes de ralentissement. Les ménages épargnent beaucoup et consomment peu, les entreprises hésitent à investir. Mardi, l'Organisation de coopération et de développement économiques a ramené de 0,8 % à 0,6 % sa prévision de croissance pour la France en 2025, en mettant en avant «la hausse de l'incertitude et les tensions commerciales». Dans ces conditions, une forte baisse des dépenses collectives pourrait tomber à contrecourant et entraîner le pays vers la récession.

Politiquement, François Bayrou et ses ministres savent qu'il sera ardu, avec un plan d'austérité, de trouver un accord avec les socialistes afin qu'ils s'abstinent ou ne votent pas la censure, comme sur le budget actuel. Au regard de l'éclatement de l'Assemblée nationale, guère d'autres solutions, que d'imaginer un cocktail d'économies et de hausse d'impôts.

Selon quel dosage ? C'est toute la question. Pour boucler le budget 2025, le gouvernement Bayrou avait relevé nettement les impôts sur les sociétés et les hauts revenus. Si bien que l'alourdissement des impôts, taxes et autres contributions explique la «quasi-totalité» de l'ajustement actuel, selon

le Haut Conseil des finances publiques. Pour 2026, le gouvernement espère rééquilibrer les proportions, et réaliser de vraies économies sur les dépenses publiques.

Au total, les experts de Bercy admettent néanmoins qu'il ne sera guère possible de diminuer ni même stabiliser ces dépenses en valeur dans l'immédiat. Compte tenu de l'accroissement assez inéluctable des coûts de santé, des pensions comme de la masse salariale des fonctionnaires, mieux vaut miser sur une simple diminution du rythme d'augmentation des dépenses publiques. L'évolution dépendra en partie des résultats des négociations en cours entre les partenaires sociaux au sujet des retraites.

Du côté des recettes, les prélevements obligatoires, déjà destinés à passer de 42,8 % du PIB en 2024 à 43,5 % en 2025, pourraient poursuivre leur remontée en 2026. Là aussi, les mesures à venir restent floues. Bercy a lancé une étude approfondie sur les nombreuses niches fiscales, dans l'idée de supprimer celles qui sont peu utilisées, ou peu efficaces au regard de leur coût. Amélie de Montchalin garde aussi en tête de remplacer l'actuelle contribution sur les hauts revenus par un mécanisme anti-optimisation fiscale, qui ciblerait les particuliers les plus fortunés.

Pour atteindre les 40 milliards d'euros visés, faudra-t-il une mesure plus lourde, une hausse de la TVA, par exemple ? Rien d'accusé à ce stade, d'autant que la gauche comme le Rassemblement national s'y opposent. Interrogé, le 27 mai, sur BFM-TV, François Bayrou s'est contenté d'affirmer que son plan demanderait «un effort à tous les Français sans exception», de la façon la «plus juste possible». Suspense, donc, jusqu'aux alentours du 14 juillet. ■

DENIS COSNARD

Les services publics sont toujours plébiscités par les Français, selon une étude

L'école, l'hôpital et la gendarmerie obtiennent les taux de satisfaction les plus élevés

Les Français sont attachés à leurs services publics. Ce constat ressort nettement du baromètre dévoilé par le ministère de la fonction publique, lundi 2 juin. Réalisée à partir d'un sondage en ligne effectué en décembre 2024 et janvier 2025 auprès de 24 000 personnes – une première de cette ampleur –, l'étude montre une satisfaction importante : 69 % des Français consultés se disent ainsi «satisfaits» de leurs rapports avec les services publics. Une réponse encourageante au «bashing» vécu par les fonctionnaires des différentes administrations.

Interrogés sur leur rapport à 19 services et agences, les usagers sont peu nombreux à se juger globalement insatisfaits. Toutes les administrations ou établissements publics ne sont cependant pas perçus de la même manière : ce sont l'école (81 %), l'hôpital (80 %) et la gendarmerie nationale (78 %) qui obtiennent les taux de satisfaction les plus élevés. A l'inverse, France Rénov' (55 %), les tribunaux (56 %) ou France Travail (61 %) sont les services les moins bien évalués.

L'étude révèle une perception qui varie avec l'âge, le revenu et

le niveau de maîtrise de l'outil informatique. Ce sont ainsi les plus jeunes qui sont les plus négatifs ainsi que les personnes modestes (percevant moins de 2 000 euros mensuels par foyer) et le public peu à l'aise avec Internet. L'insatisfaction est particulièrement marquée chez les bénéficiaires du RSA et des minima sociaux comme chez les personnes en situation de handicap. Le lieu de vie semble en revanche peu influer sur le regard des usagers : le taux de contentement demeure sensiblement le même selon qu'on habite en milieu rural, dans une ville moyenne ou dans une métropole ; seule l'agglomération parisienne marque une inflexion (66 %).

L'insatisfaction est particulièrement marquée chez les bénéficiaires du RSA et des minima sociaux

Malgré une image véhiculée souvent négative, l'accueil du public est vécu de manière positive : sept Français sur dix estiment avoir été reçus avec «bienveillance et respect». C'est du reste l'indicateur le plus globalement favorable de l'étude. Certains services font exception : on retrouve parmi les moins bien perçus les agences de paiement (celles qui délivrent pièces d'identité et permis de conduire), les tribunaux, France Rénov', les Crous, et France Travail. Et ce sont à nouveau les plus précaires et fragiles qui ont le sentiment d'être mal accueillis.

Demande de contact direct

Les usagers sondés adressent quelques critiques récurrentes aux services publics qu'ils fréquentent. Ainsi, ils sont 13 % à trouver les démarches administratives compliquées, en particulier dans les caisses d'allocations familiales (CAF), l'Urssaf ou les caisses de retraite. La palme de la complexité revient au dispositif France Rénov' (58 % estiment les démarches trop difficiles) et aux maisons départementales des personnes handicapées (52 %). Une des difficultés majeures rencontrées par le public demeure

le manque d'information fournie alliée au temps pris pour la constitution des dossiers.

Alors que les usagers sont de plus en plus renvoyés à des systèmes en ligne ou des boîtes vocales, et qu'un nombre toujours croissant d'établissements publics sont visés par des fermetures ou des restrictions de personnels, l'étude révèle que la demande de contact direct avec un agent demeure forte. Sur les 19 services publics testés, 25 % des Français interrogés disent préférer un contact par téléphone ; et 21 % se rendre sur place. Les services les plus concernés par cette exigence de réponse humaine au téléphone sont les CAF, les hôpitaux, les services de la justice et les caisses primaires d'assurance-maladie. Les usagers ont aussi une préférence plus forte pour un contact physique direct avec les caisses de retraite et l'Urssaf.

En déplacement à Lyon, lundi 2 juin, le ministre de la fonction publique, Laurent Marcangeli, a assuré que le baromètre serait renouvelé tous les ans, et que les services les moins bien notés devront «identifier rapidement des pistes d'amélioration». ■

SYLVIA ZAPPI

La reconnaissance de la nation pour les rapatriés d'Indochine

Les députés ont adopté à l'unanimité, mardi, une proposition de loi de réparation

Des milliers de Français ont été enfermés dans d'anciens camps militaires administrés en îlot colonial

Laurent Jacobelli, a déploré une «réalité trop longtemps passée sous silence» en appelant à un vote unanime, non sans opposer une «assimilation exemplaire» aux descendants d'autres immigrations. Le député (Renaissance) des Yvelines Karl Olive a voulu dépasser les clivages : «Ils ont vu leurs enfants grandir derrière des barbelés administratifs. Ils ont tenu bon, ont transmis la fierté et le silence, la pudeur et la dignité. Aujourd'hui, la République vous regarde, elle vous reconnaît, elle vous honore.»

Une brève passe d'armes a tout de même été ouverte par les élus du RN, marris de n'avoir pas été invités à cosigner le texte initial, contrairement aux communistes, qu'ils associent aux «héritiers de Ho Chi Minh» et au Vietminh ayant pris les armes contre la France. «Il ne s'agit pas d'être rouge, il s'agit d'être juste», a répondu Olivier Faure, en rappelant aux souverainistes que les indépendantistes du Nord-Vietnam n'étaient pas tous communistes, mais des nationalistes en lutte pour la décolonisation. Aux yeux de l'histoire, a-t-il dit : «Vous êtes le parti de Vichy, nous sommes le parti des fusillés.»

C'est pourtant la tentative de Mme Miralles de limiter la réparation du préjudice qui a suscité les plus vifs remous. Le texte étend aux rapatriés d'Indochine la loi de 2022, qui prévoit l'indemnisation des survivants (estimés entre 250 et 500) en fonction du temps passé dans les camps. La période ouvrant droit à réparation court de juillet 1954, après les accords de Genève, à 1975, année qui correspond à la borne existante pour les harkis. Un compromis adopté à l'unanimité en commission, plutôt que 2014, initialement envisagée.

Longtemps réticente à répondre aux attentes des Français d'Indochine, Mme Miralles a souhaité limiter la réparation jusqu'en 1966, lorsque la tutelle du camp de Sainte-Livrade est passée du ministère de l'intérieur aux affaires sociales. «Une inflexion, d'une logique de contrainte à une logique d'accompagnement social», a-t-elle tenté de convaincre, dans le brouhaha. «Les harkis nous regardent», s'est-elle ensuite emportée, au risque de nourrir la thèse d'une concurrence mémorielle.

«Rien n'avait changé, les conditions étaient strictement les mêmes, a rappelé M. Faure. Pour ceux qui ont vécu à Sainte-Livrade soixante années, ils seront indemnisés sur dix ans. Une paillasse par rapport à ce qu'ils ont subi, la perte de chance pour leurs enfants.» Le RN a fustigé une «recherche déconvenue qui frise l'indécence», le rapporteur de La France insoumise, Aurélien Taché, a abondé : «On parle de gens qui ont combattu pour la France et qui ont été enfermés, et vous pinaillez.» L'amendement Miralles a été rejeté. Cet épisode n'a pas entaché l'émotion des anciens du Centre d'accueil des Français d'Indochine : Nina Sinouretty, Henri Cazes et Daniel Freche se disaient «libérés». Des administrateurs de l'Assemblée observaient la scène en souriant : «C'était un beau moment.» ■

IVANNE TRIPPENBACH

L'interpellation brutale de lycéens pro-Gaza

« Le Monde » a pu consulter des vidéos d'une intervention policière au lycée Hélène-Boucher, à Paris, en 2024

ENQUÊTE

Arme de poing sortie, utilisation de gaz lacrymogène en intérieur et propos déplacés. C'est la réponse apportée par des policiers parisiens à la cinquantaine de lycéens qui avaient tenté, en juin 2024, d'occuper des salles de classe du lycée Hélène-Boucher, dans le 20^e arrondissement de Paris, pour sensibiliser à la situation en Palestine.

Le Monde a pu consulter des vidéos et des photos de l'opération, jusque-là stockées dans les téléphones de lycéens placés sous scellés. Ces images interrogent sur la proportionnalité de la réponse apportée par l'administration et les autorités à cette action, menée presque exclusivement par des mineurs. Et illustrent la fermeté croissante de la réplique aux mobilisations lycéennes à Paris depuis quelques années, ainsi que la difficulté pour l'éducation nationale de gérer la politisation des lycéens.

Le 6 juin 2024, en fin d'après-midi, plusieurs dizaines d'élèves se retrouvent dans le square Sarah-Bernhardt, à quelques encablures du lycée Hélène-Boucher. Certains y sont scolarisés, d'autres viennent d'établissements voisins. La plupart sont âgés de 15 à 17 ans, une demi-douzaine seulement sont fraîchement majeurs.

« J'avais déjà participé à des blocus, mais c'était ma première occupation », raconte Inès (les prénoms de tous les jeunes interrogés ont été modifiés), 16 ans au moment des faits. *La revendication, la défense de la Palestine, me paraissait importante.* » A cette date, la guerre menée par Israël dans la bande de Gaza a déjà fait plus de 30 000 morts. D'autres élèves, notamment affiliés au Mouvement d'action lycéenne autonome (MALA), qui organise l'opération, sont plus habitués. « On revendique de se réapproprier nos lieux d'étude et de donner la possibilité aux élèves d'être plus acteurs de leur parcours », expose Thomas, membre de la MALA et élève à Hélène-Boucher.

Tas de chaises et de tables

Dans le parc, les élèves récapitulent leur plan. « Ce qui nous a inspirés, c'est l'occupation du lycée Victor-Hugo en 2023 [contre la réforme des retraites] », explique Thomas. Les élèves sont entrés, ont érigé des barrières pour s'enfermer sans commettre de dégradations, avec l'espoir de susciter un dialogue. C'est sur la base de ce récit d'occupation pacifique que de nombreux jeunes rejoignent le projet. « On ne pensait pas du tout que ça pourrait tourner si mal », regrette Thomas.

A 18 h 30, les lycéens se mettent en marche vers le lycée Hélène-Boucher. Des élèves de l'établissement partent devant, pour sonner à l'interphone et obtenir l'ouverture de la grille. Le groupe se précipite alors à l'intérieur. « Un membre de la sécurité essayait de nous bloquer le passage, il criait, mais il ne pouvait pas faire grand-chose face au nombre », se remémore Inès. L'administration du lycée évoquera, elle, des « violences » commises contre les deux agents de sécurité, employés de la région Ile-de-France. Les élèves, leurs parents et une partie des professeurs refutent cette version des faits, et parlent plutôt d'une bousculade. Face à l'incursion des jeunes, pour certains encapuchonnés et porteurs de masques chirurgicaux, l'équipe d'Hélène-Boucher décide en tout cas de composer sans attendre le 17.

Les lycéens montent au deuxième étage et entreprennent de se barricader, en érigant des tas de chaises et de tables aux



Extrait d'une vidéo filmée par un lycéen et montrant un policier braquant des élèves avec une arme, lors d'une intervention au lycée Hélène-Boucher, à Paris, le 6 juin 2024. DOCUMENT LE MONDE

« On était agglutinés par terre et les policiers criaient, armés jusqu'aux dents », raconte une lycéenne, 15 ans à l'époque

différentes issues. Pendant la demi-heure qui suit, ils tiennent une assemblée générale et jettent des tracts par les escaliers, pour faire état de leurs revendications et de leur volonté de discuter.

Peu après 19 heures arrivent les premiers policiers. A l'étage, ceux-ci entrent dans les barricaades tandis que des lycéens tentent de les renforcer. Selon des images consultées par Le Monde, au moins un agent fait usage, à travers un amas de mobilier, de son aérosol lacrymogène.

Selon une notice pédagogique interne à la police, « ces aérosols doivent être employés dans le cadre d'une riposte proportionnée (...), notamment en milieu fermé

où leur utilisation doit rester très exceptionnelle ».

Les policiers finissent par franchir la barricade et interpellent alors, parfois en les amenant violemment au sol, des élèves qui se trouvent encore dans le couloir. Des membres des forces de l'ordre entrent ensuite dans la pièce où se trouve le reste des lycéens, pour la plupart paniqués et confus. L'un d'entre eux, assis contre un mur, filme la scène avec son téléphone pendant moins d'une minute.

Propos dégradants

Sur ces images, on peut voir un policier de la brigade anticriminalité (BAC) entrer dans la pièce à la suite de ses collègues, arme à feu au poing. Sollicitée, la Préfecture de police affirme ne pas avoir été informée qu'une arme avait été sortie.

Sur la même vidéo, les fonctionnaires ordonnent aux occupants de se réunir contre un mur. « Les policiers criaient un peu tous en même temps, on ne comprenait rien », se souvient Inès. Alors qu'un lycéen s'exécute et rejoint ses camarades, un autre agent de la BAC le balaye brusquement, et tombe à la renverse avec lui. Un policier en uniforme remarque

alors l'élève en train de filmer la scène et lui ordonne d'arrêter, en pointant son lanceur de balles de défense dans sa direction, à environ 2 mètres de lui. Pour Jenny, 15 ans à l'époque des faits, ce moment marque une bascule : « On était agglutinés par terre et les policiers criaient, debout dessus de nous, armés jusqu'aux dents. C'est ce déséquilibre qui m'a fait complètement paniquer. »

« Ensuite, ils nous ont foulés et menottés, avant de prendre les identités, se souvient Thomas. Ça a été une heure de provocation et de propos dégradants. » « Ils nous ont fait la morale, en nous disant qu'on ne savait pas pourquoi on militait, et qu'on avait qu'à aller nous-mêmes en Palestine, assure Sébastien. L'un d'eux ironisait en disant qu'ils allaient nous

Le rectorat de Paris précise que la procédure « a été appliquée normalement » après une intrusion et, insiste-t-on, des « violences » commises à l'encontre des deux agents de sécurité. Le rectorat assure, en outre, qu'aucun « comportement inapproprié » de la police n'a été porté à sa connaissance lorsqu'il a reçu les familles.

montrer ce que c'était, le « vrai fascisme ».

Des jeunes filles mineures assurent avoir essuyé des propos humiliants. Lou, alors âgée de 17 ans, raconte par exemple que ses vêtements se sont défaits pendant le mouvement de panique. « Mon haut remontait dans mon dos et je ne pouvais pas le remettre parce que j'avais les mains attachées. On m'a dit que j'étais habillée comme une pute, que je n'avais pas à sortir comme ça. » Les policiers leur auraient également demandé ce que ce type d'action « leur apportait », alors qu'elles étaient « des gamines quand même mignonnes ». Jenny se souvient qu'un agent leur aurait dit : « Vous allez avoir un syndrome de Stockholm, vous allez tomber amoureuses de moi. »

Les lycéens – 48 d'entre eux ont été interpellés – sont finalement évacués vers différents commissariats, où ils passent la nuit avant d'être relâchés le lendemain. Sollicité quant aux suites judiciaires, le parquet de Paris n'a pas répondu. Aucun des jeunes sollicités par Le Monde n'a fait l'objet de poursuites.

Aucune négociation

Les élèves d'Hélène-Boucher sont ensuite convoqués à un rendez-vous pour leur rappeler le règlement intérieur. A un élève expliquant avoir été « très choqué » par le comportement des forces de l'ordre, Virginie Schactel, la proviseure, répond que les équipes sont également « très choquées » par l'intrusion. « S'il y a eu des mots grossiers, des insultes, évidemment que c'est inconvenant », finit par concéder une inspectrice d'académie venue en médiation, estimant en même temps que « la violence répond à la violence ».

Au lendemain de l'intrusion, certains enseignants s'émeuvent du traitement réservé aux adolescents, en soulignant qu'ils n'ont rien abîmé. « Ce matin, 7 juin, les professeurs n'ont constaté ni graffiti, ni vitre cassée, ni matériel endommagé », indique un communiqué cosigné par « l'assemblée générale, les sections syndicales CGT et le SNES-FSU ». « Les forces de l'ordre sont intervenues (...) sans qu'aucune discussion ou négociation n'ait apparemment été engagée avec les élèves. »

Ce communiqué, repris sur les réseaux sociaux par des parents mécontents, donne lieu à des attaques ad hominem contre la proviseure, qui fait part de son émotion aux enseignants et aux élèves. La réponse policière divise l'équipe pédagogique d'Hélène-Boucher. Certains considèrent que, dès lors qu'il y avait intrusion, appeler la police était la bonne réponse. Une lettre ouverte affichée dans la salle des professeurs et signée par une douzaine de membres du personnel s'indigne de faits « graves », et regrette que le lycée soit « le lieu d'affirmation de positions politiques » qui génèrent une « atmosphère de tension et de violence latente », tout en condamnant une intervention de police jugée « très brutale ».

D'autres trouvent qu'il aurait fallu essayer de discuter. « Pour moi le problème n'est pas tellement qu'ils aient prévenu la police – c'était la consigne du rectorat –, mais qu'il n'y ait pas eu de médiation », insiste une enseignante du lycée. Contactée par Le Monde, Mme Schactel n'a pas donné suite. Le rectorat de Paris indique que la procédure « a été appliquée normalement » après une intrusion et, insiste-t-on, des « violences » commises à l'encontre des deux agents de sécurité. Le rectorat assure, en outre, qu'aucun « comportement inapproprié » de la police n'a été porté à sa connaissance lorsqu'il a reçu les familles.

Les jeunes se barricadent au deuxième étage, tiennent une assemblée générale et jettent des tracts par l'escalier

Le recteur de Paris de l'époque, Bernard Beignier, a en effet très vite reçu une délégation de parents. Une mère qui en faisait partie raconte que l'institution est restée « droite dans ses bottes », la direction du lycée ayant eu, selon le rectorat, la réponse attendue. « On nous a parlé du risque terroriste, et on nous a rappelé qu'on était juste à côté du lycée Ravel », se souvient-elle.

Trois mois plus tôt, le proviseur de ce lycée situé sur le même trottoir avait été victime de menaces de mort après avoir demandé à une élève de BTS de retirer son voile – il vivait depuis sous protection policière. Un cadre parisien de l'éducation nationale qui ne souhaite pas être cité confirme qu'il y a eu, dans cette histoire, un « cocktail explosif », alimenté par deux précédents : le lycée Ravel, mais aussi Sciences Po. Au cours du printemps 2024, des manifestations palestiniennes ont embrasé l'établissement de la rue Saint-Guillaume. L'école s'est vu reprocher d'avoir été trop tolérante, notamment par la présidente de la région Ile-de-France, Valérie Péress (Les Républicains), qui a annoncé la suspension de ses financements. « Avec tout ça, on a effectivement eu peur qu'il y ait le feu à la pinède, reconnaît le fonctionnaire, et que ce qui se passait à Hélène-Boucher se propage partout ailleurs. »

Autre élément de ce « cocktail explosif », le recours presque systématique aux forces de l'ordre par la direction d'Hélène Boucher, au point que la police est parfois sur place avant même les participants au blocus - ce qui est arrivé le 6 mai dernier. « Il y a ces dernières années une forme de dureté qui se renforce chez certains proviseurs, qui en appellent très vite à la police, laquelle va se comporter sans vraiment prendre en compte que ce sont des mineurs », analyse Mme Alice Becker, qui a accompagné plusieurs lycéens interpellés. « Cette proviseure n'a pas l'habitude de voir de bons élèves qui militent, de surcroît avec le soutien des parents, ajoute l'enseignante citée plus haut. C'est quelque chose qu'elle ne comprend pas. »

Le récit des lycéens recueilli par Le Monde ne surprend pas le sociologue Vincent Tiberj, spécialiste de la jeunesse et de son rapport à la politique. « La doctrine d'intervention policière sur les mouvements sociaux est beaucoup plus dure depuis quelques années », rappelle-t-il, ce qui vaut aussi pour les lycéens. L'institution scolaire a par ailleurs du mal à prendre les jeunes au sérieux. « On leur a reproché de se mobiliser pour la Palestine depuis leur position confortable de lycéens parisiens ? C'est ce qu'on répondait, dans les années 1970, à la jeunesse mobilisée contre la guerre du Viêtnam », rappelle Vincent Tiberj.

La veille de l'occupation, le 5 juin 2024, une cérémonie d'hommage à la résistante Louise Fontaine, directrice de l'établissement pendant la seconde guerre mondiale, avait eu lieu dans la cour d'Hélène-Boucher. Lors d'un discours prononcé au cours de cette commémoration, il avait été rappelé qu'« un lycée ne peut pas vivre en dehors de son temps ». ■

ARTHUR CARPENTIER ET VIOLAIN MORIN

Avec la Switch 2, Nintendo joue gros

Le géant japonais du jeu vidéo espère écouter 15 millions d'unités de sa nouvelle console, d'ici à mars 2026

C'est le lancement le plus retentissant, et probablement le plus attendu, dans l'industrie du jeu vidéo depuis le début de l'année. A partir du jeudi 5 juin, le japonais Nintendo commercialisera sa nouvelle console, la Switch 2. Avec l'espoir d'égaler au moins les performances de sa prédecesseuse, sortie en 2017. «Un âge vénérable pour une console de salon, dont le cycle de vie oscille généralement entre cinq et dix ans», estime Julien Pillot, docteur en économie et enseignant-rechercheur à l'Institut des hautes études économiques et commerciales.

La Switch s'est écoulée, au 1^{er} janvier, à un peu plus de 150 millions d'unités, à quelques longueurs de la console la plus vendue dans le monde, la PlayStation 2, de dix-sept ans sa cadette (160 millions), dont le lancement, en 2000, avait été marqué par des pénuries et des scènes de chaos dans les magasins. Un record que Nintendo peut encore espérer effacer, sa version originale va pour l'instant rester disponible, tout comme les déclinaisons telles que la Switch modèle OLED ou la Switch Lite.

Cette console, au format original, à la fois portable et de salon, a rapidement séduit les consommateurs et remis le géant du jeu vidéo dans la compétition mondiale de l'industrie vidéoludique. Presque une renaissance après l'échec monumental de la Wii U (2012), qui avait dépassé à peine les 13,5 millions d'exemplaires vendus. Conservant son ADN de console familiale, à la différence de ses concurrentes, la PlayStation de Sony et la XBox de Microsoft, qui s'adressait davantage aux *hardcore gamers* («joueurs intensifs»), le succès de la Switch a été porté par la fidélité de la marque japonaise à ses franchises les plus populaires telles que Zelda ou Mario Kart. Pendant les périodes de confinement résultant de la pandémie de Covid-19, elle avait vu ses ventes s'envoler avec le succès du titre *Animal Crossing : New Horizons*.

Montée en gamme

Mais, cette fois, Nintendo fait le pari d'aller empiéter sur le terrain de ses rivaux avec une machine dont les performances sont bien supérieures à celle de la Switch – tout en mettant à distance sa concurrente sur le marché des consoles portables, la Steam Deck de Valve. Avec une puissance de



Campagne de promotion de la Switch 2, dans un magasin de Nagoya, au Japon, lundi 2 juin. RICHARD A. BROOKS/AFP

L'appareil sera vendu 469,99 euros en Europe, alors que la première Switch avait été lancée à 329,99 euros. Un pari risqué

469,99 euros en Europe (449,99 dollars, soit 395,60 euros, aux Etats-Unis), alors que la première Switch avait été lancée à 329,99 euros. Un pari qui peut paraître risqué, s'il venait à rebuter la base des fidèles de la marque.

«C'est un challenge», convient Charles-Louis Planade. D'autant que les caractéristiques techniques n'expliquent pas à elles seules ce tarif. «D'autres facteurs inflationnistes sont à l'œuvre: la hausse du prix des matières premières et de certains composants électroniques, aggravée à la fois par un contexte douanier durci depuis le retour de Donald Trump, et la dévaluation du yen, qui renchérit les importations», explique Julien Pillot.

Avec la Switch 2, Nintendo joue d'autant plus gros que le groupe est moins diversifié que ses concurrents Sony et Microsoft, 90 % de ses revenus provenant de son activité dans les jeux vidéo. Pénalisé par l'attentisme des consommateurs, qui attendaient la nouvelle machine, le groupe a vu son bénéfice net plonger de 43,2 %, à

278,8 milliards de yens (1,71 milliard d'euros) au cours de l'exercice 2024-2025, clos fin mars, et son chiffre d'affaires chuter de 30 %, à 1165 milliards de yens.

C'est le moment parfait

L'entreprise japonaise affiche en tout cas son optimisme. Dans son rapport annuel, la direction table sur 15 millions d'unités d'ici à mars 2026, en s'appuyant sur les précommandes (2,2 millions pour le seul Japon courant avril). «C'est mieux que la Switch, qui, lors de sa première année d'exploitation, s'était écoulée à 14,86 millions d'unités. Quand on sait que Nintendo a pour habitude de sous-estimer ses prévisions, c'est dire si la firme japonaise affiche une grande confiance en sa nouvelle console», estime Julien Pillot.

Pour soutenir le lancement, le japonais va sortir un nouveau jeu populaire, *Mario Kart World*, et promet de nouvelles sorties d'ici à la fin de l'année. «Le marché est libre, c'est le moment parfait», estime Charles-Louis Planade, aucune nouvelle console n'étant attendue à moyen terme. Reste à savoir si les éditeurs tiers joueront le jeu. «Le pari de consoles installées étant inexistant au lancement, cela peut inciter les studios à attendre quelques mois avant de sortir leurs jeux ou de les mettre en chantier», estime Julien Pillot. Mais pour Javier Molina, analyste marché chez eToro, les voyants sont au vert: «Tous les grands revendeurs sont en rupture de stock. Le marché veut clairement la console maintenant.» ■

VINCENT FAGOT

Comment l'industrie du jeu vidéo verrouille sa communication

A la sortie d'une console ou d'un titre majeur, la presse doit composer avec un plan média de plus en plus sourcilleux, avec un embargo

Elles semblent attendre, anxieuses, derrière des grillages. Des bêtes sauvages? Non, une vingtaine de boîtes de la Switch 2, la nouvelle console de Nintendo, photographiées fin mai dans une allée de la chaîne d'hypermarchés américains Target. Si l'image a fait fureur sur Internet, c'est qu'elle évoque la rétention d'informations orchestrée par Nintendo autour de sa nouvelle console. Aucun exemple de test n'a, à notre connaissance, été envoyé à la presse en amont de sa sortie, jeudi 5 juin.

Même les petits malins qui auraient réussi à se la procurer avant n'ont pu se faire un avis avant le lancement mondial d'une mise à jour obligatoire, disponible à 0 h 01, heure de Nouvelle-Zélande (14 h 01, heure de Paris, le 4 juin). Jusque-là, cadenas, au sens propre comme au figuré.

s'était gardé de répondre aux questions sur l'autonomie de la console en mode nomade, et les avait même effacées de son compte rendu en ligne.

Contrats juridiques

L'épisode n'est qu'un simple aperçu de la relation dissymétrique entre les acteurs de l'industrie et les médias. Avant de pouvoir mettre la main sur un nouveau produit, un journaliste ou influenceur doit consentir aux conditions qui lui sont imposées. La première d'entre elles est le fameux embargo, une date et une heure de publication avant laquelle rien ne doit être publié, au risque d'être placé sur la liste des médias *non grata*.

La pratique n'est pas nouvelle, mais face à la crainte de la fuite, beaucoup d'embargos se sont mués en contrats juridiques en bonne et due forme (accord de

non-divulgation). Ils se sont également étoffés, imposant aux journalistes des clauses de plus en plus restrictives sur ce qu'ils ont le droit ou non d'aborder.

«L'industrie répond aux contraintes nouvelles», analyse Ivan Gaudé. Les risques ne sont plus les mêmes qu'à l'époque du papier: un magazine peut spoiler un jeu, mais ce n'est pas comparable avec un gars qui peut le montrer en entier dans une vidéo qui sera potentiellement vue par des millions de gens.» En février, ExServ en a fait les frais. Dans sa vidéo test de *Monster Hunter Wilds*, il abordait certains aspects de la fin du jeu. Or, s'il était possible d'en parler, l'embargo interdisait en revanche de les montrer. «La nuance m'a échappé», reconnaît-il, visiblement agacé, dans une autre vidéo.

Pour éviter les problèmes avec Capcom, l'éditeur du jeu, il dépu-

ble temporairement sa vidéo jusqu'à la sortie du jeu.

Face à ces ratés, les contrats se montrent de plus en plus paranoïaques. Certains interdisent désormais au testeur de jouer ailleurs qu'à son domicile, de laisser entrer dans la pièce ses éventuels colocataires, voire de jouer... avec les rideaux ouverts. Par crainte (légitime) de la fuite, certains éditeurs, comme CD Projekt RED en 2020, ou plus récemment Ubisoft, proposent désormais aux journalistes de découvrir le jeu en streaming, pour ne pas avoir à envoyer un exemplaire. Il n'est pas rare non plus que les accords de non-divulgation prévoient une clause interdisant d'évoquer... l'existence de ceux-ci.

Jusqu'où accepter ces conditions? En 2024, des médias avaient dénoncé le «brief» accompagnant la clé de téléchargement

du jeu chinois *Black Myth: Wukong*, qui recommandait, lors des tests, de ne pas parler politique, violence ou «propagande féministe», pas davantage que de «quarantaine» ou du Covid-19.

Parfois, il est possible de se passer d'accord de non-divulgation. En 2013, le site spécialisé *Gamelukt*, réputé pour son positionnement sans concession, avait publié son test de *Grand Theft Auto V* en avant-première mondiale, à la stupeur de l'entreprise Rockstar Games. Le journaliste s'était procuré le jeu quelques jours avant sa date de sortie auprès d'un revendeur indépendant, sans avoir signé quoi que ce soit. Un scénario cauchemar pour l'éditeur: lorsqu'un embargo est violé par un média, il est souvent considéré comme caduc par les autres. ■

WILLIAM AUDREAU
ET CORENTIN LAMY

Trump passe à 50% la surtaxe sur l'acier et l'aluminium

Les industriels européens craignent que les surtaxes américaines ne déportent encore plus les surcapacités chinoises vers le Vieux Continent

Donald Trump l'avait promis, le 30 mai, lors d'une visite dans une usine sidérurgique en Pennsylvanie. Le président des Etats-Unis a signé, mardi 3 juin, le décret faisant passer de 25 % à 50 % les droits de douane imposés aux importations d'acier et d'aluminium, deux secteurs qu'il considère comme stratégiques pour l'économie américaine. La nouvelle surtaxe est entrée en vigueur mercredi 4 juin.

Selon le locataire de la Maison Blanche, «ces droits de douane seront plus efficaces pour lutter contre l'excès de production bon marché provenant de pays étrangers qui vient miner la compétitivité des industries de l'acier et de l'aluminium aux Etats-Unis». La surtaxation de 25 % sur ces deux produits avait été la première décidée par Donald Trump à son retour au pouvoir, mise en place dès le 12 mars, afin de relancer la production américaine locale ou d'inciter les groupes étrangers à investir aux Etats-Unis. En annonçant leur doublement au nom de «la sécurité nationale», Donald Trump cible donc à nouveau le Canada, le Mexique ou la Chine, mais aussi l'Europe, le Japon et l'Australie, principaux exportateurs d'acier et d'aluminium outre-Atlantique. Le Royaume-Uni est, quant à lui, exempté de cette nouvelle hausse et voit son taux rester à 25 %.

La sidérurgie américaine est à la peine, alors que le géant US Steel est contraint de se rapprocher du japonais Nippon Steel pour survi-

vre. Les Etats-Unis importent un quart de leur acier et la moitié de leur aluminium, surtout pour l'automobile et la construction. Cette hausse pourrait avoir une répercussion sur les prix pour les consommateurs américains.

Plans de restructuration

Le Canada est le principal fournisseur des Etats-Unis, avec 6 millions de tonnes d'acier exportées en 2024 (23 % des importations américaines), et près de 2 millions de tonnes d'aluminium (60 % des importations). Mardi soir, le gouvernement canadien a déclaré dans un communiqué que ces droits de douane étaient «illégaux et injustifiés». De son côté, le ministre de l'économie mexicain, Marcelo Ebrard, a qualifié la décision trumpienne d'«injuste, insoutenable et incomode».

Cette guerre des tarifs intervient, alors que des négociations sont en cours à Paris entre plusieurs pays et les Etats-Unis – la fin de la pause de quatre-vingt-dix jours, annoncée par Donald Trump le 9 avril, est prévue pour le 9 juillet. Le re-

présentant de la Maison Blanche au commerce, Jamieson Greer, devait notamment rencontrer, mercredi dans la capitale française, le commissaire européen au commerce, Maros Sefcovic, en marge d'une réunion de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La Commission européenne, qui n'avait pas encore réagi mercredi matin au doublement des droits de douane, avait regretté «vivement», dès samedi 31 mai, ces nouvelles taxes qui «sapent les efforts en cours pour parvenir à une solution négociée». Après les premières hausses de 25 % en avril, Bruxelles avait menacé de mettre en place une série de contre-mesures, en taxant des produits américains ciblés (textile, tabac, motos, produits de beauté, électroménager, etc.). L'Union européenne (UE) n'est pas le premier partenaire commercial des Etats-Unis sur l'acier et l'aluminium. L'UE a exporté moins de 4 millions de tonnes d'acier outre-Atlantique en 2023, soit environ 15 % des importations américaines to-

tales, et elle exporte de 2 % à 4 % de sa production annuelle d'aluminium de 1,2 million de tonnes.

Mais les nouveaux droits de douane ne peuvent que pénaliser la sidérurgie européenne. Avec 50 % de surtaxes, les produits européens ne seraient plus compétitifs, y compris sur le haut de gamme. Les exportations européennes d'acier dans le monde se sont effondrées ces dernières années, passant de 30 millions de tonnes, en 2014, à 16 millions, en 2023, selon les données d'Eurofer, la fédération des sidérurgistes européens. La situation s'est encore dégradée depuis le début de la guerre en Ukraine, qui a fait s'envoler les prix de l'énergie.

La sidérurgie européenne souffre aussi de la concurrence de l'acier chinois, produit à bas coût et largement subventionné. Le secteur craint donc que les surtaxes américaines ne déportent encore plus les surcapacités chinoises vers le marché européen. Selon l'OCDE, les exportations d'acier de Chine, premier producteur mondial, «ont plus que doublé depuis 2020», avec un niveau record de 118 millions de tonnes atteint en 2024. Et la croissance de la demande mondiale «ne suit pas» l'accroissement prévu des capacités chinoises. De quoi mettre encore plus en péril les sidérurgistes européens, alors que les géants ThyssenKrupp et Arcelor-Mittal, qui ont déjà annoncé de vastes plans de restructuration, réclament à l'UE un plan contre les importations d'acier chinois. ■

BASTIEN BONNEFOUS

La croissance mondiale fragilisée

Les surtaxes douanières imposées par Donald Trump à ses partenaires vont fortement peser sur l'économie mondiale, averti l'OCDE au cours d'une conférence à Paris, mardi 3 juin. Attendu à 2,9 % cette année et en 2026, en baisse de 0,2 et 0,1 point de pourcentage par rapport aux précédentes estimations de l'OCDE en mars, le rythme de la croissance mondiale serait le plus faible depuis la pandémie de Covid-19. Aux Etats-Unis, le produit intérieur brut devrait progresser en 2025 de 1,6%, contre 2,2% anticipé en mars. Le ralentissement serait plus modeste pour 2026 avec une croissance de 1,5%, contre 1,6% prévu en mars. – (AFP)

Le géant du hard-discount Lidl pénalisé par sa stratégie de montée en gamme

La crise du pouvoir d'achat pèse sur le groupe, qui exploite 1600 magasins en France

Ils n'ont pas gagné autant [que d'habitude], mais ce n'est pas si alarmant que ça.» Pour Sabine Pruvost, déléguée syndicale Force ouvrière de Lidl en France, comme pour ses collègues, il n'y avait pas de quoi, à l'issue de la réunion extraordinaire du comité social et économique (CSE), mardi 3 juin, déclencher un droit d'alerte sur les résultats économiques et la stratégie de l'entreprise, comme ils l'avaient envisagé. Même s'ils attendent encore l'avis du cabinet d'analyse Secafri sur les comptes, confidentiels, que la direction de Lidl France leur a transmis, pour se prononcer définitivement.

Depuis plusieurs mois, les représentants du personnel sont préoccupés par la situation financière du distributeur, qui exploite 1600 magasins en France et emploie 46 000 salariés. Car l'enseigne allemande n'a pas autant profité que ses concurrents de l'en-gouement des ménages, au pouvoir d'achat contraint par l'inflation, pour le discount.

Début mars, lorsque la direction invoque une situation dégradée pour refuser les revendications salariales annuelles des syndicats, l'intersyndicale (CFDT, CGT, FO, CFTC et SNCCD-CFE/CGC) réfléchit à déclencher un droit d'alerte. La volonté de Lidl d'ouvrir ses magasins le dimanche pour accroître ses ventes et le départ soudain, le 1^{er} mars, pour divergence de vues du numéro deux, Michel Biero, avait ajouté à l'inquiétude.

Plusieurs milliers de salariés de

l'enseigne s'étaient en outre mis en grève – un fait rare à Lidl –, le 7 février dans toute la France, pour dénoncer les salaires et les conditions de travail. Une première réunion extraordinaire du CSE s'était alors tenue le 26 mars, mais les syndicats avaient décidé d'attendre la réunion de juin, qui devait leur livrer une vision des comptes consolidés de l'entreprise, alors que le chiffre d'affaires de Lidl dans le monde a progressé de 5,3 %, à 132,1 milliards d'euros, au cours de son dernier exercice clos fin février. Un an plus tôt, la hausse était de 9,4 %.

Des magasins moins austères

Que se passe-t-il donc à Lidl en France? Après avoir prospéré dans le hard-discount depuis son arrivée en France en 1989, l'enseigne a opéré une montée en gamme en 2012. Avec des magasins moins austères, des produits de meilleure qualité, et des approvisionnements français, notamment en fruits et légumes, «Lidl a voulu aller chercher des clients avec un peu plus de pouvoir d'achat», raconte un syndicaliste qui souhaite rester anonyme. On a doublé le chiffre d'affaires en une douzaine d'années, mais les coûts d'exploitation des magasins se sont alourdis.»

Pour accompagner ce virage, les dépenses publicitaires ont augmenté chaque année. Lidl est devenu le deuxième annonceur tous secteurs confondus sur le marché français (le premier est E. Leclerc), selon les données de l'institut

«Ils ont réussi à «déringardiser» la marque au prix d'investissements massifs»

CÉDRIC DUCROCQ
PDG de Diamart, société de conseil en grande distribution

Kantar Media. Hors canaux publicitaires passant par Internet (bannières, vidéos...), le groupe a dépensé 577,7 millions d'euros brut (avant remises et négociations) en 2024, après 569,2 millions, en 2023, et 403,7 millions, en 2019.

«Ils ont réussi à «déringardiser» la marque au prix d'investissements massifs. Si bien qu'aujourd'hui ce n'est plus honteux d'aller faire ses courses à Lidl», fait remarquer Cédric Ducrocq, PDG de Diamart, une société de conseil en grande distribution. Bénéfique pendant de nombreuses années, cette stratégie a pourtant pénalisé l'enseigne: «Les consommateurs sont descendus d'un cran dans leur choix de produits: ceux qui achetaient des marques nationales sont passés aux marques de distributeur [MDD], ceux qui consommaient des MDD sont passés aux produits de premier prix», constate M. Ducrocq. Et ce mouvement, ils ne pouvaient pas le faire à Lidl, car il n'y avait qu'une seule gamme», constituée à plus de 80 % de produits Lidl. Pour contrer ce phéno-

mène, l'enseigne a lancé en janvier sa gamme de produits de premier prix, qui promet d'être de 15 % à 20 % moins chère que la MDD Lidl. Mais, dans un secteur ultra-concurrentiel, le numéro un E. Leclerc a pris de l'avance. En 2024, Lidl représentait 7,9 % du marché français, contre 7,8 % en 2023, alors que la part de marché, mesurée par l'institut Kantar, d'E. Leclerc passait dans le même temps de 23,6 % à 24,2 %.

La crise du pouvoir d'achat a aussi laissé des traces sur les ventes de produits non alimentaires. Le phénomène a été observé dans tous les distributeurs, mais, à Lidl, «ces produits apportent du trafic, des raisons de venir», précise M. Ducrocq. Les bacs d'arrivages d'articles à prix cassé sont la marque de fabrique de Lidl. Sauf que les Français ont réduit ces achats non essentiels. Si bien que les entrepôts se sont retrouvés, fin 2024, bousculés à craquer de stocks.

La direction a entrepris depuis quelques mois un vaste plan de réduction de ses coûts et fermé plusieurs plateformes logistiques. D'après le syndicat UNSA, majoritaire, cette stratégie semble porter ses fruits depuis le début de l'année, avec une «hausse significative du chiffre d'affaires», une augmentation du nombre de clients et des volumes de vente. Avec un impact aussi sur les salariés: les syndicats rappellent que plus de 2000 départs n'ont pas été remplacés en deux ans. ■

CÉCILE PRUDHOMME

Conditions de travail: une «fracture sociale majeure»

Le rapport de l'Observatoire des inégalités synthétise de multiples données qui révèlent leur accroissement depuis vingt ans

LES CHIFFRES

2028

C'est, en euros, le montant du niveau de vie médian mensuel (la moitié de la population gagne plus, l'autre gagne moins).

5 MILLIONS

C'est le nombre de personnes (8,1 % de la population) qui vivent sous le seuil de pauvreté (50 % du niveau de vie médian).

47,1 %

C'est la part de l'ensemble des patrimoines en 2021 détenue par les 10 % des plus fortunés.

Résume le rapport. Car le travail devient de plus en plus pénible. Mais pas pour tout le monde.

Selon les données du ministère du travail, de 1984 à 2019, la part des salariés exposés aux conditions les plus difficiles physiquement a doublé. Il y a quarante ans, 21,5 % d'entre eux déclaraient porter des charges lourdes, ils sont 40,5 % en 2019. Sur la même période, davantage de salariés déclarent devoir rester longtemps dans une posture pénible (de 16,2 % à 35,8 %) ou être soumis à des vibrations (de 7,6 % à 17,3%). «L'utilisation des nouvelles technologies, la mécanisation des tâches les plus intenses et le développement d'une économie centrée sur les services n'aboutissent pas à une société dans laquelle le travail serait plus facile», constate le rapport.

«Ces moyennes masquent des écarts conséquents»: si 65,9 % des ouvriers non qualifiés sont contraints de porter des charges lourdes et 69 % déclarent subir des vibrations..., ce n'est le cas respectivement que pour 11,2 % et 7 % des cadres.

Et les écarts s'aggravent. Entre 2005 et 2019, moins de cadres et de professions intermédiaires ont été contraints de travailler longtemps debout, alors que la situation ne s'est pas améliorée pour les employés et les ouvriers. Pareil pour le travail du dimanche: le nombre de salariés se disant concernés est stable (12 % en 2005, 13 % en 2019), mais la proportion de cadres a baissé (de 6 % à 4,9 %) alors qu'elle augmente chez les employés (de 17,9 % à 21,6 %) et chez les ouvriers (de 8,3 % à 10,9 %). Enfin, 14 % des ouvriers non qualifiés disent travailler en équipe postée, du matin ou de l'après-midi (souvent de 5 heures à 13 heures pour l'une et de 13 heures à 21 heures pour l'autre) avec un changement chaque semaine, mais «presque aucun cadre».

C'est «d'abord au travail qu'on est exposé le plus et le plus longtemps à la pollution, à des fumées, à des poussières», insiste Anne Brunner. Avec une même tendance: moins de cadres concernés au fil des ans, autant ou plus d'ouvriers et employés. De quoi «mieux comprendre les réticences des personnes les plus usées à voir s'éloigner l'horizon d'une retraite attendue», soulignent les auteurs. «On peut continuer à ignorer les alertes [sur l'accroissement des inégalités]. Dans ce cas, il ne faut pas se plaindre des conséquences politiques de cette surdité», met en garde le directeur de l'Observatoire des inégalités, Louis Maurin. ■

ALINE LECLERC

Royaume-Uni : GB News rompt avec la neutralité des chaînes télé

L'ESSOR DES MÉDIAS RÉACTIONNAIRES EN EUROPE 3/9 Crée en 2021, la « Fox News britannique » relaie les idées du parti d'extrême droite Reform UK

LONDRES - correspondante

Keir Starmer a passé le plus clair de sa journée, jeudi 29 mai, à s'en prendre à Nigel Farage. Lors d'une conférence de presse hâtivement organisée dans une usine de verre, entre Liverpool et Manchester, le premier ministre travailliste a dénoncé le programme «fatale» du chef de file du parti d'extrême droite Reform UK, qu'il traite comme son principal opposant, parce que les conservateurs, qui ont dominé la droite britannique pendant deux siècles, «glissent dans l'abîme», selon M. Starmer.

Pour GB News, cette confrontation entre le Labour, au pouvoir depuis juillet 2024 – mais déjà aux abois – et un parti presque neuf, fondé en 2018 et présidé par un vétéran de la politique, Nigel Farage, qui se trouve être un de ses présentateurs vedettes, sonne comme une consécration. Quatre ans après son lancement, l'autoproclamée «chaîne du peuple», dont le but est d'exploiter un sillon vacant à la droite du paysage audiovisuel, a trouvé son audience.

Sur son service de télévision classique, elle reste en deçà des audiences du canal d'actualité BBC News, même si elle dépasse de temps en temps Sky News avec, selon l'institut Barb, en moyenne, 3,1 millions d'auditeurs par mois en 2024. C'est surtout en ligne que GB News fait le plein, avec presque 800 000 abonnés sur X, plus de 1,8 million sur YouTube et plus de 2 millions sur TikTok.

Le 29 mai, donc, la chaîne qui promet des débats «antiwoke» et «anti-politiquement corrects» affiche ses couleurs : sur un plateau bleu, blanc, rouge, comme l'Union Jack, le présentateur Martin Daubney, un ex-membre de Reclaim Party, un microparti populiste, et

du Brexit Party, qui s'est renommé Reform UK en 2018, enchaîne les sujets polémiques – ou faussement polémiques. Il s'appelle sur un prétexte «appel à l'interdiction du jambon dans les cantines scolaires», suggéré par l'organisation non gouvernementale Food Foundation, brandit un sondage affirmant que les Britanniques d'origine pakistanaise et bangladaise sont les plus en faveur du mariage entre cousins.

Il interroge un homme, Adam Elcock, en direct de la plage de Bournemouth, dans le sud de l'Angleterre. Cedernier, quel la chaîne présente comme un «résident» de cette station balnéaire du Dorset, décrit une ville à feu et à sang, des cabines de plage brûlées par des délinquants. «Rien ne va plus, les gens arrivent ici depuis l'étranger en masse», assure celui qui, après une rapide vérification en ligne, s'avère être un ex-candidat de Reform UK aux élections locales.

Un peu plus tard, Michelle Dewberry, une finaliste du jeu télévisé «The Apprentice» et ex-candidate malheureuse du Brexit Party aux élections générales de 2019, lance un débat entre un rédacteur en chef à la retraite du tabloïd conservateur *The Sun* et un ancien député Labour, vaguement critique du gouvernement Starmer. «*Farage est un phénomène, quelqu'un d'extraordinaire, de la trempe d'un*

Tony Blair», assure, sans être contredit, Kelvin MacKenzie, l'ex-rédacteur en chef du *Sun*.

Propos aux relents antimusulmans, manque d'impartialité, intervenants presque tous de la même couleur politique... Au Royaume-Uni, l'environnement réglementaire est pourtant très différent de la France ou des Etats-Unis. Si la presse écrite est partisane, les chaînes télévisées doivent donner la parole à toutes les parties de la manière la plus équilibrée possible. C'est la règle de la *due impartiality*, à laquelle veille l'OFCOM, l'autorité de régulation des médias et des télécommunications – qui ne fait pas ce travail de vérification sur les plateformes Internet comme YouTube et X.

Sanctions peu nombreuses

Mais si celle-ci a reçu une quantité considérable de plaintes de téléspectateurs contre GB News (1332 entre avril 2023 et avril 2024), elle a, jusqu'à présent, peu sanctionné la chaîne. Cette dernière a écopé d'une amende de 100 000 livres sterling (119 000 euros) en octobre 2024, pour avoir diffusé en février de la même année un débat entre des auditeurs et le premier ministre d'alors, Rishi Sunak. L'émission a constitué, pour le dirigeant, «une plateforme sans contestations pour promouvoir les politiques de son gouvernement peu avant les élections générales», a expliqué le régulateur.

«L'OFCOM est l'une des institutions les plus faibles de la planète», pestait le journaliste Michael Crick, cofondateur de la chaîne de télévision Channel 4, sur le podcast «Media Confidential» au printemps 2024. «Autrefois, dans les chaînes de télévision, nous vivions dans la terreur de l'OFCOM. Maintenant, c'est comme si la règle d'impartialité ne s'appliquait plus», regrette ce professionnel

des médias, réputé pour son franc-parler. GB News l'a invité à s'exprimer en direct sur son plateau. Il n'y a pas manqué ses mots : «J'y ai déjà dit au moins sept fois que l'OFCOM devrait ordonner la fermeture de la chaîne, car elle est un canal de propagande d'extrême droite», raconte Michael Crick dans le même podcast «Media Confidential».

Si le «Fox News à la britannique» défie les règles, il n'a pas encore atteint l'équilibre financier. GB News a perdu plus de 100 millions de livres sterling depuis son lancement. La chaîne peut cependant compter sur des actionnaires aux reins financiers solides, avec un agenda politique : un fonds d'investissement installé à Dubaï, Legatum, lié à un cercle de réflexion conservateur, Alliance for Responsible Citizenship, qui veut préserver «la civilisation occidentale». Et Paul Marshall, un homme d'affaires ayant amassé une fortune à la tête de fonds spéculatifs, avec une ambition grandissante dans les médias.

Cet ex-soutien des libéraux démontre que des discussions sont en cours concernant d'autres installations nucléaires dans la région, en passe de perdre leurs subventions. L'énergéticien avait déjà annoncé, en septembre, un accord pour redémarrer un réacteur sur le site de Three Mile Is-



PERTES & PROFITS | NUCLÉAIRE
PAR ISABELLE CHAPERON

Des atomes crochus avec les GAFA

La bataille à laquelle se livrent les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) sur l'intelligence artificielle s'étend à un nouveau théâtre d'opérations : l'énergie nucléaire. Pour faire tourner leurs data centers géants, les Google et consorts ont besoin d'une énergie abondante et fiable, comme tout industriel : mais eux ont la puissance de feu pour financer son développement. Miniréacteurs nucléaires ou tranches de centrale, les ogres des données sont donc partis à la chasse aux électrons. Meta – la maison mère de Facebook et WhatsApp – a annoncé, mardi 3 juin, la signature d'un contrat d'approvisionnement d'énergie d'une durée de vingt ans avec Constellation. Cet accord va permettre au leader américain de l'atome d'augmenter la capacité de production d'une centrale dans l'Illinois, dont l'avenir était menacé par la fin des subventions reçues à horizon 2027. Cette installation, qui menaçait déjà de fermer en 2017, avait été sauvée par des fonds débloqués par l'Illinois pour décarboner la production énergétique.

Le patron de Constellation précise que des discussions sont en cours concernant d'autres installations nucléaires dans la région, en passe de perdre leurs subventions. L'énergéticien avait déjà annoncé, en septembre, un accord pour redémarrer un réacteur sur le site de Three Mile Island. Autant d'efforts qui permettent de relativiser le cri de victoire poussé par les autorités du Texas. Mardi, le premier Etat producteur d'énergies fossiles aux Etats-Unis, a, en effet, retiré BlackRock de la liste noire des institutions financières accusées depuis 2022 de «boycotter l'industrie du gaz et du pétrole», estimant que le numéro un mondial de la gestion d'actifs était sorti de son «idéologie négative». Mais si BlackRock recule, Meta, Microsoft ou Google avancent. ■

C'est en ligne que GB News fait le plein, avec 1,8 million d'abonnés sur YouTube et plus de 2 millions sur TikTok

CÉCILE DUCOURTIEUX

Prochain article La Hongrie, modèle de paysage médiatique sous contrôle

SPIRITUÉUX
Rémy Cointreau renonce à ses objectifs 2029-2030

A l'occasion de la publication de résultats annuels 2024-2025, clos fin mars, en forte baisse (-34,4% du bénéfice net, à 121,1 millions d'euros), le groupe de spiritueux Rémy Cointreau a annoncé, mercredi 4 juin, renoncer à ses

objectifs pour 2029-2030 en raison «des incertitudes géopolitiques liées aux politiques tarifaires de la Chine et des Etats-Unis». Fin avril, il avait déjà publié un chiffre d'affaires en repli de 17,5%, à 984,6 millions d'euros, pénalisé par des «conditions de marché complexes» en Chine et une baisse des ventes aux Etats-Unis. – (AFP)

Les défis de Martin Fischer, nouveau patron de l'équipementier automobile Forvia

Le directeur général fait face aux bouleversements du marché et à une entreprise très endettée

Martin Fischer ne s'est pas démonté. Lorsque Michel de Rosen, le président du conseil d'administration de Forvia, lui a proposé de prendre la direction générale du premier équipementier automobile français, cet Allemand a renoncé à sa vie américaine. Retour en Europe et à son marché sinistre : de ce côté de l'Atlantique, les ventes de voitures sont toujours 20 % au-dessous de leur niveau d'avant la pandémie de Covid-19. L'ingénieur de 54 ans, qui a pris ses fonctions le 1^{er} mars, n'a pas pour autant perdu son optimisme. Installé au siège de Forvia, un immeuble sans ostentation, avenue des Champs-Pierreux, à Nanterre, il prend la situation avec un certain sens de l'humour.

«J'ai travaillé à Toulouse de huit à neuf mois au début de ma carrière, raconte-t-il en français. Un jour où je râlais parce qu'on tardait à me fournir un ordinateur, un collègue m'a demandé : "Sais-tu pourquoi le coq est l'emblème de la France?" Réponse : "Parce que même les pieds dans la merde, il chante."» Il a retenu la leçon, affichant sa bonne humeur, à l'inverse de son prédécesseur Patrick Koller, réputé pour ses colères. Un

tempérament ombrageux qui, combiné à l'effondrement du cours de Bourse, a conduit le conseil d'administration à précipiter d'un an son départ.

Pour parler de Forvia, le patron bascule en anglais. La société qu'il dirige est confrontée, comme tout le secteur, à un triple problème : l'électrification des voitures, le basculement de la croissance de l'Europe vers la Chine et les droits de douane de l'administration Trump. Mais elle en a un supplémentaire et spécifique : une dette écrasante qu'elle doit résorber.

Deux plans sociaux en cours

Forvia est née en 2022 de l'acquisition par l'équipementier Faurecia, numéro un du siège automobile de la société allemande Hella (composants électroniques, logiciels et éclairage). Faurecia a été longtemps filiale de PSA, devenu Stellantis. Volkswagen est aujourd'hui son premier client avec 16 % de son chiffre d'affaires, suivi par Stellantis et Ford à 8 %. Forvia ne donne pas de détails sur ses clients chinois, mais Martin Fischer souligne ce point fort du groupe : «Vingt et un pour cent des ventes se font en Chine, où nous sommes le cinquième équipemen-

tier.» Il s'y est déjà rendu deux fois cette année. Il compte bien accompagner les constructeurs chinois qui viendront produire en Europe.

Sur 150 000 personnes employées par le groupe, plus de 44 000 sont en Asie, un chiffre en croissance, 32 130 sur le continent américain, dont plus de 20 000 au Mexique, et 71 000 en Europe, un chiffre en baisse. C'est la suite logique du plan UE Forward, lancé par son prédécesseur, consistant à réduire de 10 000 personnes les effectifs en Europe entre 2024 et 2028.

L'emploi en France, qui pèse moins de 7 % du total, pour 5,7 % du chiffre d'affaires, «diminue depuis le début des années 2000», regrette Erol Simsek, représentant de la CFDT, qui a déjà rencontré le nouveau directeur général à deux reprises. Deux plans sociaux sont en cours en France : la fermeture du site de Messei (Orne), spécialisé dans les pots d'échappement, qui compte une centaine de salariés, et 101 licenciements au centre de recherche de Méru (Oise).

«Ma première impression est qu'il est ouvert au dialogue», salut Erol Simsek. Le nouveau patron s'est donné deux ans pour réorganiser l'entreprise en laissant plus

Le Monde

LES RENCONTRES DE L'ÉPARGNE

comprendre les enjeux et agir

BOURSE

INVESTIR DANS UN CONTEXTE TROUBLÉ

Bazaar St-So, Lille

17 juin 2025 - de 18h à 20h
entrée gratuite sur inscription
conferences-epargne.lemonde.fr



en partenariat avec

Boursobank

Des fuselages de Boeing 737,
dans l'usine Spirit
AeroSystems de Wichita
(Kansas), le 1^{er} juillet 2024.
BLOOMBERG VIA GETTY IMAGES

REPORTAGE

WICHITA (KANSAS) - envoyé spécial

Perdue au milieu de la prairie du Kansas, la ville de Wichita est un peu à l'aviation ce que Detroit est à l'automobile. Avec ses 400 000 habitants, elle se proclame même « capitale aérienne du monde ». Pas complètement à tort, manifestement : sur le campus de l'université d'Etat de Wichita (WSU), tous les géants mondiaux du secteur sont présents : Cessna, Airbus, Dassault Systèmes, Spirit AeroSystems... tous ont un pavillon dans le National Institute for Aviation Research (NIAR), le centre de recherche national sur l'aviation américain. « L'affaire remonte au milieu des années 1940, nous dit le président de l'université de Wichita, Richard Muma. Walter Beech, fondateur de [la compagnie aérienne] Beech Aircraft, est allé voir le président de l'université de l'époque et lui a demandé "pourriez-vous construire une soufflerie pour nous aider à réaliser des essais aérodynamiques sur votre campus et l'utiliser pour la recherche ?" Et c'est ce que nous avons fait. » Tous les constructeurs ont pu utiliser la soufflerie, et c'est ainsi que l'université s'est spécialisée dans un domaine : résoudre les problèmes posés par les entreprises aéronautiques.

Dès le début du siècle, des pionniers comme Clyde Cessna s'installent en ces lieux : le vent facilitait le décollage des avions, les plaines, dit la légende, limitaient les dangers des crashs. La ville devint, pendant la seconde guerre mondiale, le site de production des bombardiers B-29. Et l'endroit, situé au centre des Etats-Unis, avait un avantage : les avions reliant les côtes devaient faire étape, si bien que l'aéroport de Wichita, transformé en musée, était, en 1947, le quatrième aéroport américain. Il a perdu de sa splendeur, victime du succès de l'aviation, et n'a même pas de ligne directe avec New York, mais l'ambition demeure.

« FAUTEUR DE TROUBLES »

« Nous avons été victimes de notre succès, car les avions avaient besoin d'une base au cœur de l'Amérique pour se ravitailler. Nous avons contribué à l'avènement de la technologie des réacteurs, ce qui leur a permis d'éviter de faire étape », nous explique la maire de la ville, Lily Wu. « Je souhaite que nous continuons d'être la capitale aérienne du monde [air capital of the world], AIR signifie aviation, innovation et recherche. C'est le secret de Wichita », dit l'ex-journaliste au parcours détonnant au milieu du Kansas : libertarienne, d'ascendance chinoise et née au Guatemala. L'éidle revient d'une visite d'usine à Spirit AeroSystems, premier employeur de la ville avec 12 000 salariés et fabriquant de fuselages d'avion pour Boeing et Airbus, et ne tarit pas d'éloges sur leur « dévouement absolu, leur engagement et leur détermination à travailler dur ».

Certes. Mais ce n'est qu'une partie de l'histoire. L'entreprise, lancée dans une course à la production, a connu des incidents de qualité majeurs, qui ont terni l'image de Wichita. Sous-traitante des fuselages des Boeing 737 MAX, l'entreprise a même vu sa production plafonnée par les autorités fédérales. C'est ce que nous raconte Santiago Paredes, dans l'arrière-boutique d'un petit village du Kansas. A 42 ans, ce technicien est devenu l'un des lanceurs d'alerte sur Spirit AeroSystems, fin 2023, juste avant qu'une porte bouchon d'un Boeing 737 d'Alaska Airlines soit aspirée dans les airs en janvier 2024. Comme Lily Wu, il a connu l'aventure improbable de



PLEIN CADRE

Au Kansas, Wichita, capitale mondiale de l'aérien

Dans la ville pionnière de l'aviation aux Etats-Unis, où siègent de nombreux acteurs du secteur, tout le monde veut oublier les déboires de Boeing

Wichita : originaire d'Equateur, cet hispanophone est arrivé à New York à l'âge de 15 ans. Il s'engage dans l'armée de l'air et arrive sur la base de Wichita, où il est affecté à la maintenance des carburants. C'est là qu'il est embauché par Cessna, en 2006, comme inspecteur qualité avant d'être licencié en avril 2009. Mais, dès janvier 2010, il arrive à Spirit lorsque s'ouvre un poste de contrôleur qualité et découvre une culture d'entreprise différente.

« Chez Cessna, les inspecteurs pouvaient dire d'arrêter la chaîne de production. A Spirit, le fuselage continuait à avancer que nous ayons un problème ou pas. » La tâche devient impossible lorsque la cadence de production s'accélère au fil des ans, passant de 12 avions par mois à un objectif de 52. « J'essayais juste de me concentrer pour être sûr de faire mon travail, en bout de chaîne, j'inspectais le fuselage pour m'assurer qu'il quittait l'usine après un travail de qualité. Mais je devais toujours lutter contre les responsables de production, parfois les ingénieurs : "Pourquoi regardez-vous quelque chose qui a déjà été inspecté ? ", me disaient-ils. Ils nous hurlaient dessus. » A la tête d'une équipe de plusieurs dizaines

d'inspecteurs, il finit par être surnommé « fauteur de troubles » ou « interrupteur de spectacle ». Après avoir été destitué de ses responsabilités, puis réinstallé dans ses fonctions, M. Paredes finit par démissionner.

Le 4 mars 2024, les autorités fédérales avaient rendu un verdict sévère sur la galaxie Boeing : « L'audit de six semaines mené par la Federal Aviation Administration (FAA) sur Boeing et Spirit AeroSystems, à la suite de l'incident du 5 janvier impliquant un nouvel avion Boeing 737 MAX-9, a révélé de nombreux cas où les entreprises n'auraient pas respecté les exigences de contrôle de la qualité de fabrication », accusait la FAA.

A Wichita, tout le monde veut oublier ces épisodes terribles. Les séquelles du passé ne sont pas purgées, comme en attestent les dizaines de fuselages emballés stockés sur le tarmac de l'usine et que nous avons pu observer à distance de la tour du contrôle de l'aéroport historique transformé en musée. Au premier trimestre 2025, Spirit AeroSystems, qui ne nous a pas ouvert ses portes, avait 48 milliards de dollars (42 milliards d'euros) de stocks. Le groupe a dû prendre des mesures de chômage partiel. Mais Wichita met ses espoirs dans le nouveau patron de Boeing, Kelly Ortberg, qui va fusionner Spirit AeroSystems avec Boeing pour reprendre le contrôle de sa chaîne de production, tandis qu'Airbus va récupérer les activités qui la concernaient. « L'approche adoptée par M. Ortberg est formidable et renforce l'idée que voler est sûr et que la main-d'œuvre est talentueuse et compétente », assure Ben Saucedo, directeur du musée.

A Wichita, on refuse aussi de parler des droits de douane, alors que

l'industrie aéronautique est complètement imbrûlée des deux côtés de l'Atlantique, comme en témoignent les acteurs du centre de recherche. « Chaque jour est un nouveau jour sur le front des tarifs douaniers. Tout le monde se dit qu'il faut continuer à faire des affaires. Nous allons gérer la situation au jour le jour. Les gens commencent à s'habituer à cette idée », poursuit M. Saucedo. « Il est encore trop tôt pour dire ce qu'il va se passer avec les changements tarifaires qui sont intervenus récemment », renchérit Andrew Nave, vice-président exécutif du développement économique du Grand Wichita.

De même, les coupes dans la recherche n'ont pas été majeures. « Nous n'avons pas été significativement touchés par les changements de politique menés à Washington à ce stade. Une grande partie de nos recherches sont menées par le ministère de la défense et l'impact sera minimal », affirme le président de l'université d'Etat de Wichita, Richard Muma.

Le centre de recherche national sur l'aviation américain reçoit chaque année 400 millions de dollars de fonds pour mener ses travaux et emploie 1 800 chercheurs, dont 800 étudiants, mais la vice-présidente du marketing et de la communication stratégique du NIAR, Tracee Friess, reste confiante. « Nous n'opérons pas comme les universités traditionnelles en demandant aux entreprises et au gouvernement de financer nos projets. Ce sont eux qui viennent nous voir et nous demandent de résoudre des problèmes. » Parmi les célèbres programmes en cours, la fabrication de « jumeaux numériques » d'appareils dont la production a été interrompue pour récréer les pièces de recharge

L'aéroport de Wichita, aujourd'hui transformé en musée, était, en 1947, le quatrième aéroport américain

(chars M113, un hélicoptère Black Hawk, un jet F1 ou un bombardier B1). Le labo travaille à la transformation d'un Boeing 737 en avion à mission spéciale et à un mystérieux contrat de défense, baptisé « apocalypse », censé permettre aux dirigeants américains de continuer de voler dans quatre Boeing 747 militaires en cas d'attaque nucléaire.

CYBERSÉCURITÉ

La ville profite aussi de la base aérienne militaire, qui lui permet de se développer dans d'autres secteurs comme la cybersécurité.

« Environ 250 des militaires affectés à la base font partie de la garde nationale aérienne et travaillent donc à temps partiel. Beaucoup ont mis leurs compétences à profit dans la cybersécurité », se réjouit M. Nave.

Entre lucidité et volontarisme, les responsables de Wichita refusent de s'atémoyer sur la politique de Trump. A quoi bon ?, puisqu'ils n'ont aucune influence, il faut donc faire avec. Ils se concentrent sur les sujets sur lesquels ils peuvent agir, avoir une main-d'œuvre qualifiée attractive et offrir aux entreprises les meilleures conditions tout en réduisant le coût de la vie et des étu-

des très bon marché : les subventions par le Kansas permettent de réduire de 19 200 à 9 300 dollars les frais de scolarité annuels à l'université (hors logement).

Ainsi, le professeur Suresh Kesavanarayana dirige le programme d'ingénierie aérospatiale, qui forme 460 étudiants, dont 410 en premier cycle. L'imbrication avec les entreprises, comme pour le centre de recherche national sur l'aviation américain, est majeure. L'enseignant vante les compétitions organisées par les entreprises à destination des étudiants : l'une par Boeing, qui consiste à faire fabriquer un avion télécommandé, la deuxième par Airbus, visant à construire une aile qui sera ensuite testée en laboratoire, et une troisième par Lockheed, qui répond à une question plus globale, comme l'usage des drones ou de l'IA. « Nous resterons un pôle d'excellence pendant longtemps, car nous disposons d'un excellent écosystème, et l'université s'efforce de devenir une institution de recherche R1 », le premier grade des universités américaines, qui dépend du nombre de doctorants et des sommes investies.

A Wichita, c'est au fond le Midwest industriel qui tente de prendre sa revanche. « On nous appelle souvent les "flyover states" [des Etats que l'on survole sans s'arrêter], le cœur de l'Amérique [heartland]. Si vous venez de la côte, vous ne savez peut-être pas que le pain que vous trouvez dans votre épicerie a vu son blé récolté ici, au cœur de l'Amérique, ou que les pièces d'avion dans lequel vous nous survolez ont été produites ici. C'est le "heartland" qui assure la pérennité de l'Amérique », dit la maire, Lily Wu. ■

ARNAUD LEPEARMENTIER

Spirit AeroSystems, premier employeur de la ville avec 12 000 salariés, a connu des incidents de qualité majeurs

Avis d'inaptitude : la médecine du travail face au risque d'instrumentalisation

Le dispositif peut être détourné par les employeurs et les salariés pour rompre un contrat

Jérôme (le prénom a été modifié) fait les comptes. «Deux pour la journée d'hier, une ce matin.» Dans son cabinet, ce médecin du travail peut recevoir, chaque jour, plusieurs demandes d'avis d'inaptitude de la part de salariés. Des avis à travers lesquels il établit que l'état de santé (physique ou mental) du travailleur est incompatible avec le poste qu'il occupe, et qui ouvrent la voie, selon son évaluation, à un licenciement ou à une recherche de reclassement – qui, dans les faits, échoue fréquemment et aboutit à un licenciement.

«La fréquence de ces demandes interpelle, convient le médecin du travail. Je suis des salariés du secteur bancaire où l'on ressent fortement la dureté des conditions de travail: pressions hiérarchiques, changements organisationnels, arrivée de l'intelligence artificielle...» A ses yeux, la majorité de ces requêtes est justifiée. «Ils sont totalement éprouvés, il faut les "sortir".»

Mais un autre facteur, moins visible, intervient aussi, selon lui, pour expliquer la progression des demandes : une «instrumentalisation croissante de la méde-

cine du travail». Certains salariés et certains employeurs se saisissent ainsi de l'avis d'inaptitude dans le cadre d'une stratégie opportuniste de départ de l'entreprise. «Je suis confronté à certains cas qui me mettent très mal à l'aise», reconnaît Jérôme.

Alors que le nombre d'avis délivrés en France est orienté à la hausse, sa gêne est «partagée par beaucoup de [ses] collègues». «J'ai la sensation dans un nombre croissant de cas, de n'être considéré que comme une "caisse enregistreuse", un dispositif parmi d'autres que l'on cherche à activer pour rompre un contrat de travail», note un médecin du travail toulousain.

La démarche peut être le fait de salariés. L'avis d'inaptitude représente alors pour eux l'espoir de quitter une entreprise où ils ne se sentent pas bien, dans des conditions de départ plus avantageuses que lors d'une démission. «Il y a quelques situations où mes collègues et moi-même exprimons des doutes, poursuit Jérôme. On constate, certes, un mal-être. Mais les salariés apparaissent en capacité d'occuper leur poste. C'est finalement souvent une lettre d'un psychiatre justifiant leur démarche qui va nous inciter à nous orienter vers une inaptitude, même si nous ne sommes pas convaincus.»

Parmi les dossiers sur le bureau du médecin du travail toulousain, un autre cas de figure : «Une salariée est en procédure de licenciement pour faute grave. Elle est venue me voir, envoyée par son avocat, en me demandant une mise en inaptitude, qui serait évidemment plus avantageuse [sachant que le licenciement pour inaptitude l'emporte sur les autres formes de licenciement].» Là encore, le certificat d'un psychiatre appuyant sa demande aura un impact décisif pour prononcer l'inaptitude.

Pour un salarié, l'avis d'inaptitude peut représenter l'espoir de quitter une entreprise où il ne se sent pas bien

La gestion de tels dossiers est d'autant plus complexe que les décisions des médecins du travail représentent souvent un enjeu important pour les employeurs. «Un licenciement pour inaptitude peut coûter cher à une petite entreprise», note Romain Bossut, médecin du travail à Douai (Nord). Ils peuvent donc être tentés d'exercer une pression pour qu'on n'actionne pas l'inaptitude» – ce qui, en de rares circonstances, peut freiner la prise de décision de médecins du travail craignant d'altérer le lien de confiance existant avec les dirigeants. Si l'avis a été prononcé, des actions peuvent être également menées par les employeurs devant le conseil de l'ordre ou les prud'hommes pour contester la décision du médecin.

Une solution de facilité

D'autres situations sont à front renversé : les entreprises – souvent de plus grande taille – peuvent être, au contraire, moteurs pour obtenir l'avis d'inaptitude. «Certains salariés m'expliquent que les services des ressources humaines leur ont refusé une rupture conventionnelle – parfois par peur qu'une telle décision fasse tache d'huile – et conseillé de venir me voir pour obtenir une inaptitude», explique Jérôme.

M. Bossut poursuit : «Un employeur peut aussi nous envoyer un salarié ayant des problèmes physiques, parfois après des accidents

du travail. Il pourra chercher à nous influencer, en nous décrivant un contexte économique tendu et en nous partageant ses doutes quant à la capacité de son collaborateur à occuper son poste.»

Là aussi, la question de l'instrumentalisation se pose. «Les organisations peuvent voir leur intérêt dans un licenciement pour inaptitude sans obligation de recherche de reclassement : il peut s'agir d'une option pratique pour se séparer rapidement d'un collaborateur, sans préavis», estime Jérôme Chemin, secrétaire fédéral de la CFDT-Conseil, communication et culture.

«Cela peut être une solution de facilité, en particulier lorsqu'on souhaite que des salariés de plus de 50 ans quittent l'entreprise», poursuit Patrick Privat, trésorier de la confédération Force ouvrière. L'entreprise incitera à aller vers l'inaptitude après avoir fait un calcul simple : est-ce que cela me coûte plus cher de licencier pour inaptitude ou de payer le salarié jusqu'à la retraite et de lui verser les indemnités liées?»

Face à ce «détournement» du sens de l'inaptitude, Jérôme appelle à revenir au cœur de la mission des médecins du travail : «Le maintien dans l'emploi.» «On nous encourage parfois à mettre des inaptitudes quasiment par anticipation, avant que la santé ne se détériore trop. Je rappelle alors aux services RH que c'est à eux d'agir sur les conditions de travail pour limiter justement la dégradation de la santé des équipes.» Un accompagnement dont l'importance devra s'amplifier, selon lui, dans les années qui viennent : «Face au report de l'âge de départ à la retraite, les avis d'inaptitude ne pourront être une solution de facilité. L'un des grands défis sera bien d'adapter les parcours des seniors dans l'entreprise.» ■

FRANÇOIS DESNOYERS

LES CHIFFRES

138 176

C'est le nombre d'inaptitudes prononcées au sein des services de prévention et de santé au travail en 2023, soit 3 801 de plus qu'en 2022, selon la direction générale du travail.

43 %

C'est le taux d'inaptitudes avec dispense de reclassement en 2023, contre 38,37 % en 2022.

AVIS D'EXPERT | ENTREPRISES L'Europe a-t-elle oublié les morts du Rana Plaza?

Dans leur empressement à réduire les normes qui pèsent sur les entreprises européennes, plusieurs pays, dont la France, plaident pour le retrait de la directive européenne sur le devoir de vigilance. Inspiré pourtant par la loi française de 2017, ce texte datant de 2024 imposerait aux entreprises de l'Union européenne (au-delà d'une certaine taille) de se doter d'un plan de réduction des risques relatifs aux droits fondamentaux des travailleurs sur toute la chaîne mondiale d'approvisionnement. Or, supprimer cette directive en l'accusant d'être une entrave administrative à la compétitivité repose sur trois erreurs.

Première erreur : le devoir de vigilance serait une tracasserie inutile. Or, il s'agit du seul garde-fou contre les formes particulièrement meurtrières de la production mondialisée et dont la catastrophe du Rana Plaza, au Bangladesh, a été la terrible révélation. Qui imaginait, en 2013, que les grandes enseignes de la mode et du vêtement faisaient assembler leurs produits dans un bâtiment mal construit, auquel on avait rajouté des étages sans autorisation et où étaient entassées sans règles de sécurité plusieurs milliers d'ouvrières ?

Le 24 avril 2013, l'effondrement de ces locaux fit 1 100 morts et plus de 2 000 blessés, alors que le pire accident connu dans l'industrie textile avait fait, au XIX^e siècle, une centaine de victimes. Ainsi, la course aux bas coûts salariaux avait conduit de grandes entreprises respectables à accepter chez leurs fournisseurs des mises en danger sans précédent. La loi sur le devoir de vigilance interdit clairement un tel aveuglement.

Deuxième erreur : le devoir de vigilance rendrait les donneurs d'ordre responsables des pratiques de leurs fournisseurs. En réalité, la loi ne leur impute pas les morts du Rana Plaza ! Car ce serait oublier la responsabilité des producteurs locaux et des Etats hôtes. La loi impose aux donneurs d'ordre une norme de «bonne gestion» :

s'assurer de conditions décentes de travail chez leurs fournisseurs en raison de son pouvoir d'acheteur. D'ailleurs, après la catastrophe du Rana Plaza, la quasi-totalité des enseignes européennes ont rejoint le consortium Accord Bangladesh qui a financé l'inspection indépendante, en matière de sûreté et de sécurité, des ateliers du pays. Et seuls les fournisseurs certifiés ont pu accéder à de nouveaux marchés. La loi sur le devoir de vigilance impose de prendre de telles mesures avant que l'accident a eu lieu. Sur le terrain, les directions des achats savent alors qu'en négligeant d'étudier les atteintes aux droits des personnes, elles font courir à leurs entreprises des risques bien supérieurs aux éventuels surcoups d'une sélection vigilante des fournisseurs.

Troisième erreur : le devoir de vigilance entraînerait la compétitivité des firmes européennes. Etrange raisonnement. Les donneurs d'ordre avaient-ils raison de travailler avec le Rana Plaza ? Et, une fois la directive retirée, devraient-ils, enfin, renforcer leur compétitivité en abandonnant toute précaution dans le choix des fournisseurs ?

Cette logique irresponsable favoriserait de nouveaux désastres et inhiberait les efforts, mêmes timides, des pays hôtes à introduire des législations plus protectrices. A l'inverse, la loi sur le devoir de vigilance incite producteurs et Etats à progresser dans l'instauration de droits humains. On sait aujourd'hui que la mondialisation a été un grand saut dans l'inconnu. La loi sur le devoir de vigilance devrait permettre, au moins, d'empêcher de nouveaux Rana Plaza. ■

Armand Hatchuel est professeur émérite à MinesParis, Université PSL

DES PAYS PLAIDENT POUR LE RETRAIT DE LA DIRECTIVE SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE

Face à des «risques toujours plus pressants», alimentés par le contexte géopolitique et les enjeux climatiques, l'entreprise «doit se réinventer». Une transformation qui apparaît comme «un impératif à l'heure de l'anthropocène», assurent les auteurs de *L'Etat du management 2025* (La Découverte, 128 pages, 11 euros).

L'ouvrage, placé sous la direction des universitaires Sarah Lasri, Céline Michaëloso et Sébastien Damart, se penche sur les leviers de cette transition et s'interroge sur les «limites et inconsistances des systèmes classiques», pour mettre en lumière «l'exploration et l'expérimentation de nouvelles logiques». Il détaille également les mutations à l'œuvre dans les organisations et souligne les enjeux managériaux qu'elles impliquent.

Les auteurs montrent toute la difficulté pour les entreprises à relever l'ensemble des défis simultanément : les visées économiques pouvant avoir de multiples impacts sociaux. Sous la pression des marchés sont ainsi encouragés «des raisonnements et des pratiques tels que les licenciements et les restructurations dans une optique de performance à court terme où le salarié n'est vu que comme une charge comptable, privé d'humanité», détaille l'ouvrage.

Les difficultés rencontrées par les cadres, confrontés à l'épuisement professionnel, sont égale-



CARNET DE BUREAU
CHRONIQUE PAR ANNE RODIER

Les salariés passent à l'IA mais la formation tarde

Les cadres vont-ils maîtriser l'intelligence artificielle (IA) avant que leur entreprise n'organise leur formation ? D'après l'étude «IA et emploi : l'utilisation de l'intelligence artificielle fait un bond chez les cadres», publiée mardi 3 juin par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), qui a interrogé en mars 2 000 cadres de plus de 1 000 entreprises, plus d'un cadre sur trois (35 %) et 42 % des managers utilisent déjà l'IA au moins une fois par semaine au travail.

Parmi les usages les plus courants de l'IA, la collecte de données, les synthèses, les comptes rendus de réunion concernant de multiples métiers. Dans un service d'édition du groupe de presse Ebra, toute l'équipe travaille déjà sur un même compte ChatGPT. L'assistant IA propose, les journalistes disposent et veillent à l'actualisation des outils pour les garder à leur service. Ils développent par exemple des prompts thématiques pour préparer les nécrologies. Un usage de l'IA quasi banalisé précisément décrit dans un récent article de *La Revue des médias*.

Les questions de l'enquête APEC sur l'utilité de l'IA pour les collaborateurs paraissent presque obsolètes. Des très petites entreprises (TPE) aux grands groupes, c'est déjà une évidence pour la majorité des sociétés. Elles en sont convaincues à 49 % pour les

plus petites et à 76 % pour les plus grandes. Plus d'une grande entreprise sur cinq (21 %) donne accès à l'intelligence artificielle générative (ChatGPT, Gemini, Microsoft Copilot) à ses salariés, contre 9 % en 2024. «Aujourd'hui ce sont des agents IA qui collectent, compilent et font correspondre les données des CV. Pendant ce temps-là, les recruteurs peuvent recevoir des personnes en tête à tête», explique Marc Gomes, le président de The Adecco Group France.

Mais là où le bâton blesse, c'est que la prise en main des outils IA par les salariés a devancé l'accompagnement par les services des ressources humaines (RH). Les cadres qui travaillent avec l'IA ne s'en cachent pas. Leur pratique sert les intérêts de l'entreprise : ils disent l'utiliser pour «gagner en productivité» (90 %), «améliorer la qualité de travail» (82 %), «trouver de nouvelles idées» (80 %). Plus de 40 % des cadres pensent que le développement de l'intelligence artificielle aura un impact important sur les métiers, y compris le leur. Mais ils manquent de formation : moins d'un cadre sur quatre (24 %) a déjà bénéficié d'une formation à l'IA ; 72 % demandent à être formés, contre 60 % en 2024.

Les salariés qui ne se mettent pas régulièrement à jour sont vite hors jeu, souligne Marc Gomes, avant de reconnaître que les entreprises ont des progrès à faire pour anticiper en travaillant «main dans la main entre RH et opérationnels sur les postes à risques, ceux en tension et les nouveaux métiers à venir». La reconversion est devenue une norme, ce n'est plus un accident de parcours, affirme-t-il. Réalisée par la Fondation The Adecco Group, l'Association nationale des DRH et l'IFOP, une étude détaillée sur le sujet, à paraître dans les prochains jours, indique que 86 % des actifs en ont déjà vécu une et qu'ils sont plutôt confiants. La gestion prévisionnelle des emplois reste à faire. ■

LE DÉFI DE LA VALEUR PLURIELLE



L'ÉTAT DU MANAGEMENT 2025
du laboratoire Dauphine
recherches en management,
La Découverte, 128 p., 11 €

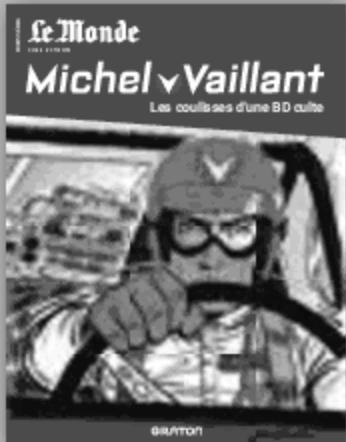
une étude portant sur la franchise Café joyeux, qui accompagne des travailleurs en situation de handicap, s'intéresse à la «politique [interne] de socialisation des salariés (...), permettant progressivement de les acculturer au vocabulaire économique de la restauration». Elle facilite la réalisation des activités commerciales en autonomie, et «prépar[e] le terrain d'une meilleure employabilité future». Objectifs sociaux et économiques entrent ainsi en résonance.

Un enjeu émerge, alors : pouvoir mesurer ces créations de valeur plurielles. C'est là aussi un objet d'étude des auteurs, qui montrent que les comptabilités socio-environnementales constituent aujourd'hui «un champ émergent», plusieurs nouveaux modèles comptables étant en cours d'expérimentation en France. ■

F. DE



En kiosque



Dès jeudi 22 mai



Hors-série



Hors-série



Dès mercredi 28 mai



Parution le mardi 11 juin

Nos services

Lecteurs

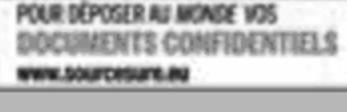
Abonnements

Sur abo.lemonde.fr

Par tél. au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde

carnet@mpublicite.fr

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU « MONDE »

Naissance

Aix-en-Provence, le 30 mai 2025,

Lily

en mai,

que de chansons et musiques évoquées dans cette combinaison magique.

Merci aux artistes
Constance BAILLET
et **Antoine MICHEL**.

Décès

Marseille.

Mme Nicole Pont-Kandel, sa sœur, Ses nièces et ses neveux, Les familles Abrial, Kandel, Papillon et Rémont,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Raymond ABRIAL,

survenu le 26 mai 2025, à Marseille.

Les obsèques auront lieu le 5 juin 2025, à 14 h 30, au funérarium municipal, 380, rue Saint-Pierre, à Marseille.

Simone Harari Baulieu, son épouse, Catherine et Marc Brun, Laurent et Deborah Baulieu, Frédérique Baulieu et Jean-Pierre Gadiou, ses enfants,

Philippe Brun, Mathilde Brun, Julie Baulieu, Elodie Baulieu, David Baulieu, Judith Naudet-Baulieu, Hugo Naudet-Baulieu, Cassia Naudet-Baulieu, ses petits-enfants,

Sofia, Layla, Magdalena, Lily, Nicolas, Aaron, Nina, Raphaëlle, Yzia, ses arrière-petits-enfants,

Les familles de Brunhoff, Peillon, Halberstadt, Pétin et Reichman,

ont l'immense douleur de faire part du décès du

professeur**Étienne-Émile BAULIEU**, grand-croix de la Légion d'honneur,

survenu à son domicile le vendredi 30 mai 2025, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques ont lieu au cimetière du Montparnasse, ce mercredi 4 juin, à 15 heures (entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14^e).

La mémoire de la mère de ses enfants, Yolande Compagnon Baulieu, est rappelée.

Des dons à l'Institut Baulieu permettront de prolonger son œuvre scientifique.

L'administrateur, L'assemblée des professeurs Et toute la communauté du Collège de France, apprennent avec une profonde tristesse le décès de

Étienne-Émile BAULIEU, professeur émérite du Collège de France, titulaire de la chaire Fondements et principes de la reproduction humaine de 1993 à 1998.

Ils rendent hommage au professeur, à l'humaniste pionnier de l'endocrinologie de la reproduction humaine et au précurseur de l'étude moléculaire des hormones stéroïdes.

Le Bureau Et les membres de l'Académie des sciences, ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère

Étienne-Émile BAULIEU, professeur émérite au Collège de France, grand-croix de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre national du Mérite,

décédé le 30 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Ils adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

(Le Monde du 3 juin).

Hubert Blanc, son mari, Emmanuelle Blanc, sa fille Et toute leur famille,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Rachel BLANC, née **BONNET**, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, ancien chef des services administratifs du secrétariat général du Conseil d'Etat,

survenu le 29 mai 2025, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques seront célébrés le vendredi 6 juin, à 14 h 30, en l'église paroissiale de Saint-Julien-Molin-Molette (Loire).

Une messe en mémoire sera célébrée à Paris, en la chapelle des Petites Sœurs des Pauvres, le lundi 16 juin, à 18 heures, au 49, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e.

Claire, Dominique, Françoise, Didier, Gilles et Sophie, enfants de

Monique CHABANET, née **TURIN**,

Ses petits-enfants Et son arrière-petite-fille,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 2 juin 2025, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 juin, à 10 heures, au funérarium, 177, avenue Berthelot, Lyon 7^e.

L'enterrement aura lieu au cimetière de Vولore-Ville (Puy-de-Dôme), à 15 h 30.

La famille adresse ses plus sincères remerciements à tous les soignants et accompagnants de ces cinq dernières années.

Pascal, Sophie et Laurence, ses enfants, Élise, Colin, Perrine, Léa et Clément, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Françoise CRIBIER, née **FLEURY-BERNHEIM**, avril 1930 - mai 2025, géographe, directrice de recherche au CNRS.

Ses cendres seront dispersées auprès de celles de son époux durant cinquante-sept ans.

Daniel,

décédé en 2010.

famille.cribier@orange.fr

Decize, Charrin (Nièvre). Paris.

Julien et Anne Hanoteau, son fils et sa belle-fille, Paul, Marie, ses petits-enfants, Mme Micheline Lemoine-Hanoteau, Mme Christiane Hanoteau-Remblier, Claude et Geneviève Hanoteau, son frère et sa belle-sœur.

Toute la famille Et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-William HANOTEAU, artiste peintre,

survenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le samedi 7 juin 2025, à 10 heures, en l'église de Charrin.

Condoléances sur registre.

La famille remercie par avance les personnes qui prendront part à sa peine.

P.F. Nicolas Thause Saint-Léger-des-Vignes, Decize.

Lyon.

Magali Brocard-Krynen, son épouse, Elise et Gabrielle, ses enfants,

Nicolas, Marion et Sophie, ses enfants et leur mère, Marie Madeleine, Damien Loyan, Elise Krynen, ses beaux-fils et belle-fille,

Philippe, Marie-Christine, Denys (†), Jacques, Jean Dominique et Florence, ses frères et sœurs,

Jacqueline, Michèle, Lydie et Valérie, ses belles-sœurs, Anie, sa cousine Et toute la famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Bernard KRYNEN, ancien inspecteur général des affaires sociales, ENA 1988,

survenu le 1^{er} juin 2025, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.

Famille Brocard-Krynen, 21, boulevard Anatole-France, 69006 Lyon.

Saint-Germain-en Laye.

Mme Jean Lemaire, née Josette Luyat, son épouse,

Anne et Martin Vincent, Hélène et Pierre Vareille, Luc et Pascale Lemaire, Olivier et Evelyne Lemaire, ses enfants,

Hélène et Alice, Carolyn et Ian, Olivier et Camille, Marie et Vincent, Clément et Olivia, Paul et Inès, Marie et Pierre-Marie, Jean et Margot, Pierre et Ksenia, ses petits-enfants et leurs conjoints,

Luc, Guillaume, Arthur, Margot, Manon, Scarlett, Juliette, Matilda, Alexandre, Sophie, ses arrière-petits-enfants,

Les familles Lemaire, Defossez, Théry, Luyat, Laurent, Parrot, parents et alliés,

ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Jean LEMAIRE,

le 31 mai 2025, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, à son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 juin, à 10 h 15, en la chapelle des Augustines, 1, place Lamant, à Saint-Germain-en Laye (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

condolances.jean.lemaire@gmail.com

Paris.

Jean-Claude Lemaire, son époux, Pascale et Juliette, ses filles, Garance et Areski, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Maryvonne LEMAIRE, née **PÉPIN**, à Constantine (Algérie), psychologue, psychanalyste,

survenu le 27 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie aura lieu le 6 juin, à 15 h 30, au cimetière parisien de Pantin (Seine-Saint-Denis).

Paris.

Son épouse, Ses enfants et beaux-enfants Et ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Pierre MITHOIS,

survenu le 25 mai 2025.

La cérémonie d'adieu aura lieu le 6 juin, à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

En union avec la famille Monnier, Pierre Bels avec Isabelle Bels, ses enfants et ses petits-enfants,

a la douleur de faire part du décès de sa sœur

Simone MONNIER, née **BELS**,
survenu le 29 mai 2025, à Colomiers.

pierrebel13002@gmail.com

Anne Sinclair Nora, son épouse ainsi que ses fils, David et Elie Levaï, Elphege Nora, son fils ainsi que sa mère, Josiane Magniant, Jacqueline Furet-Nora, sa sœur, Ses neveux et nièces Et sa très nombreuse famille,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Pierre NORA, historien, éditeur, grand officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie française, survenu le 2 juin 2025, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La famille tient à exprimer toute sa reconnaissance à Mirjana et Nikola Orlovic ainsi qu'à Ourida Branes et Aymeric Phongsavanh qui lui ont prodigué les meilleures soins, et toute sa gratitude aux médecins qui l'ont merveilleusement accompagné.

Pierre Nora sera inhumé dans la plus stricte intimité familiale.

Un office du souvenir sera célébré dans les jours prochains.

Le secrétaire perpétuel Et les membres de l'Académie française, ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère

Pierre NORA, grand officier de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre national du Mérite, commandeur dans l'ordre des Arts et des Lettres,

décédé le 2 juin 2025, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité familiale.

(Le Monde du 4 juin).

Anne et Olivier Sudan, Jean-Baptiste Tillet, ses enfants, Marie et Jean, Pierre, Thomas, Pauline, ses petits-enfants, font part du rappel à Dieu de

M. Dominique TILLET,

le 29 mai 2025, dans sa quatre-vingt-septième année.

<div

Le pêle-mêle sentimental de Vincent Delerm

Le chanteur, sensible, sort « La Fresque », son huitième album, un disque consacré à ses proches

RENCONTRE

Cela pourrait commencer comme une chanson de Vincent Delerm : une fin de matinée douce du mois de mai, rendez-vous rue de la Folie-Méricourt, Paris 11^e. Dans les bureaux du label Tôt ou tard, le chanteur arrive, ponctuel, grandes lunettes à la Jean-Luc Godard, allure décontractée, jean et baskets. *La Fresque*, son huitième album de compositions originales, sort dans les bacs. Un retour splendide et plein de « vies » multiples.

Loquace et enthousiaste durant plus d'une heure d'entretien, celui qui fut stagiaire au service Culture du *Monde* tourne les questions et ses réponses dans tous les sens, perd parfois le fil, mais retombe toujours sur ses pattes. Visage familier de la chanson française, ce chanteur atypique (le « style Delerm » est pratiquement entré dans le langage lexical) suscite logiquement autant de passion chez ses fans que d'irritation chez ses détracteurs, qui l'ont un peu vite étiqueté comme le « bobo intello » à la veste de velours. Une image réductrice qu'il prend un malin plaisir à tourner en dérision lors de ses concerts.

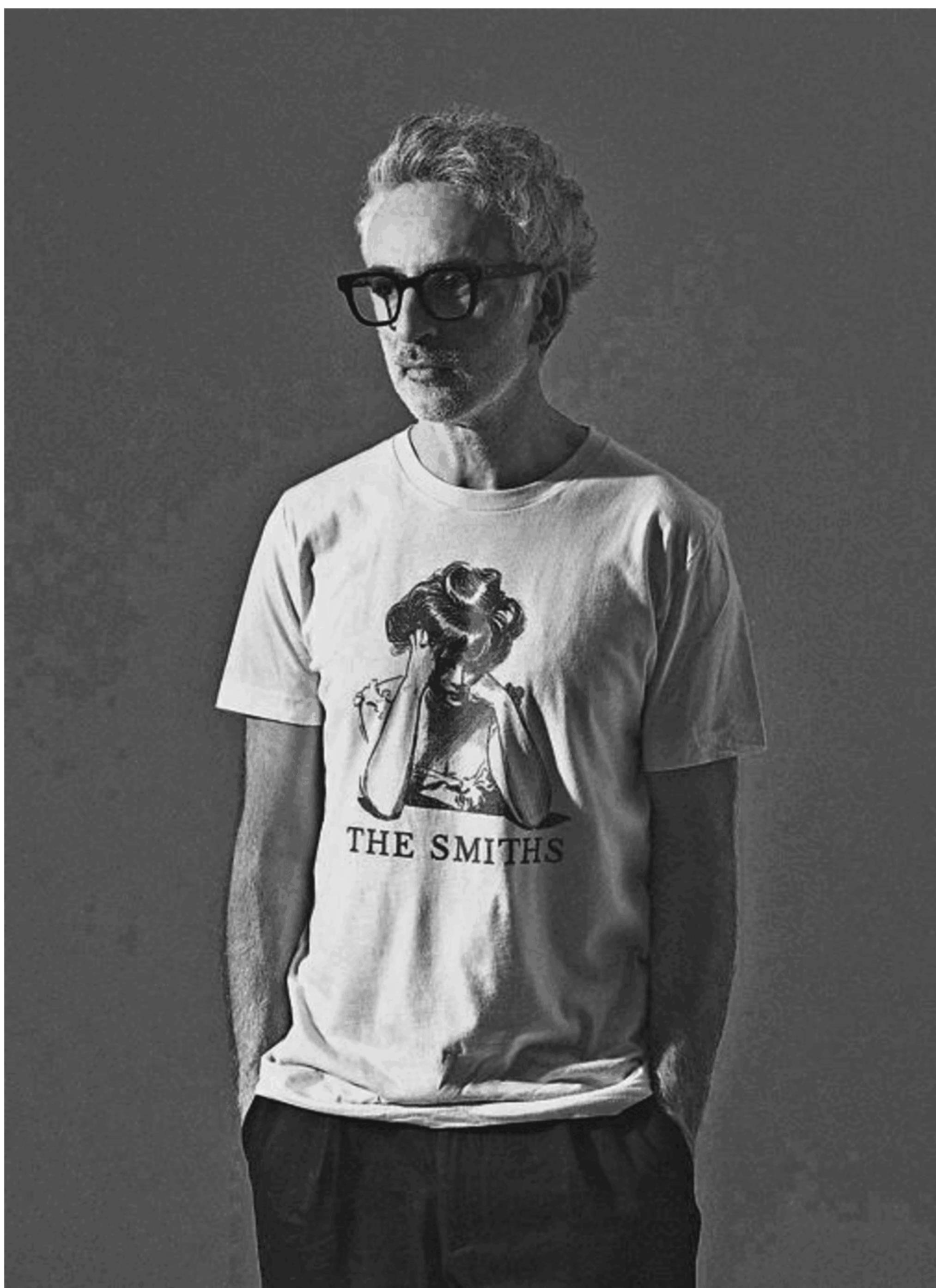
Serait-ce le prix à payer pour cultiver sa singularité ? Pour l'auteur, compositeur et interprète des fameux *Fanny Ardent et moi* (2002), *Les Jambes de Steffi Graf* (2006), *Vie Varda* (2019), le succès a été fulgurant dès son premier album, sorti en 2002, écouté à 400 000 exemplaires, salué l'année suivante d'une Victoire de l'album révélation.

Thème fort

Au fil des années, le musicien a progressivement révélé bien d'autres visages : photographe, réalisateur de documentaire, auteur dramatique... A tel point que nous avions un peu perdu de vue le chanteur. *Panorama*, son dernier recueil de compositions originales, remonte déjà à six ans. Beaucoup de choses se sont passées depuis : outre une pandémie mondiale, une tournée anniversaire du premier album en 2022, puis un documentaire (*Le cœur qui bat*, 2024), mais aussi des bandes originales de films (*Seize printemps*, *Hors-saison*). Durant la pandémie de Covid-19, son double photographe a pris le dessus avec *Home* (Polka Editions, 2020), un livre réunissant ses propres images prises durant le confinement, diffusées initialement sur son compte Instagram.

Cette aptitude à changer de casquette remonte, pour tout dire, aux années universitaires : « Au tout début, quand j'étais encore étudiant à Rouen, je venais plutôt du théâtre, se remémore l'ancien théâtral, âgé aujourd'hui de 48 ans. Et puis le premier album a existé, j'ai fait profil bas en me disant "je suis chanteur, c'est ça que je veux". Mais, au bout d'une dizaine d'années à reproduire le même cycle album-tournée, j'ai commencé à faire des choses un peu différemment. Comme en 2011, avec le spectacle *Memory*, aux Bouffes du Nord [à Paris], avec *Macha Makieff*. En dernier ressort, je sais quand même que ce qui me plaît le plus, c'est le format chanson. J'aime ce télescope de différents aspects, l'écriture, la mélodie, les arrangements, le fait de les métisser ensuite sur scène avec de la vidéo. »

Le revoilà donc avec *La Fresque*, du pur Delerm, où l'on retrouve son talent de parolier hors pair, ce goût sensible du détail, qui capture avec subtilité des instants de vie émouvants, voire poignants, parfois drôles aussi (*Louise Ciccone*). Un disque mûrement réfléchi, où le chanteur souhaitait un thème fort. « Chez mes artistes



Vincent Delerm, à Paris, le 4 février. ARNO LAM

« La Fresque » est du pur Delerm, où l'on retrouve son talent de parolier hors pair, ce goût du détail, qui capture des instants de vie

préférés, j'écoute toujours les deux ou trois mêmes albums sur les treize ou quatorze de leur carrière, confesse-t-il. Partant de ce constat, si je dois refaire un disque, il faut vraiment avoir une raison d'y aller et de trouver un sujet qui en vaille la peine. »

Une recherche amorcée sur son cinquième album et qui se poursuit aujourd'hui : *Les Amants parallèles* (2013) était ainsi l'histoire d'un couple imaginée sur une dizaine d'années ; *À présent* (2016) se voulait un disque post-attentat résultant d'une envie de refaire de la scène et de célébrer l'intensité du moment ; enfin, *Panorama* (2019), dont les arrangements avaient été

confiés à dix artistes différents (Peter von Poehl, Keren Ann, Rufus Wainwright...), s'accompagnait aussi d'un documentaire, *Je ne sais pas si c'est tout le monde*.

Panthéon intime

Le thème de ce huitième effort studio est, lui, né d'un « double niveau », explique-t-il : « J'avais vécu un événement collectif hyperjoyeux avec plein de gens de mon entourage. Puis, dix jours après, de mes deux cousins s'est suicidé. Il en a découlé cette envie urgente de rendre hommage à des proches que j'aime. Au fait qu'on se fabrique avec les autres, tous azimuts. Et je savais d'emblée que je voulais appeler l'album *La Fresque*. » Cette fresque dont il est question illustre la pochette de l'album. Un collage d'une centaine de visages (116, exactement) réunis façon pêle-mêle, ces photos de famille découpées et assemblées plus ou moins harmonieusement dans un grand cadre. Un puzzle artisanal au charme un peu désuet à l'heure du tout-numérique, mais qui conserve indéniablement une âme.

Si l'on pense aussi au *Sgt. Pepper's Lonely Hearts Club Band* (1967) des Beatles, dont les arrangements avaient été

confiés à dix artistes différents (Peter von Poehl, Keren Ann, Rufus Wainwright...), s'accompagnait aussi d'un documentaire, *Je ne sais pas si c'est tout le monde*.

confiés à dix artistes différents (Peter von Poehl, Keren Ann, Rufus Wainwright...), s'accompagnait aussi d'un documentaire, *Je ne sais pas si c'est tout le monde*.

chette réunissait des célébrités sixties, Vincent Delerm préfère ici rassembler son panthéon intime. Il y a, par exemple, Mme Bruyère, sa professeure de piano à l'âge de 15 ans, qui assiste à tous ses concerts lorsqu'il passe à Rouen ; son arrière-grand-mère, qui était ouvreuse à La Cigale, à Paris ; un ami de lycée qui jouait de la basse dans son groupe... On y comptabilise à peine dix personnalités (Peter von Poehl, Jeanne Cherhal, Vincent Dedenne...), et d'autres qu'on laissera à l'auditeur le plaisir d'identifier. « L'idée derrière cette pochette était que chacun se dise : "Qui aurait mis sur ma pochette ?" Car je pense que, plus on va évoquer une chose personnelle, plus on a des chances de trouver un écho chez quelqu'un. » Seule caractéristique commune, finalement, toutes ces photos ont été prises (à une ou deux exceptions près) sous son propre objectif.

Superbement mis en son, *La Fresque* possède cette touche pop orchestrée aristocratique dans le style du groupe irlandais The Divine Comedy, que le natif d'Evreux affectionne depuis leurs débuts. Les violons amples et clas-

sieux s'imposent sur *Plusieurs, Se plaire* ou *Lonesome*, mais on perçoit aussi quelques subtiles touches modernes de synthés, des ambiances à la *Melody Nelson* (Gainsbourg, 1971), quelques cuivres ouatés sur le premier single *Si beau*, ou encore l'exotique *Louise Ciccone*. « Quand on compare mes derniers disques à mon premier album, analyse le chanteur, le son a beaucoup évolué. Cela s'est fait par paliers. Et surtout avec cette idée de respecter le noyau dur de la chanson, qui est un piano-voix. Un truc assez intime qu'il ne faut pas perdre. »

Après avoir longtemps collaboré avec Maxime Le Guil depuis *Les Amants parallèles* (2013), le chanteur-pianiste s'est tourné vers un nouveau producteur. Sur les conseils de proches, il rencontre Jean Sylvain Le Gouic en septembre 2024, qui possède un studio d'enregistrement situé dans un sous-sol parisien, près des Folies-Bergère. Le courant passe vite avec ce Rennais d'origine, membre du groupe de rock Juveniles, qui a notamment travaillé avec Yuksek.

Vincent Delerm avait déjà commencé de son côté à travailler sur les arrangements d'orchestre avec

« Je pense que plus on évoque une chose personnelle, plus on a des chances de trouver un écho chez quelqu'un »

Rémy Galichet, qui est de presque toutes ses aventures depuis 2008. Il ne restait plus qu'à injecter du souffle et de la lumière aux morceaux. Partie qui a incomblé à Jean Sylvain Le Gouic, qui a apporté tout son savoir-faire de multi-instrumentiste avec des petits sons de synthé, des batteries solaires, quelques subtiles programmations électro. « On a travaillé énormément à deux sur ce disque, détaille Delerm. J'aime bien cette phase, c'est comme si c'était la première fois, un premier album. Tu te retrouves à bosser dans une petite cave avec un mec que tu ne connais pas trop, on va un peu se renifler. Ces instants-là sont très précieux. »

Infinie justesse

Cette intimité, Vincent Delerm sait aussi l'installer comme nul autre dans ses mots. A l'instar de *La Vie la mort l'amour*, dédié à Patricia, une voisine morte qu'il croisait tous les jours dans la cour de son immeuble. Le titre provient d'une de leur discussion, se souvient-il. « L'expression n'a rien d'original, mais la façon dont elle l'a formulée m'a accompagné : "Oh là là, j'ai retrouvé des vieilles copines hier, on a bu un coup et on a parlé toute la nuit. Bon, toujours le même sujet. La vie, la mort, l'amour." » Autres paroles d'une infinie justesse, la description d'un moment banal, dont on ne mesure l'importance qu'après coup. Il y a aussi *Comme si Paris était une fête*, qui évoque les attentats du Bataclan, et comment dissimuler l'indicible à ses enfants. Et, à contrario, des instants de bonheur simples, des odes à la vie sur *Lonesome*, *Si beau*, ou encore l'estival *D'autres vies que la tienne...* « Il est rare que j'aie une vraie morale de fin sur une chanson, ou qu'on sache à coup sûr ce que j'ai voulu dire, souligne le parolier. Cela reste souvent un peu ouvert, c'est aussi pour ça que j'aime les films de Truffaut. »

Le cinéma, on y revient, source incontournable pour Delerm, qui imbibe chacun de ses albums. La première piste s'ouvre d'ailleurs comme un long plan séquence, un flow ininterrompu où se mêlent les références à *Thelma et Louise* (Ridley Scott, 1991), au musicien Jarvis Cocker, à l'acteur Hugh Grant, au souvenir d'un soir d'été dans la banlieue d'Agen... Une mise en scène chorale qui nous évoque Claude Lelouch, ce dont se défend le compositeur cinéphile, admirateur notoire de François Truffaut, auquel il a consacré une thèse : « J'ai l'impression que Lelouch aime vraiment les histoires, considère le chanteur. Moi, les histoires, je m'en fous un peu. Je ne suis pas très sensible à ça, mais plutôt à des atmosphères, à des sensations. J'essaie d'organiser les choses pour donner à sentir cela. » « Se sentir vivant », chante-t-il, au demeurant, sur *L'Armée des ombres fragiles*. *La Fresque* est avant tout un disque plein de vies, avec un grand « S ». ■

FRANCK COLOMBANI

La Fresque, de Vincent Delerm (Tôt ou tard/Believe). En tournée à partir de l'automne. Du 21 au 25 octobre et du 18 au 22 novembre, puis du 10 au 14 mars 2026, à La Cigale, Paris 18^e.

Eric de Chassey décloisonne l'histoire de l'art

Le directeur des Beaux-Arts de Paris revient sur la 14^e édition du Festival de Fontainebleau

ARTS

L'Institut national d'histoire de l'art (INHA), dirigé neuf ans durant par Eric de Chassey, nommé en mai à la tête de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris, est le principal partenaire du Festival de l'histoire de l'art, organisé depuis 2011 au château de Fontainebleau (Seine-et-Marne) à l'initiative de Frédéric Mitterrand, alors ministre de la culture et d'Annick Lemoine, sa conseillère. Y est associé le ministère de l'éducation nationale, dans le cadre d'un festival d'histoire «des» arts, visant à diffuser ces disciplines à l'école.

Pour sa 14^e édition, qui se déroulera du 6 au 8 juin, il a comme chaque année invité un pays, en l'occurrence l'Autriche – des fastes de l'empire Habsbourg aux déchaînements des actionnistes dans un pays dont les frontières furent mouvantes et les cultures, celles venues d'Europe centrale notamment, variées. Il a aussi choisi un thème, cette fois-ci «Le vrai, le faux». Il est traité dans tous ses aspects, depuis le simple canular,

comme celui du célèbre âne Lolo, rebaptisé «Joachim-Raphaël Boronali», peignant avec sa queue un tableau, *Et le soleil s'endormit sur l'Adriatique*, qui fit l'admiration des critiques lors de son exposition au Salon des indépendants de 1910, jusqu'aux très nombreux escrocs qui dupèrent au fil des siècles collectionneurs, marchands mais aussi gens de musées.

Militer pour les arts mineurs

Des histoires de faussaires, mais pas seulement : à l'heure des fake news et des images générées avec l'aide de l'intelligence artificielle, l'authenticité devient une denrée rare, qu'il convient de préserver. «Ce sont des questions complexes», admet Eric de Chassey, mais l'un des points forts du festival, c'est de les rendre accessibles et de les partager.»

Un autre atout, c'est d'être à la fois un événement académique et grand public, ce que prouve sa fréquentation toujours satisfaisante, avec 36 000 visites en 2024, qui toutes, tant s'en faut, n'étaient pas le fait de spécialistes : «L'histoire de l'art n'est pas réservée à quel-



Lolo, dit «Joachim-Raphaël Boronali», peignant «Et le soleil s'endormit sur l'Adriatique», photo publiée dans «Fantasio» en 1910. DR

ques personnes bien nées !, dit Eric de Chassey. Elle est faite pour tout le monde parce que, dans la société qui est la nôtre, il y a plus que jamais besoin de savoir analyser et comprendre les images. Il s'agit de donner au public du plaisir, et des outils pour comprendre ce qu'il ressent mais aussi pour que les spécialistes de la discipline écoutent ce que la société a à leur dire. Je crois à la liberté académique, surtout quand comme maintenant elle est menacée, mais il faut trouver les moyens de transmettre la recherche de pointe – pas dans son détail

mais dans son esprit – à un large public. Et que nous mettions ces moments à profit pour se demander à quoi on sert, ce qui n'est jamais une mauvaise chose.»

Et, année après année, force est de constater que cela fonctionne : outre les rencontres souvent fructueuses entre professionnels, les conférences et les débats – nombreux – font salle comble (ils sont par ailleurs enregistrés et diffusés par l'INHA qui publie également un certain nombre des interventions), le château, ses jardins et ses abords sont pleins de visiteurs. Eric de Chassey, qui milite pour que des arts considérés comme mineurs par les milieux académiques de sa discipline soient enfin pris en compte – il avait mis l'accent sur la bande dessinée lorsque la Belgique avait été invitée au festival – déplore les

Le thème choisi de cette édition, «Le vrai, le faux», qui se déroule du 6 au 8 juin, est traité dans tous ses aspects

réticences, anciennes et profondes, qu'il perçoit ça et là. Même chose pour le peu d'intérêt longtemps porté aux arts extra-occidentaux. Si on considère que l'histoire de l'art est un des outils les plus efficaces pour comprendre l'histoire des mentalités, on ne peut que l'approuver.

De même, il aimerait que la manifestation s'ouvre à d'autres ac-

teurs du monde de l'art, en premier lieu des artistes, mais aussi les restaurateurs de tableaux ou les régisseurs d'exposition. Et aimerait balayer encore plus large : «L'idéal, dit-il, ce serait de pouvoir réunir à la fois Didier Rykner [le fondateur, souvent polémiste, de *La Tribune de l'art*] et [la politologue] Françoise Vergès ! Que l'éventail soit le plus ouvert possible. Je suis pour cela heureux que l'Autriche soit le pays invité cette année, car c'est la patrie d'Alois Riegl [1858-1905], le premier à avoir pensé une histoire de l'art décloisonnée, respectueuse du passé mais pas sa prisonnière.» ■

HARRY BELLET

Festival de l'histoire de l'art, Château et alentours, Fontainebleau (Seine-et-Marne). Du 6 au 8 juin.

UN HORS-SÉRIE

Le Monde

Le Monde
HORS-SÉRIE COLLECTION

Michel Vaillant
Les coulisses d'une BD culte

GRATON

MICHEL VAILLANT, UNE BD À 100 À L'HEURE

Vivez le suspense des grandes compétitions automobiles et la saga familiale de ce champion mythique : victoires à rebondissements, confrontations et rivalités, histoires d'amour et de famille. Explorez les coulisses des aventures de ce pilote d'exception.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR LEMONDE.FR/BOUTIQUE · 11,99 € - 124 PAGES

A la Fondation Bemberg, à Toulouse, des bijoux symboliques et politiques

Grâce à de nombreux prêts, venus de plusieurs pays européens, les différentes fonctions des parures à la Renaissance sont explorées

EXPOSITION TOULOUSE

Un an après avoir rouvert ses portes, la Fondation Bemberg, installée à Toulouse dans l'hôtel d'Assézat, consacre une exposition aux gemmes et aux trésors de l'orfèvrerie à la Renaissance. Après «Les Paradis latins : étoiles sud-américaines» – hommage à l'écrivain et esthète Georges Bemberg (1915-2011), né à Buenos Aires, ainsi qu'à sa fondation –, «D'or et d'éclat. Le bijou à la Renaissance», en partenariat avec le Musée national de la Renaissance-château d'Ecouen, interroge l'usage de la parure : son rapport au costume donc à la mode, mais aussi au portrait, et les enjeux à la fois politiques et symboliques qu'il révèle. Les codifications et les ordonnances régissant les expressions du luxe, vêtements et ornements liés, s'avèrent décisives.

Après un judicieux départ – un atelier d'orfèvre où or, pierres et diamants venus du monde entier, racontent flux et tractations commerciales –, le visiteur parcourt six sections qui déclinent les usages symboliques et les pratiques avérées, les enjeux de pouvoir, de dévotion comme de protection se conjuguant avec les choix personnels. Le souci pratique est aussi présent, le bijou cure-dent ou cure-oreille ou la pomme de senteur dévoilant un souci d'hygiène voire de prophylaxie.

Sertis d'or ou d'argent, émaux, perles et coraux composent un fascinant écrin regorgeant de ceintures, pendentifs et chapelets, bagues, colliers et bracelets, broches et diadèmes, sans omettre les camées antiques, repris avec virtuosité pour satisfaire le goût contemporain. Sont mis en regard tableaux et gravures de l'époque pour mieux percevoir le sens de l'objet précieux dans une société où le paraître affiche l'être. Les sujets retenus relèvent souvent du bestiaire, mais aussi des allégories, des armes et des symboles pittoresques, le pistolet côtoyant la gondole.

Vanités et squelettes

On n'est pas surpris de voir le bijou compter autant pour l'homme que pour la femme, puisqu'il est lié à l'apparat, indice ostensible de la puissance. Monnaie d'échange, de paiement aussi, gage d'allégeance ou présent diplomatique, le bijou n'a alors rien d'un accessoire ; il raconte la politique comme l'économie, la culture des élites, dont il souligne la munificence savamment mise en scène, certains modèles diffusés par l'imprimé étant bientôt érigés en archétypes.

Avant le XVII^e siècle, la taille à facettes est délicate et le bijou reste condamné au figuratif, mais les surprises abondent avec ces *memento mori*, où les vanités convoquent cercueils et squelettes. Grâce à de nombreux prêts

D'or et d'éclat. Le bijou à la Renaissance. Fondation Bemberg, hôtel d'Assézat, Toulouse. Jusqu'au 27 juillet.

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

Philippe Labro

Journaliste et écrivain

De Philippe Labro, mort mercredi 4 juin, à l'âge de 88 ans, on pourrait dire qu'il était journaliste, écrivain, réalisateur, parolier, homme de médias et d'influence, mais ce serait un peu trop simple pour résumer le parcours d'un homme à l'éclectisme «frénétique» – sa manière à lui d'éprouver le frisson des premières fois et d'espérer «arrêter le temps».

Celui qui écrivait que, pour connaître quelqu'un, il fallait «forer en eau profonde» est né le 27 août 1936, à Montauban. Il est le troisième de quatre enfants et reconnaissait volontiers que cette «position dans la fratrie» créa chez lui un farouche besoin d'amour et de reconnaissance. Petit, se rappelait-il, il aimait être celui qui, dans le cercle familial, racontait «une blague, une connerie, une fable». Au rugby, devant ses frères aînés, il apprendra à retenir ses larmes. «C'est peut-être là, sur cette herbe boueuse, que l'importance du regard des autres s'est inscrite en moi, pour longtemps, trop longtemps», avouait-il dans *Je connais gens de toutes sortes* (Gallimard, 2002).

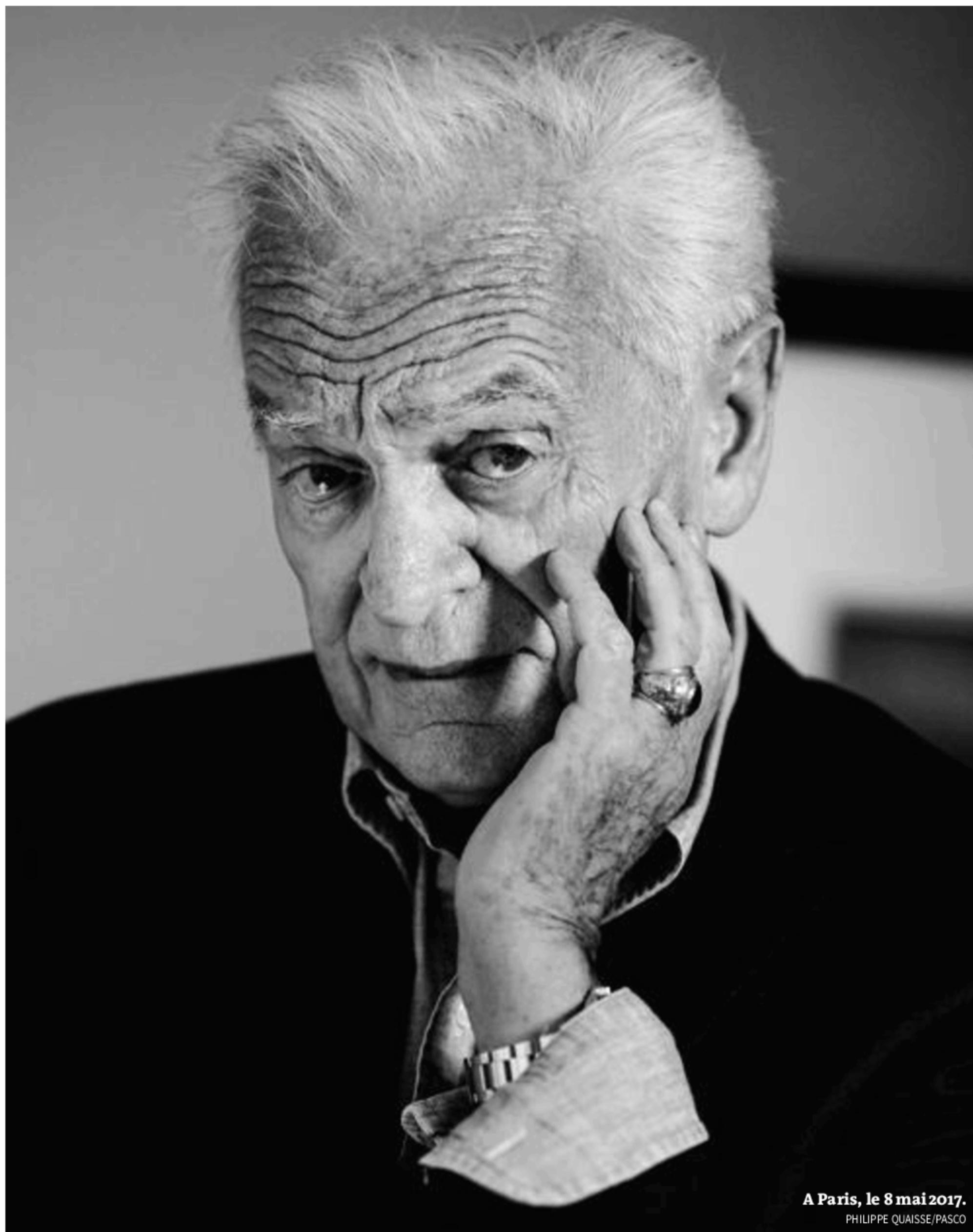
Sans doute est-ce pour se démarquer et affirmer son indépendance que, à 18 ans, il part étudier, grâce à une bourse, à l'université Washington et Lee, située à Lexington, en Virginie, dans un endroit qui servira de décor à son roman *L'Etudiant étranger* (Gallimard, prix Interallié, 1986). Deux années fondatrices, essentielles même, lesquelles, confiera-t-il plus tard, lui auront inculqué les notions de «défi et de combat, la satisfaction de faire et d'aboutir».

«Dépasser ses inhibitions»

Passionné par l'actualité et l'envie de rencontres, Philippe Labro part à l'assaut des salles de rédaction dès son retour en France. Dans *Un début à Paris* (Gallimard, 1994), il raconte ses premiers coups, ses premières planques: «Il faut regarder. Réfléchir. Mettre en action des réflexes. Dépasser ses pudeurs et ses inhibitions.» Il y évoque aussi sa première interview, avec l'écrivain Blaise Cendrars, qui l'a lancé: «C'était pour le magazine Arts et beaucoup plus facile à l'époque; il n'y avait pas d'attachées de presse: on appelait directement le mec», nous confiait-il.

Le jeune Labro a la soif d'apprendre, fréquente ses aînés et voit une admiration sans bornes pour le «pape des journalistes» à l'époque, Pierre Lazareff. Celui-ci engage Labro en 1959 à *France-Soir*, le grand quotidien qui tire à plus d'un million d'exemplaires et sort six éditions par jour. Il y restera jusqu'en 1972. La rencontre est déterminante pour le jeune rédacteur comme le sera ce coup de chance d'être en reportage sur le campus de Yale pour «Cinq colonnes à la une» quand John Fitzgerald Kennedy est assassiné le 22 novembre 1963 à Dallas. Il se rend illégal au Texas, ce qui a fait de lui le seul correspondant français de presse écrit sur place.

Pourtant, dès 1969, il s'aventure déjà vers un autre horizon, le cinéma, et réalise son premier long-métrage, *Tout peut arriver*, avec, pour la première fois à l'écran, Fabrice Luchini... Labro en est resté très fier. C'est Mag Bodard, la productrice, entre autres, d'Agnès Varda, Jean-Luc Godard, Maurice Pialat, Alain Resnais, qui lui donne sa chance en lui disant: «J'ai gagné beaucoup d'argent avec Les Parapluies de Cherbourg [de Jacques Demy, 1964], je vais produire des films de jeunes gens. Avez-vous un sujet?» «J'ai dit oui, prétentieux comme tout, et j'ai foncé», se souvenait-il dans une interview accordée au *Nouvel Observateur* en 1983 et



A Paris, le 8 mai 2017.
PHILIPPE QUASSE/PASCO

27 AOÛT 1936 Naissance à Montauban

1959-1972 Journaliste à *France-Soir*

1969 «Tout peut arriver», premier long-métrage

1973 Film «L'Héritier»

1976 Entre à RTL

1984 Film «Rive droite, rive gauche»

1985 Dirige les programmes de RTL

1986 Publie *L'Etudiant étranger* (Gallimard)

1996 «La Traversée» (Gallimard)

2009 «Les Gens» (Gallimard)

2023 La collection «Quarto» de Gallimard regroupe ses «Écrits américains»

4 JUIN 2025 Mort

dans laquelle il précisait: «J'ai abouti au cinéma parce que c'est une discipline qui intègre l'écriture – donc le journalisme et la littérature –, l'observation de l'époque, les images.» Ajoutant: «Rien ne m'énerve autant que lorsqu'on dit: "C'est un film du journaliste Philippe Labro", je voudrais être considéré comme un cinéaste à part entière.»

C'est à l'occasion de l'avant-première de *Tout peut arriver* qu'il croise Jean-Pierre Melville – un autre mentor et une de ces rencontres sur lesquelles il revient dans *J'irais nager dans plus de rivières* (Gallimard, 2020). Même si le succès critique n'est pas toujours au rendez-vous, Philippe Labro réalise sept longs-métrages, dont *Sans mobile apparent* (1971), avec Jean-Louis Trintignant, *L'Héritier* (1973) et *L'Alpageur* (1976), avec Jean-Paul Belmondo; *Le Hasard et la Violence* (1974), avec Yves Montand; *La Crise* (1983), avec Claude Brasseur; *Rive droite, rive gauche* (1984), avec Carole Bouquet, Nathalie Baye et Gérard Depardieu. Ces années-là sont aussi celles où il se fait parler: il écrit un album entier, *Flagrant délit* (1971), pour Johnny Hallyday, et Serge Gainsbourg lui commande une dizaine de titres pour *Lolita Go Home*, l'album de Jane Birkin (1975).

Sa vie privée et professionnelle «vacille» (le constat est de lui) quand, en 1976, il intègre RTL. Propulsé à la tête des program-

recteur général de RTL. Mais 1996 est aussi l'année de la publication de *La Traversée* (Gallimard), inspiré par son expérience de mort imminente consécutive à un œdème du larynx et à une pneumopathie foudroyante qui le laisse six semaines à l'hôpital Cochin, dont dix jours dans le service de réanimation. Une expérience qui lui fait reconsiderer toute la vie: «Montaigne l'avait dit, mais je n'avais pas toujours écouté: "Le plus haut prince du monde n'est jamais assis que sur son cul." Je n'avais jamais prétendu être un prince, mais j'ai souvent cru que j'étais un peu plus haut que mon cul.» Julien Gracq dira: «Il y a là une intensité [dans *La Traversée*] qui nous transforme. M. Labro, après une grave maladie, écrit autrement; c'est un livre de journaliste, mais un bon livre.»

«Agrégé ès souvenirs»

Journaliste versus écrivain: dilemme cornélien? Hemingway, auquel Philippe Labro se référait sans cesse, n'avait-il pas dit qu'il fallait savoir arrêter le journalisme parce qu'on pouvait y perdre son «*jus*» et oublier l'imaginaire? Philippe Labro ne pouvait s'y résoudre. Il aimait tant le journalisme – une façon d'être plus qu'un métier pour lui. Quand il en parlait, il était aussi passionnant qu'intarissable. C'est là que le regard bleu dur de cet «agrégé ès souvenirs» s'allumait. A l'occa-

sion de la parution de *7500 signes* (Gallimard, 2010), il était revenu dans nos colonnes sur ce que le journalisme lui avait appris: «L'exigence de l'heure, la discipline, la primauté du style.»

Pour se rassurer sans doute, par goût aussi de la mémoire et de ce que l'on doit à..., Philippe Labro citait Balzac, Zola, Hemingway donc, mais aussi Georges Simenon, Roger Vailland, Joseph Kessel, Lucien Bodard, Norman Mailer, John Steinbeck ou encore son ami Tom Wolfe. «Tous ont travaillé sur l'événement, le fait divers, les hommes et les femmes, le sang et le sexe, la violence...»

Est-ce l'accumulation, la fatigue qui, en 1999, le feront tomber? *Tomber sept fois, se relever huit* (Albin Michel, 2003) raconte sa dépression. A l'automne de cette année-là, alors qu'il était à la veille d'aboutir à ce qu'il avait cru devoir être un sommet de son chemin professionnel – la présidence de RTL –, Philippe Labro s'effondre. Symptôme? Perte du désir. Au départ, il tente de donner le change à ses collègues. Il constate vite que certains, qu'il tenait pour des «soutiens loyaux», guettent déjà sa «décomposition professionnelle et intime» – il le racontera dans *Les Gens* (Gallimard, 2009), sorte de comédie humaine contemporaine. Heureusement, il y aura sa famille – en particulier sa femme, Françoise, sa «providence». Et puis ce qu'il appelle jo-

liment «la persévérance de l'amitié». Et, enfin, toujours, le retour au métier original. En écrivant, pour *Le Monde*, à l'invitation de Jean-Marie Colombani alors à la tête du journal, les portraits croisés d'Olivier Schrameck, directeur de cabinet du premier ministre Lionel Jospin, et de Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée sous la présidence de Jacques Chirac, Labro redécouvre «le goût du contact humain, le goût de la curiosité».

De 2001 à 2006, il présente, grâce à son ami Nagui, «Ombre et lumière», une émission d'entretiens intimes sur France 3. L'année 2001 est aussi celle où il devient conseil de Vincent Bolloré en vue du développement du groupe de l'homme d'affaires dans les médias. Au lancement de la chaîne Direct 8 en 2005 (devenue C8 en 2016), Philippe Labro se souvient des moqueries. Mais, dans nos colonnes, il prévient: «Cet engagement de Vincent Bolloré n'a pas pour objet de faire un passage. Le groupe est là pour durer; il a investi à long terme. Si le retour sur investissement doit prendre dix ans, cela prendra dix ans. La progression se fera marche par marche.» La suite lui aura donné raison. Il y aura présenté «Blog Notes» puis «Langue de bois s'abstenir» rebaptisée par la suite «L'Essentiel chez Labro».

Infatigable chroniqueur de la vie
Après la dernière, le 25 février 2025 et à la suite du non-renouvellement de la chaîne par l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique, il nous écrira: «La fin de mon émission me file un coup: grosse amertume.» Dans la foulée, sans doute par crainte de disparaître des radars, il lance une newsletter, «Le regard de Philippe Labro» pour, dit-il, «prendre du recul sur l'actualité».

Infatigable chroniqueur de la vie, de l'air du temps, Philippe Labro appliquait la méthode «Hemingway-Hugo», qui lui était chère: «Choses vues et choses vécues.» Il y avait en effet, chez Labro, un côté artisan, un goût pour le «bien fait». Entouré des crayons et des canifs qu'il collectionnait, il noircissait de notes ses Moleskine que son assistante, l'irremplaçable Anne Boy, était chargée ensuite de retrancrire. Son credo? «Etre capable.» Son obsession? «Tenir.» Est-ce pour cela qu'il avait toujours placé la barre très haut? «Il faut se donner des modèles: ça stimule, ça permet de se battre.» Ou est-ce, plus profondément, pour être ce «type bien» dont parlait son père? Ce dernier, citant Charles Péguy, lui recommandait déjà que «le bâton de chaise fût bien fait».

Philippe Labro lisait frénétiquement les journaux, avait la manie du téléphone, «réseautait», un peu, beaucoup. A la fois conscient de son entretien et viscéralement, originellement inquiet, comme un enfant ayant besoin d'être rassuré et aimé: «Ça ne m'intéresse plus du tout d'être seul, nous avait-il confié. L'arrogance solitaire du journaliste qui commence à grimper les marches de la notoriété n'a aucune importance et est risible par rapport à ce qui me fait venir les larmes aux yeux... Ma femme et mes enfants. Tout le reste compte peu. Les gens se trompent entièrement sur moi, ils ne voient pas cela.»

Il avait dédié *J'irais nager dans plus de rivières* à celles et ceux qui l'avaient inspiré, et d'abord à ses parents, Jean-François et Henriette Labro, faits «Justes parmi les nations» pour avoir caché des juifs pendant l'Occupation, à sa femme et à ses enfants, petits et grands. ■

EMILIE GRANGERAY

Ehud Olmert « Israël commet bien des crimes de guerre à Gaza »

La guerre menée par le gouvernement israélien est une guerre absurde, sans objectifs, sans plan clair. Une guerre sans espoir de réussite. Jamais, depuis sa création, l'Etat d'Israël ne s'est engagé dans un conflit de ce genre. La clique de criminels que dirige Benyamin Nétanyahou est responsable d'actes d'une gravité sans précédent dans notre histoire.

Les activités des unités de l'armée israélienne déployées autour de Gaza dans le cadre de l'opération « Chariots de Gédéon » se caractérisent par une grande confusion. Cela est particulièrement vrai dans les zones où nos soldats se battent, où ils se font blesser et tombent en tuant de nombreux combattants du Hamas, qui méritent de mourir, mais aussi de nombreux civils innocents. Ces derniers viennent grossir les rangs des victimes inutiles au sein de la population palestinienne. Leur nombre atteint des proportions effroyables.

Les récentes opérations à Gaza n'ont rien d'objectifs de guerre légitimes. Le gouvernement envoie nos soldats – et Tsahal [*l'armée israélienne*] obéit – dans les villes de Gaza, de Jabalya et de Khan Younès mener des interventions militaires illégitimes. Le conflit s'est transformé en une guerre politique qui défend des intérêts privés. Une guerre dont l'effet immédiat est de provoquer une catastrophe humanitaire à Gaza.

LE CHEF D'UN CLAN CRIMINEL

Au fil de l'année écoulée, dans le monde entier, des voix se sont élevées contre le gouvernement et l'armée d'Israël, des voix allant jusqu'à les accuser de génocide et de crimes de guerre. Dans les débats publics en Israël et sur la scène internationale, j'ai toujours rejeté ces accusations avec fermeté, bien que je n'hésite pas à critiquer ouvertement le gouvernement. Les médias internationaux écoutent toutes les voix qui participent à ces débats. Ils savent parfaitement faire la différence entre les affidés de Nétanyahou et ses opposants, qui le considèrent, comme les journalistes se plaisent à le répéter, comme le chef d'un clan criminel. J'ai accordé des interviews en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et dans d'autres pays : j'ai toujours affirmé avec force qu'Israël ne commettait pas de crimes de guerre à Gaza. Car si l'ampleur des pertes humaines était terrible, aucun responsable du gouvernement n'avait cependant donné l'ordre de s'en prendre aux civils de Gaza, sans discernement.

Le nombre vertigineux de civils tués à Gaza était difficile à concevoir, injustifiable, inacceptable. Mais tout cela, comme je l'ai répété chaque fois que je me suis exprimé dans les médias internationaux, n'était que le résultat d'une guerre sauvage.

Une guerre qui aurait dû prendre fin au début de l'année 2024. Le gouvernement israélien l'a poursuivie sans justification, en l'absence d'objectif défini et de vision politique sur l'avenir de Gaza et du Pro-

che-Orient en général. L'armée, tenu d'exécuter les ordres gouvernementaux, a, dans de nombreux cas, agi avec précipitation et une agressivité excessive. Elle a cependant agi ainsi sans que la hiérarchie militaire lui demande de frapper indistinctement combattants et civils. En conséquence, à mes yeux, Israël ne commettait pas de crime de guerre.

Selon la définition qu'en donne le droit, le génocide et le crime de guerre impliquent en effet la volonté et la responsabilité de personnes autorisées à décider des objectifs, de la conduite et du but d'une guerre, ainsi que des limites des combats et de l'usage de la force. J'ai saisi toutes les occasions possibles de rappeler la distinction entre ce dont on nous accusait – un génocide et des crimes de guerre – et l'intolérable désastre humain dont nous étions responsables. La première accusation, je la rejétais, pour la seconde, je reconnaissais les torts d'Israël.

Depuis quelques semaines, cependant, cette distinction m'apparaît dépassée. La guerre que nous menons à présent à Gaza est une guerre de dévastation : le massacre aveugle, cruel, sans limites aucunes, de la population civile. Ces violences ne sont pas le résultat d'une quelconque perte de contrôle ou des excès de certains soldats d'unités isolées. Elles résultent directement de la politique du gouvernement israélien : une politique irresponsable, intentionnellement meurtrière.

Aujourd'hui, oui, Israël commet des crimes de guerre.

Israël affame Gaza. Sur ce point, la position des hauts responsables du gouvernement est ouverte et claire. Nous privons Gaza de nourriture, de médicaments et de biens de première nécessité. Nétanyahou tente, pour sa part, de brouiller les pistes pour pouvoir nier toute responsabilité le moment venu. Mais certains de ses affidés l'affirment haut et fort, publiquement, avec fierté même : oui, nous affamons Gaza. Parce que tous les Gazaouis appartiennent au Hamas, aucune limite ne s'oppose à ce que nous exterminions toute la population de la bande de Gaza, soit plus de 2 millions de personnes.

Les médias israéliens, chacun pour des raisons qui leur sont propres (dont certaines sont compréhensibles), proposent une version édulcorée de ce qui se passe à Gaza. Mais les médias du monde présentent un tableau bien plus complet, bien plus noir. Et il n'est pas possible de considérer ce tableau sans frémir, comme s'il

n'était que le fruit de l'imagination antisémite du monde, comme si le monde entier nous détestait.

Le président français, Emmanuel Macron, n'est pas antisémite. Je le connais bien. Je lui ai régulièrement parlé ces derniers mois. Quand il l'a fallu, les militaires français ont été présents, en première ligne, pour défendre Israël et ont coopéré avec nous pour intercepter les missiles iraniens. La France se bat avec nous, sous sa direction, contre nos ennemis, et nous ne pouvons l'accuser de soutenir le terrorisme. Le président français est un ami d'Israël, tout comme le sont le premier ministre britannique, Keir Starmer, le premier ministre néerlandais, Dick Schoof, la présidente du conseil italien, Giorgia Meloni, et tant d'autres éminents dirigeants d'Europe qui se sont joints à eux pour condamner l'action d'Israël.

Ils entendent les voix qui viennent de Gaza. Ils constatent les souffrances des centaines de milliers de victimes. Ils se tiennent informés de ce que dit le gouvernement israélien et ne peuvent que se rendre à l'évidence : les ministres israéliens, sous la houlette criminelle de Benyamin Nétanyahou, mènent activement, sans la moindre hésitation, avec prémeditation, une politique visant à affamer Gaza et à exacerber la pression humanitaire dans la région. Une politique aux conséquences potentiellement catastrophiques.

MACHINE À DÉTRUIRE
Aussi, au sein de gouvernements amis comme ceux du Canada, du Royaume-Uni et de la France, certains appellent désormais à prendre des mesures concrètes à l'encontre du gouvernement israélien, des mesures qui pourraient causer de graves préjudices à Israël. Macron propose de réviser l'accord d'association entre Israël et l'Union européenne, une proposition que soutiennent les dirigeants d'Espagne, des Pays-Bas et d'Italie. Soulignons que ces deux derniers, à la différence de Macron, dirigent tous les deux des gouvernements de droite et s'étaient jusqu'à récemment opposés à toute mesure susceptible de nuire à Israël. [Cette tribune a été écrite avant l'effondrement, mardi 3 juin, de la coalition emmenée par Dick Schoof aux Pays-Bas, après la défection de l'extrême droite.]

Ces voix ne feront que s'amplifier. Et Israël s'expose à des sanctions très concrètes, en sus des procédures engagées par la Cour pénale internationale de La Haye,

soldats contre les soldats, les criminels et les voyous contre les otages et leurs familles. Il en tire même un plaisir sadique, malade, irresponsable. Sans pour autant ramener les otages.

Pendant que toutes ces horreurs se passent, Israël continue de massacrer les civils palestiniens de Cisjordanie. Je ne cesserai de le dénoncer : les Jeunes des collines [*mouvement de jeunes colons israéliens*] commettent quotidiennement des crimes odieux dans l'ensemble de la Cisjordanie, pendant que les unités de notre police et de notre armée déployées dans la région détourne le regard.

Le meurtre de Tzeela Gez est d'une horreur sans nom. Le destin tragique de cette jeune femme, tuée en Samarie [*en Cisjordanie*], alors qu'elle se rendait à l'hôpital pour donner naissance à son fils [*le 14 mai*], ne peut qu'inspirer une profonde douleur. Puisse-t-il survivre et grandir dans l'amour de sa famille. [*Les autorités ont annoncé sa mort le 29 mai.*] Quand le chef du conseil régional de Judée-Samarie, Yossi Dagan, déclare que les villages palestiniens doivent être détruits, il lance un appel au génocide.

PUBLIER LEUR CRIMES EN LIGNE

Lorsqu'un village palestinien est réduit en cendres, et un certain nombre a déjà subi ce sort, on nous dit que ces destructions sont le fait d'un petit groupe d'individus violents qui ne sont pas représentatifs des colons. C'est un mensonge. Les responsables de ces destructions sont légion. Les personnes aux avant-postes sont peu nombreuses, certes. Mais, derrière elles, il y a les Yossi Dagan qui les inspirent, qui les couvrent et préparent la prochaine vague de violences. Où est la police ? Où est l'armée ? Où sont les dizaines de milliers de colons qui devraient dire que ces Jeunes des collines sont des criminels, qu'ils devraient être jetés en prison plutôt que de rôder dans les oliveraies des habitants de la Cisjordanie.

On ne peut non plus ignorer ce qui se produit dans certaines unités de l'armée israélienne, notamment dans les forces spéciales, qui comprennent pourtant nos meilleurs et nos plus courageux soldats. Il y a trop de violences : trop de civils tués, trop de destructions, trop de vols et de pillages, trop de tragédies qui ne devraient pas se produire. Des tragédies dont, souvent, les soldats israéliens se vantent – certains vont jusqu'à publier leurs crimes en ligne. Oui, les Israéliens commettent des crimes de guerre.

Pour l'heure, je ne partage pas l'avis de l'ancien chef d'état-major Moshe Yaalon [2002-2005], selon qui Israël est en train de procéder à un nettoyage ethnique. Mais le moment approche où nul ne pourra plus nier que notre gouvernement, notre armée et nos courageux soldats se livrent à une telle campagne.

Nous devons mettre un terme à ces violences, avant d'être tous mis au ban de la famille des nations. Avant d'être appelés à comparaître devant la Cour pénale internationale pour crimes de guerre, sans aucun argument valable pour nous défendre.

Trop c'est trop. ■

Traduit de l'anglais par Valentine Morizot



LA GUERRE AURAIT DÛ PRENDRE FIN AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2024. LE GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN L'A POURSUIVIE SANS JUSTIFICATION

Ehud Olmert fut premier ministre d'Israël de 2006 à 2009, après avoir été maire de Jérusalem de 1993 à 2003. Cet article est d'abord paru dans le quotidien israélien « Haaretz »

Enric Sala Le chalutage de fond, une pêche néfaste soutenue par de l'argent public

A l'occasion de la Conférence des Nations unies sur l'océan, le spécialiste d'écologie marine souligne combien la technique du chalutage de fond est dévastatrice, et appelle la France à l'interdire dans les aires marines protégées

Lorsque les délégués se réuniront à Nice, pour la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan, du 9 au 13 juin, ils passeront devant des rangées de restaurants de fruits de mer servant des plats emblématiques tels que la sole meunière, les langoustines et la bouillabaisse. Les espèces marines composant ces préparations, ainsi que les autres figurant sur les menus sont capturées dans les eaux européennes grâce à une ancienne méthode de pêche qui devrait faire l'objet de discussions intenses lors du sommet sur les océans.

Le chalutage de fond consiste à faire traîner de lourds filets – certains étant aussi grands que deux tours Eiffel – sur le fond marin, capturant tout ce qui se trouve sur son chemin, sans distinction. Après un seul passage de filet, des récifs riches et pleins de vie peuvent être transformés en terrains stériles. Les chalutiers de fond rejettent à la mer jusqu'à trois quarts des espèces capturées dans les filets (petits poissons, requins, raies, étoiles de mer, éponges, coraux mous, tortues de mer), prises accessoires sans valeur dont la vie n'a pas été épargnée.

A une époque où la faune et la flore océaniques sont retirées de l'eau plus vite qu'elles ne peuvent se reproduire et où les petits pêcheurs luttent pour survivre, le chalutage de fond ne fait que dévaster davantage la biodiversité et les communautés locales qui dépendent de l'océan.

Cette technique remue fortement le carbone des fonds marins et produit ainsi d'énormes émissions de dioxyde de carbone, qui contribue au réchauffement de notre planète. Bien que le chalutage de fond ait été documenté pour la première fois au XIV^e siècle en Angleterre et qu'il ait ravagé nos plateaux continentaux depuis lors, cette méthode de pêche a longtemps échappé à l'attention du public. Les partisans du chalutage de fond l'affirment bénéfique pour la société : emplois, revenus et recettes. Les preuves du contraire s'accumulent.

Une étude parue le 26 mars, «The Value of Bottom Trawling in Europe» [le prix du chalutage de fond en Europe], à laquelle j'ai participé, a calculé que le chalutage de fond dans les eaux européennes coûte à la société jusqu'à 11 milliards d'euros par an, en grande partie à cause des émissions massives de dioxyde de carbone dues à la perturbation des sédiments du fond marin. Même sans tenir compte du coût des émissions de carbone, la société est perdante face à l'industrie. Et pour tout cela, le chalutage de fond ne fournit que 2 % des protéines animales consommées en Europe. Malgré ce rendement minime, les gouvernements européens subventionnent le chalutage de fond à hauteur de 1,2 milliard d'euros par an, soit presque l'équivalent de la valeur des

emplois créés par ce secteur. Sans ces subventions, le chalutage de fond ne serait pas rentable dans de nombreux pays. En d'autres termes, les gouvernements utilisent l'argent des contribuables pour soutenir un secteur en faillite.

De manière ahurissante, les gouvernements européens l'autorisent dans des zones désignées protégées. Sur l'ensemble du continent, le chalutage de fond est utilisé dans environ 60 % de toutes les aires marines protégées. Dans certaines de ces aires, la pratique est si intense que la présence d'espèces qu'elles sont censées protéger – comme les requins et les raies – y est plus faible que

LES PARTISANS DE CETTE TECHNIQUE L'AFFIRMENT BÉNÉFIQUE : EMPLOIS, REVENUS ET RECETTES. LES PREUVES DU CONTRAIRE S'ACCUMULENT

dans les zones voisines non protégées.

La France offre un exemple frappant de ce paradoxe. Le chalutage de fond est pratiqué dans 77 % des zones Natura 2000 de la France (un type d'aire marine protégée de l'Union européenne). Dans l'une de ces zones, le talus du golfe de Gascogne, les navires ont passé quelque deux cent mille heures à racler les fonds au cours d'une seule année. Seule l'élimination progressive du chalutage de fond et d'autres activités destructrices dans les aires marines protégées – et non la simple délocalisation de la pêche – permettrait de corriger le tir. Une transition équitable pour les pêcheurs concernés pourrait être facilement financée en réorientant une fraction des subventions publiques nuisibles. Il s'agit d'utiliser l'argent des contribuables pour régénérer les océans et reconstituer les pêcheries, au lieu de continuer à les épuiser.

Rétablissement la vie marine

La Grèce s'est déjà engagée à supprimer progressivement le chalutage de fond dans ses aires marines protégées d'ici à 2030. La France – qui possède le deuxième plus grand espace maritime au monde, juste derrière les Etats-Unis – pourrait inspirer le monde en faisant de même. En tant qu'hôte de la Conférence des Nations unies sur l'océan, Emmanuel Macron a le pouvoir de déclencher

une vague de protection sur tout le continent. L'interdiction du chalutage de fond dans les aires marines protégées rétablira la vie marine à l'intérieur de leurs limites. Cela permettra ainsi de reconstituer les populations de poissons à proximité et d'améliorer la pêche locale (un phénomène appelé «spillover» [répercussion]), de créer des emplois et des bénéfices économiques et de renforcer la résilience face au réchauffement de l'océan. La protection totale des aires marines protégées contre ces pratiques destructrices aidera en réalité l'industrie de la pêche à survivre et permettra aux pêcheurs locaux de pouvoir toujours trouver de la nourriture dans l'océan que nous partageons tous. ■

Shaida Badiee, Joel Gurin et Claire Melamed L'administration Trump efface et met en péril des données dont le monde dépend

Le gouvernement américain ne se contente pas de supprimer des données en ligne : il remet en cause la production et le partage de celles à venir dans des domaines vitaux, avertissent trois experts en data qui appellent à des contre-stratégies

Au cours des derniers mois, des milliers de pages Web et d'ensembles de données ont été supprimés des sites Web du gouvernement des Etats-Unis. Une armée informelle de « sauveurs de données » a vu le jour pour télécharger, sauvegarder et republier des informations vitales, dont quelque 300 000 ensembles de données sur Data.gov [le catalogue en données ouvertes du gouvernement fédéral], avant qu'elles ne soient perdues. Mais cette préservation n'est qu'une mesure temporaire. La grande question est de savoir comment les données futures – en particulier celles sur la santé et le climat, qui sont essentielles pour orienter les politiques – seront produites et publiées.

Ce problème n'est pas seulement américain. Le gouvernement des Etats-Unis soutient depuis longtemps la production de statistiques officielles dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Le programme d'enquêtes démographiques et sanitaires, par exemple, contribue depuis plus de quarante ans à la production de données d'enquête sur des indicateurs-clés comme la santé et la nutrition des enfants

dans plus de 90 pays. Ces données ont guidé le développement d'innombrables initiatives précieuses, d'un programme de soutien aux femmes enceintes au Pakistan à une application élargissant l'accès au soutien pour les victimes de violences domestiques en Ouganda. Dix des dix-sept objectifs de développement durable des Nations unies s'appuient sur ces informations pour suivre les progrès réalisés.

L'administration du président américain Donald Trump a désormais suspendu le programme d'enquêtes démographiques et sanitaires, pour une durée indéterminée, et dissous l'Agence américaine pour le développement international qui le gère. Il est urgent de trouver des solutions de substitution.

Investissements nécessaires

Un changement utile consiste à mieux utiliser les données administratives – celles qui circulent dans les systèmes gouvernementaux chaque fois qu'un nouveau patient entre à l'hôpital, qu'un registre de classe est établi dans une école ou qu'un nouveau bébé naît –, plutôt que de s'appuyer principalement sur

des enquêtes. Cela nécessiterait simplement un infléchissement de l'orientation, et des investissements, de la part des gouvernements et des partenaires de développement.

Les données climatiques sont également soumises à une pression croissante et mises en péril. L'administration américaine a supprimé ou rendu moins accessibles des informations dont le monde dépend pour suivre et prévoir les changements climati-

ques. Dans le même temps, les réductions de financement annoncées jettent un doute sur la collecte et l'analyse futures de ces données. Même celles qui seraient collectées pourraient ne pas être partagées au niveau international, puisque les Etats-Unis se sont retirés d'initiatives multilatérales comme le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Développer des alliances

L'Union européenne, le Japon et d'autres pays disposent également de vastes programmes sur le climat, mais combler le vide laissé par les Etats-Unis nécessitera beaucoup de temps et d'argent, deux éléments qui se font rares. C'est pourquoi il est nécessaire de concevoir de nouveaux outils et modèles, pour exploiter pleinement le potentiel des nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle (IA).

Le gouvernement américain ne se contente pas d'effacer ou d'occulte ; il lance également des propositions qui visent à modifier la manière dont les données sont communiquées. Le secrétaire au commerce, Howard Lutnick, a par exemple suggéré

de ne plus intégrer les mesures des dépenses publiques dans le calcul du produit intérieur brut. Ce changement rendrait plus difficile l'évaluation de l'impact sur l'économie américaine des réductions massives des dépenses fédérales décidées par l'administration Trump.

Les normes établies ont une raison d'être : elles garantissent la fiabilité et la comparabilité des données dans le temps et entre les pays. La communauté statistique internationale doit donc défendre fermement des méthodes et des principes établis de longue date, avec le soutien de partenaires qui reconnaissent l'importance cruciale de cette fonction gouvernementale, souvent négligée mais essentielle.

Dans l'immédiat, il faut suivre attentivement l'évolution de la situation. Quels sont les changements annoncés par les gouvernements en matière de politique des données, et à quelle échelle de temps ? Lorsque des informations sont retirées puis remises en ligne, ont-elles été modifiées ? Il est ensuite essentiel de développer des alliances. Les données gouvernementales ne soutiennent pas seulement le progrès

social : les entreprises et les systèmes d'IA, qui dépendent également de données complètes et de haute qualité, sont des alliés potentiels.

Nous ne pouvons pas encore prédire l'ampleur et la durée de l'impact des changements dans le paysage des données, ni la manière dont les différentes organisations et institutions y répondront. Mais si nous élaborons dès maintenant des contre-stratégies globales, la communauté mondiale des données pourra faire en sorte que les systèmes essentiels à la prise de décisions politiques judicieuses non seulement survivent à ce qui se produira, mais en sortent renforcés. ■

LES NORMES ONT UNE RAISON D'ÊTRE : ELLES GARANTISSENT LA FIABILITÉ ET LA COMPARABILITÉ DES DONNÉES DANS LE TEMPS ET ENTRE LES PAYS

Shaida Badiee est la cofondatrice et directrice générale d'Open Data Watch ; **Joel Gurin** est le président du Center for Open Data Enterprise ; **Claire Melamed** est la directrice générale du Partenariat mondial pour les données du développement durable © Project Syndicate, 2025

BRUTALISATION

Le mot fait florès dans le débat public. Il est issu d'un concept débattu par les historiens, concernant l'impact de la première guerre mondiale sur les mentalités dans la République de Weimar

HISTOIRE D'UNE NOTION

Depuis quelques années, les observateurs de la vie politique et médiatique cherchent un terme pour décrire l'accroissement de la violence dans le débat public et dans les rapports sociaux. Emmanuel Macron a évoqué, en mai 2023, un «processus de décivilisation». Mauvaise pioche : «décivilisation» est le titre d'un livre du penseur d'extrême droite Renaud Camus (Fayard, 2011). L'Elysée a dû ramer à contre-courant, expliquant que le terme venait en réalité des écrits du sociologue allemand Norbert Elias (1897-1990).

Au sein de la droite dure, on aime le mot «ensauvagement», avec son fumet colonial, voire raciste. Et pourtant, c'est «brutalisation» qui semble aujourd'hui l'emporter. Brutalisation de la société par Emmanuel Macron, de la gauche par Jean-Luc Mélenchon, des échanges internationaux par Donald Trump... On croise désormais le mot sans arrêt. Il a commencé à fleurir dans les

propos de la gauche intellectuelle ou militante au début des années 2020. Le contexte politique («gilets jaunes», gestion musclée de la crise due au Covid-19, réforme des retraites...) fournissait un parfait terreau. En 2024, le mot s'est frayé un chemin jusqu'au préambule du programme du Nouveau Front populaire (*«Nous en finirons avec la brutalisation et la maltraitance des années Macron»*). Il est aujourd'hui mainstream. Puis le président de la République l'a employé à son tour, en janvier, dans ses vœux aux armées, dénonçant la «brutalisation du monde». Même Marine Le Pen s'y est mise lors d'un meeting, le 6 avril : «Notre ligne de conduite ne sera jamais celle de la brutalisation. Mais celle, pacifique, du pasteur Martin Luther King»...

La publication d'un article dans *La Vie des idées* en novembre 2018, «Internet et la brutalisation du débat public», semble être le point de départ de sa diffusion. Le spécialiste en sciences de l'information Romain Badouard analyse le double processus de banalisation et de légitimation de la violence sur les plateformes numériques, où l'agressivité devient une stratégie collective pour imposer des opinions. La brutalisation, explique-t-il brièvement, est initialement un «concept historiographique» désignant «un processus d'amplification de la violence politique dans l'entre-deux-guerres, hérité de l'expérience de la première guerre mondiale».

LA VIOLENCE DES TRANCHÉES A IMPRÉGNÉ LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE, ET RENDU LA VIOLENCE POLITIQUE ACCEPTABLE

mes numériques, où l'agressivité devient une stratégie collective pour imposer des opinions. La brutalisation, explique-t-il brièvement, est initialement un «concept historiographique» désignant «un processus d'amplification de la violence politique dans l'entre-deux-guerres, hérité de l'expérience de la première guerre mondiale».

Indifférence pour la vie humaine

Romain Badouard fait là allusion à un essai publié par l'historien des mentalités germano-américain George L. Mosse (1918-1999), *De la grande guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, publié en anglais en 1990 et traduit par Hachette en 1999. L'auteur soutient que la violence des tranchées a imprégné l'Allemagne de Weimar (1918-1933), entretenant au sein de la société une indifférence pour la vie humaine, et rendant la violence politique acceptable. Cette brutalisation expliquerait la militarisation de la politique. Elle serait la matrice du nazisme.

Mosse est né à Berlin en 1918, il a fui l'Allemagne en 1933. Au moment où il forge le concept de brutalisation, dans les années 1980, il vit aux Etats-Unis. Le mot fleurit alors dans la littérature criminologique américaine, dans le contexte du débat sur la peine de mort. Il renvoie à l'hypothèse selon laquelle les exécutions publiques, en banalisant la violence et en réduisant le respect pour la vie humaine, augmenteraient le taux d'homicides – au lieu de le faire baisser par un effet de dissuasion.

Il faut comprendre que le mot «brutalisation» n'a pas tout à fait le même sens dans la langue de Molière et dans celle de Shakespeare. Brutaliser, en français, signifie «traiter de façon brutale». Exemple : «Ce charretier

brutalise ses chevaux.» En anglais, *to brutalise* (ou *to brutalize* outre-Atlantique) a deux sens. Il peut certes signifier «traiter brutalement» comme en français, mais aussi «rendre brutal» : *He was brutalized by his experiences in jail* peut ainsi être traduit par «Ses expériences en prison ont fait de lui une brute.»

La thèse de Mosse a été largement débattue parmi les spécialistes de l'entre-deux-guerres, d'Antoine Prost à Dirk Schumann en passant par Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker. Aujourd'hui, de nombreux historiens prennent leurs distances avec l'approche subjective et culturelle de Mosse, préférant une lecture plus factuelle et documentaire de la période. *La notion de brutalisation n'a plus vraiment de poids intellectuel et n'explique pas grand-chose* constate Angel Alcalde, de l'université de Melbourne, en Australie, auteur d'un article sur la question. Cet historien note que Mosse a repris un concept qui apparaît déjà dès le XIX^e siècle, avec le même sens et dans plusieurs langues, pour décrire les effets déshumanisants de la guerre et de la violence sur la société et les individus.

L'usage qui est fait du mot en France est plus pauvre. Comme le déplore Romain Badouard, quand on parle de «brutalisation du monde» ou «du débat», «on ne parle plus que d'une augmentation de la quantité de violence. On a perdu l'idée d'une brutalité à laquelle la société s'habitue, voire qu'elle finit par justifier. C'est moins intéressant». Est-il pour autant certain qu'il ne reste pas un soupçon du sens que lui donnait Mosse ? Quand Trump «brutalise» les échanges internationaux, il les traite certes avec brutalité, mais ne contribue-t-il pas aussi à rendre ces échanges plus brutaux? ■

PASCAL RICHÉ



CHRONIQUE | PAR PIERRE-CYRILLE HAUTCOEUR

Un libre et inégal échange international

Les attaques radicales de Donald Trump contre le commerce international, de même que la multiplication des projets de politique industrielle en Europe relèvent d'une même analyse néomercantiliste remettant en cause les bienfaits du laisser-faire. Il est aisément de les caricaturer au nom de la théorie économique ou de l'évidence des gains que procure le «doux commerce». Une telle critique n'est pertinente que si l'on reconnaît les inégalités générées par le commerce et les spécialisations qui l'accompagnent.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Europe de l'Ouest et le Japon connaissent une croissance exceptionnellement rapide, les «trente glorieuses» en France, le «miracle» italien, allemand ou japonais. Les causes profondes de cette croissance restent débattues. L'explication dominante, due à l'économiste américain Robert Solow (1924-2023), attribue cette croissance à l'accumulation de capital et de travail, sous une hypothèse de concurrence parfaite. Selon cette approche, la liberté des échanges conduirait à la convergence des niveaux de développement à long terme. Or, non seulement les «trente glorieuses» furent une période de divergence entre pays riches et pays pauvres (au détriment des seconds), mais ce modèle peine aussi à expliquer les écarts observés entre les pays développés, comme en témoigne la relative stagnation du Royaume-Uni par rapport à l'Europe continentale.

La croissance chinoise (comme celle d'autres «dragons» asiatiques) depuis plus de trente ans s'explique moins par une convergence spontanée que par des mécanismes pointés par des économistes comme le Britannique Nicholas Kaldor (1908-1986) à propos de la croissance européenne d'alors. Selon cette perspective, certaines activités génèrent des rendements croissants et des gains de productivité élevés; les pays qui les maîtrisent grâce à des politiques indus-

trielles volontaristes peuvent en exclure les autres et bénéficier d'une forte croissance. Dans ce cas, l'échange international ne conduit pas à la convergence, mais à la prospérité de ceux qui contrôlent les marchés industriels, aux dépens de ceux qui se spécialisent, au nom du libre-échange, dans l'agriculture ou l'exploitation minière. La rivalité pour contrôler les productions industrielles profitables devient la règle. L'échange peut être libre mais inégal.

Puissants oligopoles

La géopolitique aide à le comprendre. Au lendemain de la guerre, plusieurs pays européens et le Japon reconstruisent leur industrie de manière volontariste, et laissent se développer de puissants oligopoles. Les Etats-Unis les laissent faire et leur ouvrent même leur immense marché, qu'ils avaient pris soin de protéger jusque-là. La priorité est de consolider l'unité du «monde libre». Tous ces acteurs imposent la fiction d'un libre-échange favorable à tous, alors même que beaucoup de pays du Sud, contraints à se spécialiser dans les produits primaires, restent pauvres.

Quand, après 1980, les Etats-Unis et les Etats européens voient leur industrie fondre sous la concurrence de pays asiatiques, ils pensent encore tirer les bénéfices de la mondialisation sans en payer les coûts. Leurs propres multinationales en tirent grand profit (les actionnaires plus que les salariés), ainsi que le secteur financier qui gère (et défiscalise) l'expansion de celles-ci. Ces bénéficiaires pèsent sur le jeu politique pour convaincre de l'innocuité de cette évolution... jusqu'à une prise de conscience tardive. Les perdants – salariés et PME – accumulent déboires et rancœurs.

Face à cette situation, il serait désolant de renoncer à l'ambition de construire un ordre international reposant sur un échange mutuellement avantageux et écologiquement soutenable. Cela suppose de rester lucide sur l'existence d'inégalités dans nombre d'échanges et d'inventer les modalités pour y remédier. L'alternative serait la perpétuation de positions dominantes dont on abuse, voire une guerre commerciale dont l'issue serait désastreuse pour tous. ■

LA RIVALITÉ
POUR CONTRÔLER
LES PRODUCTIONS
INDUSTRIELLES PROFITABLES
EST DEVENUE LA RÈGLE

Pierre-Cyrille Hautcoeur est directeur d'études à l'EHESS (Ecole d'économie de Paris)

LA «BOÎTE NOIRE» DE LA MACHINE VATICANE

LIVRE

Al'heure où le monde catholique se dote d'un nouveau chef spirituel, avec Léon XIV, premier pape nord-américain, il est bon de rappeler à quoi ressemble le Royaume terrestre de l'élu. C'est à cette plongée dans les arcanes du Vatican que nous invite l'ouvrage *Vatican secret. Quatre années au cœur du plus petit Etat du monde* (Stock, 240 pages, 20 euros), de Loup Besmond de Senneville, correspondant de *La Croix* dans la cité-Etat durant quatre ans.

Sa mission : pénétrer la «boîte noire» de la machine vaticane, une institution qui «se protège et a fait du silence une règle d'or». Pour y parvenir, il faut faire œuvre de patience, identifier les interlocuteurs prêts à parler, multiplier les courriers manuscrits, écumer les arrière-salles des restaurants du Borgo, ce quartier de Rome sur lequel déborde le Vatican...

Cette institution puissante, qui préside aux destinées de 1,4 milliard de catholiques, est aussi un village, avec son esprit de clocher,

ses voisins qui s'épient, ses rumeurs. C'est un univers à la fois ouvert sur le monde et profondément italien, empêtré dans le conservatisme et l'esprit de corps.

Enjeux diplomatiques

Le pape François, mort le 21 avril, n'a pu réformer qu'à la marge le fonctionnement de la curie, le gouvernement de l'Eglise, s'attirant en retour les foudres d'une partie de ses quelque 5 000 employés, qui n'ont cessé de saboter ses réformes. Le pape, dirigeant autoritaire d'un Etat aux structures monarchiques, voit ici son pouvoir fortement limité. En réponse, rappelle l'auteur, François a développé ses propres réseaux, s'appuyant sur une poignée de proches et de «visiteurs du soir». Il a aussi «révolution silencieuse et irréversible» qui a fait grincer des dents – entrouvert la porte de l'institution aux femmes, et tenté d'assainir ses finances.

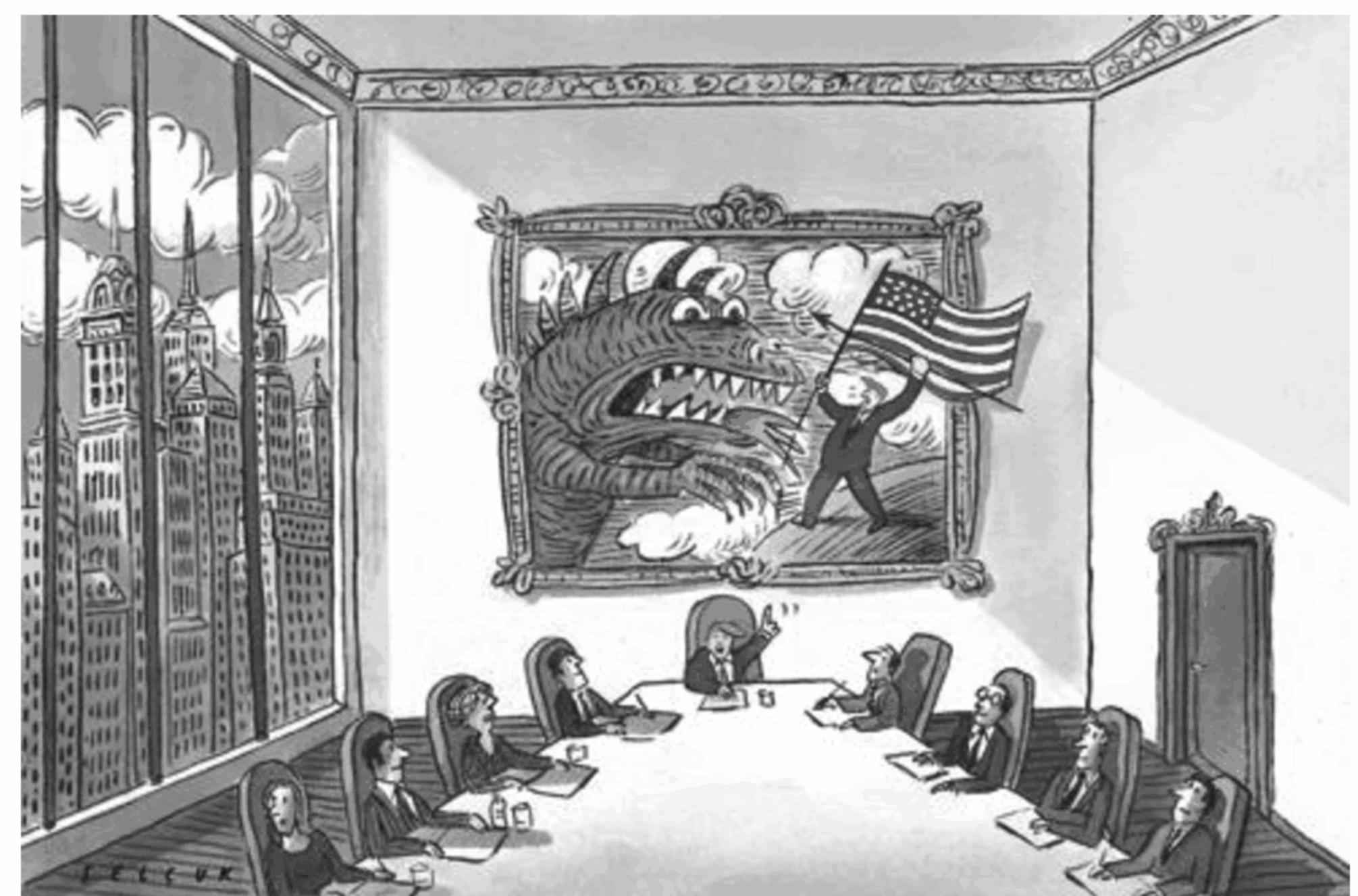
L'ouvrage s'attarde ainsi sur cet épisode invraisemblable qui voit deux cardinaux se lancer dans une véritable «guerre» : l'Australien George Pell (1941-2023), un

conservateur très critique de François, appelé à Rome pour nettoyer les écuries d'Augias ; l'italien Angelo Becciu, emblème de la mauvaise gestion financière, qui sera condamné pour détournement de fonds. En 2021, le premier accusera le second d'avoir payé des témoins pour obtenir sa condamnation, en Australie, pour des agressions sexuelles sur des mineurs. Pell a finalement été innocenté en appel. La brutalité n'est pas absente des pratiques vaticanes, en témoigne aussi, en 2023, la décision de François d'expulser de son logement le cardinal américain Raymond Burke, autre figure influente de la mouvance conservatrice.

Les enjeux, diplomatiques en particulier, sont majeurs, qui vont jusqu'à faire planer le soupçon de l'espionnage. Sous le pontificat de François, obsédé par la résolution des conflits, le Vatican a retrouvé un rôle important dans les affaires du monde. L'auteur offre quelques pages savoureuses sur les coulisses des voyages de ce pape plus enclin à visiter Mossoul que Paris. ■

BENOÎT VITKINE

MAGA | PAR SELÇUK





GÉOPOLITIQUE | CHRONIQUE
PAR SYLVIE KAUFFMANN

Retournement anti-européen à Varsovie

Il y a trente-six ans, jour pour jour, la Pologne ouvrait un cycle européen, révolutionnaire, d'élargissement et de liberté. Le 4 juin 1989, ses électeurs se rendaient aux urnes avec, pour la première fois dans le bloc soviétique, un choix entre le Parti communiste, au pouvoir, et des défenseurs de la démocratie libérale occidentale, regroupés sous la bannière de Solidarnosc. Le triomphe des démocrates polonais à ce scrutin ébranla tout le bloc. Six mois plus tard, le mur de Berlin tombait. Dix-huit mois plus tard, l'Union soviétique disparaissait.

La Pologne sera-t-elle le pays qui, paradoxalement, refermera ce cycle ? La victoire, dimanche 1^{er} juin, du candidat nationaliste conservateur Karol Nawrocki à l'élection présidentielle, avec le soutien de l'extrême droite, sur le centriste Rafał Trzaskowski pose légitimement la question.

L'élection en elle-même peut paraître anodine : Karol Nawrocki ne l'a remportée qu'à une faible majorité (50,89 %). Dans les institutions polonaises, le président de la République a essentiellement un pouvoir d'obstruction grâce au droit de veto qu'il peut opposer aux lois votées par le Parlement et à certaines nominations décidées par le gouvernement. En pratique, la dynamique politique en Europe et l'environnement géopolitique disent, toutefois, autre chose.

La dynamique politique en Europe en 2025, à l'est comme à l'ouest, est celle de l'extrême droite. Sous des couleurs variées, qui vont du brun foncé dans certains pays à des mouvances plus modérées ou populistes dans d'autres, les partis d'extrême droite talonnent les centristes, à la peine en Europe occidentale, et sont au pouvoir, soit au sein de coalitions, soit eux-mêmes majoritaires, dans quelques démocraties plus récentes à l'est. Viktor Orban, chantre de la démocratie illibérale, à la tête de la Hongrie depuis 2010, fait figure de doyen de ce camp que la Pologne a rejoint pendant huit ans à partir de 2015, en portant au pouvoir le parti Droit et Justice (PiS).

Une Europe divisée et incertaine
L'exploit de Donald Tusk était d'avoir permis l'alternance en remportant les élections législatives de 2023. De nouveau, la Pologne jouait son rôle de pionnière ; Tusk se faisait fort de rétablir l'Etat de droit mis à mal par le PiS. Mais, freiné par la cohabitation avec un président allié au PiS, hésitant à aller de l'avant pour ne pas risquer de mettre en danger son candidat à l'élection présidentielle du 1^{er} juin, il a perdu son pari. Les centristes polonais se retrouvent en cohabitation avec la droite dure, qui a porté Karol Nawrocki à la présidence. Une droite devenue, en réalité, encore plus dure.

Car là où la dynamique politique et le contexte géopolitique se rejoignent, c'est que, entre la victoire de Donald Tusk aux législatives de 2023 et celle de Karol Nawrocki à la présidentielle de 2025, un «nouveau shérif», pour reprendre l'expression du vice-président américain, J. D. Vance,

DANS LES PAYS POSTCOMMUNISTES, LE RESSENTEMENT SE MARIE BIEN AVEC LE REVANCHISME TRUMPISTE

LA SCANDALEUSE INSTRUMENTALISATION PAR ISRAËL DE L'AIDE POUR GAZA

ÉDITORIAL



LA POLOGNE, FER DE LANCE, DANS LES ANNÉES 1990, DE L'ÉLARGISSEMENT DE L'OTAN ET DE L'UE, POURRAIT DEVENIR LE PAYS QUI FERME LA PORTE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

est arrivé à Washington : Donald Trump. Et ça change tout. A Washington, on ne prétend même plus que le Parti républicain est au pouvoir ; c'est le mouvement Make America Great Again (MAGA), sa mouvance populiste, qui occupe le terrain. Et ce sont les émissaires de MAGA qui vont porter la bonne parole en Europe centrale contre les «mondialistes de Bruxelles», comme on l'a vu dans les campagnes électorales en Pologne et en Roumanie, ou à Budapest, devenue la base MEGA, «Make Europe Great Again».

Ces miss dominici d'un nouveau genre s'aventurent moins sur les terres d'Europe de l'Ouest ou du Nord. C'est que, dans ces vieilles démocraties, Trump ne fait pas recette ; pour le populisme, on préfère les recettes maison. Mais, dans les pays postcommunistes, le ressentiment hérité de transitions trop rapides, qui ont accentué les inégalités et frustré les appétits de souveraineté, se marie bien avec le revanchisme trumpiste. L'attachement à la construction européenne est plus récent, moins affectif que dans les pays fondateurs de l'Union européenne (UE) ; on est séduit par l'agenda antiélites de Donald Trump sans percevoir qu'il est en même temps profondément hostile au projet européen.

Pour autant, les partis nationalistes d'Europe centrale ne sont pas unis sur tous les sujets. Le plus clivant est la Russie, avec la guerre que mène Vladimir Poutine à l'Ukraine. Sur ce point, le PiS polonais, antirusse, est à front renversé avec les partis hongrois ou slovaque. Mais pour faire le plein des voix de l'extrême droite ukraino-sceptique et s'attirer la bienveillance MAGA, Karol Nawrocki s'est engagé avant le second tour à s'opposer à l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN.

Ainsi, la Pologne, qui fut le fer de lance, dans les années 1990, avec l'appui de Washington, de l'élargissement de l'OTAN et de l'UE aux nouvelles démocraties nées de l'effondrement du bloc socialiste, pourrait devenir aujourd'hui le pays qui ferme la porte aux nouveaux arrivants.

L'autre paradoxe est que, ce faisant, elle fait le jeu non seulement de Donald Trump mais aussi de Vladimir Poutine. Rien ne convient mieux à ces deux «hommes forts» qu'une Europe divisée et incertaine. Hier, le rôle crucial que jouaient la Pologne et les pays baltes dans la solidarité européenne avec l'Ukraine déplaçait le centre de gravité de l'Europe vers l'est. Le triangle de Weimar, Emmanuel Macron, Friedrich Merz et Donald Tusk, sont tous fragilisés par la montée de l'extrême droite chez eux. Un nouveau cycle est ouvert, celui de la contre-révolution. ■

d'être associées à ces opérations, précisément parce qu'elles redoutaient de tels drames, dans un territoire, privé de tout, qui ne les compte plus depuis vingt mois.

Après huit semaines de blocus humanitaire total et avec une reprise très insuffisante de livraisons du strict nécessaire dans un petit nombre de points de distribution, tous situés dans le sud de l'étroite bande de terre, ces morts étaient inévitables. En décider de transformer, avec le soutien des Etats-Unis, par le truchement d'une fondation créée pour la circonstance – la Fondation humanitaire pour Gaza (GHF) –, la distribution d'aide en moyen de contrôle et potentiellement de pression sur les Palestiniens, les autorités israéliennes ne violent pas seulement les principes d'humanité, d'impartialité et de neutralité sur lesquels est fondé le droit humanitaire international. Cette militarisation de l'aide, au nom de la lutte contre le Hamas, qui, selon le gouvernement israélien, la détournait à son profit, est la garantie de catastrophes à répétition.

Cette nouvelle tragédie ne surprendra personne. Les organisations internationales spécialisées dans les situations d'urgence présentes à Gaza se sont gardées

d'un pasteur évangélique qui avait ouvertement soutenu la reconnaissance par Donald Trump, lors de son premier mandat, d'une souveraineté exclusive d'Israël sur Jérusalem, partie orientale comprise, ne fait que confirmer les craintes d'instrumentalisation d'une crise humanitaire fabriquée par Israël.

Après l'interdiction d'accès au territoire de la presse internationale, le contournement d'acteurs extérieurs comme les agences des Nations unies, pourtant irremplaçables dans de telles situations, confirme la volonté des autorités israéliennes de récupérer le moindre espace de Gaza, à l'abri des regards. Là est leur vraie priorité, et non pas l'acheminement d'une aide suffisante pour plus de 2 millions de personnes qui survivent, vaille que vaille, sous les bombes dans un territoire coupé du monde. Cet approvisionnement relève pourtant de leurs devoirs de puissance occupante.

Les scènes de chaos qui ont entouré jusqu'à présent ces distributions d'aide confirment une évidence : seul un cessez-le-feu durable, accompagné de la libération des derniers otages israéliens capturés lors de l'attaque terroriste du 7 octobre 2023, permettra d'extraire la population de Gaza de l'état d'urgence dans lequel elle se trouve. Cette guerre, relancée unilatéralement par Benyamin Nétanyahou en mars, et dans laquelle Israël se perd, doit cesser au plus vite. ■

JUILLET 2025
11-12-13

COUTHURES-SUR-GARONNE

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JOURNALISME

PENSER. DÉBATTRE. CULTIVER. PARTAGER.
L'INFORMATION AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ